TERRITOIRES ECOLOGIQUES

ETHIQUE ET DEVELOPPEMENT

Crise de l'éthique? Crise du développement?

Actes du 2° colloque organisé le 10 février 2012

par

Université Paris Diderot-Paris7 – University of Chicago

Unesco Secteur des sciences sociales et humaines

Territoires
Ecologiques

Les partenaires du colloque

Université Paris Diderot-Paris 7.
Master 2 Espace et Milieux.

La spécialité Espace et Milieux, créée en 1986, a été conçue pour préparer des PROFESSIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT, pour former des GESTIONNAIRES DE TERRITOIRES. Les diplômés (actuellement plus de 900) sont capables de concevoir, de gérer et de traiter des opérations spécifiques dans des domaines très divers et à des échelles très différentes d'espace et de temps, mais aussi de coordonner des recherches, d'assurer la liaison entre les divers partenaires. Le but de cette formation est d'appréhender l'espace à partir de ses composantes biologiques et physiques dans leurs relations avec le type et l'intensité des activités humaines qui s'y exercent ou que l'on souhaite voir s'y développer. Cet objectif justifie la double appartenance du cursus Espace et Milieux au master Géographie et Sciences des territoires de l'UFR Géographie, Histoire et Sciences de la Société et au master Biogéosciences de l'UFR Sciences du Vivant. L'originalité de cet enseignement relève d'une approche systémique et transdisciplinaire, à la fois analytique et globale des problèmes posés par l'environnement.

Centre de l'Université de Chicago à Paris.

Créé en septembre 2003, le Centre de l'Université de Chicago à Paris a pour vocation de développer les échanges intellectuels et universitaires entre la France et les Etats-Unis. Ses activités se répartissent dans quatre domaines principaux : l'enseignement avec un ensemble de programmes offerts chaque année, sur un rythme trimestriel ou annuel, à plus de 200 étudiants de l'Université de Chicago dans des disciplines diverses (civilisation française, sociologie, mathématiques, astrophysique…); la recherche avec un Institut de Recherche qui a pour mission d'accueillir doctorants, post-doctorants et professeurs de l'Université de Chicago dont les travaux ont pour objet la culture et la civilisation française; l'organisation de débats, de conférences, de colloques qui visent à faciliter et à promouvoir la collaboration universitaire entre chercheurs américains et européens; le développement des relations avec la communauté des Anciens de l'Université de Chicago établie à Paris. Situé dans le 13ème arrondissement entre l'université Paris-Diderot et la Bibliothèque François Mitterrand, le Centre souhaite participer activement à la vie intellectuelle de ce nouveau « quartier latin » en s'appuyant sur la longue tradition d'échange et de dialogue avec l'Europe qui caractérise l'Université de Chicago depuis sa création.

Unesco.

Les sciences et la technologie progressent aujourd'hui à pas de géant.
Pour que l'humanité dans son ensemble tire parti de ce potentiel toujours plus prometteur, il est indispensable que ces avancées soient accompagnées d'une réflexion éthique sur les sciences et la technologie ainsi que sur leurs applications. Le Programme de l'UNESCO sur l'Éthique des sciences et des technologies a pour objet de favoriser la définition d'un cadre éthique s'appliquant aux activités de recherches scientifiques et technologiques, en donnant une impulsion à un processus démocratique d'élaboration de règles et en apportant toute l'aide nécessaire à ce processus. Cette démarche est fondée sur l'idéal de l'UNESCO qui est celui d'« un vrai dialogue, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous et la dignité de chaque civilisation et culture ». La sensibilisation, le développement des capacités et la définition de règles sont donc les piliers sur lesquels repose la stratégie de l'UNESCO dans ce domaine comme dans tous les autres.

L'intérêt croissant porté aux questions du développement durable (première Conférence de l'ONU, Stockholm 1972) est révélateur d'un ensemble de craintes, voire de peurs liées aux incertitudes quant à l'avenir de l'humanité. Ces inquiétudes ont suscité des réflexions (depuis celle de S.Moscovici et I.Sachs) sur la notion de progrès, la marche vers l'utopie, les interactions homme-nature, ainsi que sur les rapports, souvent conflictuels entre besoins essentiels, savoirs et valeurs. Penser les questions de la disponibilité et de l'accès équitable aux ressources et de la durabilité de leurs usages requiert des pratiques basées sur une prévoyance et une responsabilité accrue.

Force et de constater que, malgré le fondement éthique de la pensée écologique, la notion de « responsabilité durable » (voir colloque Territoires écologiques 2011) reste à définir sur les plans tant théorique que pratique. En effet, au sein des débats contemporains, l'injonction éthique est encore trop souvent obscure par les abstractions récurrentes, réduites à la simple formulation : « Changez votre mode de vie ! ». La faiblesse apparente de la réflexion éthique dans les domaines de l'écologie et du développement se traduit, sur le plan pratique, par le caractère ponctuel et parfois bref des actions menées. Et pourtant, la gravité de la situation exige une réflexion approfondie à l'échelle globale se traduisant par de nouveaux modes de développement et d'actions à l'échelle locale.

Sur la base de ce constat, le deuxième colloque annuel « Territoires écologiques » aura pour objectif de mettre en relation les notions de Durabilité, de Responsabilité et de Pratique afin de : réfléchir à l'adéquation des paradigmes éthiques et idéologiques dans une logique de durabilité ; examiner les obstacles à l'adoption de modes de vie favorisant la durabilité ; traduire l'éthique et la philosophie morale en comportements et usages quotidiens ; examiner la durabilité dans la « longue durée » et explorer ses perspectives éthiques.

Ce colloque sera ainsi une nouvelle occasion, à travers les débats, d'alimenter la réflexion sur une nouvelle éthique du développement et d'esquisser les fondements d'une modernité alternative et durable.

Le programme du colloque

9h : Accueil des participants.

// Matinée //

9h30 : Allocutions d'ouverture :

Romi Mukerjee, spécialiste adjoint de la Division de l'Ethique, des Sciences et des Technologies de l'UNESCO/IEP-Paris

Laure Bonnaud, Maître de conférence - directoire Espace & Milieux Université Paris 7

Alan Kolata, Neukom Family Distinguished Service Professor - Department of Anthropology - University of Chicago

Modérateur : Alan Kolata, Neukom Family Distinguished Service Professor - Department of Anthropology - University of Chicago

10h : L'impossible éthique environnementale ? (B. Alliot, I.R. Univ.Paris-Est)

10h20 : débats

10h40 : Responsabilité Sociétale et Ethique à l'AFD (J.-N. Roulleau, Responsable Appui Environnemental et Social - AFD)

11h : débats

11h20 : pause

11h40 : Of means and ends : the limits of capital, the limits of development (R. Mukherjee, Institut d'Etudes Politiques - Paris)

Section - Unesco)

12h00 : débats

12h30-14h : buffet et présentation de posters

// Après-midi //

Modérateur : Salvatore Arico, Division of Ecological and Earth Sciences - Coordination for the Initiative on Biodiversity - UNESCO (sous réserve)

14h : Migration comme développement : une approche par les capabilités (S. Dumitru, M.C. CERSES - Titulaire chaire d'excellence Sc.Politique - Ethique sociale)

14h20 : débats

14h40 : Entre l'éthique et le développement, la voie de la conduite du changement dans une entreprise (J. Lemeri, Direction du Développement Durable, EIFFAGE)

15h : débats

15h20 : pause café

15h40 : Ethique et pratique du développement (J. Crowley, Chief, Ethics of Science and Technology Section - Unesco)

16h00 : débats

16h20 : synthèse par A. Kolata, R. Mukerjee et G. Benest

17h : fin du colloque

Présentation des intervenants du colloque

ALLIOT Bertand

Il travaille en tant que chargé de mission à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée. Il est par ailleurs ingénieur maître en gestion de l'environnement et titulaire d'un doctorat de science politique. Depuis toujours, il est investi dans les associations de protection de l'environnement ; il est notamment administrateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et président d'une association locale : Paris-Est Nature.

ROULLEAU Jean-Noël

Ingénieur agronome et après une première expérience en coopération internationale au Mexique, il a travaillé pendant quinze ans en bureaux d'études à la réalisation d'évaluations d'impacts environnementaux. Il rejoint l'Agence Française de Développement en 1998 en tant qu'expert pour l'évaluation environnementale et sociale des projets financés par l'AFD. Après quatre années passées au Maroc, il est aujourd'hui responsable de la Division d'Appui Environnemental et Social au sein du Département des Appuis Transversaux de l'AFD.

CROWLEY John

He is Team Leader for Global Environmental Change in the UNESCO Division of Ethics, Science and Society. Since joining UNESCO in 2003 he has also been a program specialist in social science (2003-05), head of the communication, information and publications unit (2005-07), and Chief of Section for ethics of science and technology (2008-11). Before joining UNESCO, he worked as an economist in the oil industry (1988-95) and as a research fellow at the French National Political Science Foundation (1995-2002). Since 2002, he has been editor of the UNESCO-published *International Social Science Journal*. He is the author of *Sans épines, la rose. Tony Blair : un modèle pour l'Europe ?* (Paris: La Découverte, 1999) and editor of *Tony Blair, le nouveau travaillisme et la troisième voie* (Paris: La Documentation française, 1999), *Pacifications, réconciliations* (special issue of the journal *Cultures & Conflits*, Paris: L'Harmattan, 2001), and *Rethinking Human Security* (Paris/Oxford: UNESCO / Wiley-Blackwell, 2008, with Moufida Goucha). He has published a further 90 academic articles and book chapters, mainly on political theory and comparative politics.

Présentation des intervenants du colloque

DUMITRU Speranta

Elle est Maitresse de conférences en Science politique et titulaire de la Chaire d'éthique sociale au CERSES, CNRS et Université Paris Descartes. Ses travaux portent sur les théories de la justice globale, l'égalité des chances et les politiques de l'immigration.

LEMERI Joachim

Géographe physicien de formation et généraliste de l'environnement, il a près de dix années d'expérience dans l'ingénierie environnementale. Après quelques années passées en bureau d'étude technique, il intègre la branche « travaux publics » du Groupe de BTP Eiffage en 2007 pour travailler sur des projets de lignes ferroviaires à grande vitesse, d'autoroutes ou encore d'équipements sportifs. En 2009, il rejoint la Direction du développement durable du Groupe où il est notamment en charge du volet « développement durable et environnement » des grands projets stratégiques lors des appels d'offres à la concurrence, ou lors de leur développement et de leur mise en œuvre. Il traite en particulier de sujets transverses et complexes liés aux enjeux de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, ou encore du changement climatique.

LARRERE Catherine

Professeur à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de philosophie morale et politique, elle a contribué à développer en France la philosophie de l'environnement. Elle a publié notamment *Les philosophies de l'environnement* (Paris, PUF-collection Philosophies – 1997), *Du bon usage de la nature, Pour une philosophie de l'environnement*, (en collaboration avec Raphaël Larrère), Paris, Aubier, 1997 (rééd. Paris, Champs Flammarion, 2009). *N'ayant pu intervenir pour raison de santé, elle a été remplacée par R. Mukherjee*

MUKHERJEE S.Romi

S. Romi Mukherjee est docteur en histoire des religions de l'Université de Chicago. Actuellement spécialiste adjoint de programme de la section « Ethique des sciences et technologies » à l'UNESCO, il est également rédacteur associé de *La Revue Internationale*

des Sciences Sociales. Avant de rejoindre l'UNESCO, il fut Maître de Conférences à l'Institut d'Etudes politiques de Paris et chercheur associé au *Centre Interdisciplinaire* de Recherche Comparative en Sciences Sociales. Il a publié divers articles sur la philosophie des religions, la théorie politique de la mondialisation et la philosophie contemporaine française. Il a récemment dirigé un ouvrage *Durkheim and Violence* (Blackwell, 2010) et co-dirigé (avec Laurent Olivier) *Henri Hubert : archéologue, sociologue et historien* (Musée des Antiquités Nationales - St. Germain-en-Laye, à paraître 2011).

Les opinions exprimées dans ces textes sont celles des seuls auteurs et ne doivent pas être considérées comme exprimant celles des organisateurs du colloque. Par ailleurs, le rapport a été volontairement conçu pour conserver l'esprit des échanges complétant les exposés.

Laure Bonnaud
DirectoireM2 Espace et Milieux

INTRODUCTION GENERALE

Bonjour à tous et toutes,

Gilles Benest et Stéphane Angles m'ont fait l'honneur et l'amitié de me demander de représenter le Master Pro Espace et Milieux et d'ouvrir ce second colloque. Je les soupçonne d'avoir voulu tendre à la parité avec la composition des intervenants. Quelle que soit la raison, je les en remercie et je vais essayer d'être à la hauteur. Je suis biologiste et j'exposerai dans cette introduction certainement plus de questions, d'interrogations, que je ne vous apporterai une expertise que je ne peux et ne dois me targuer d'avoir.

Second colloque après celui qui traitait de responsabilités solidaires et résilience écologique. Avait-on réfléchi suffisamment à ce que chacun de ces concepts impliquaient? Etions-nous satisfaits des corrélations et des angles d'étude évoqués ? Force est de constater que le sujet est tellement vaste et les approches multiples qu'il nous a fallu nous rendre à l'évidence : non, nous avions probablement déblayé le terrain, ouvert des voies, mais nous n'étions pas parvenus à entrer au cœur du sujet. Et nous avions l'année passée, par nos amis de l'Unesco et de l'université de Chicago, abordé les termes de ce second colloque, d'éthique et développement comme une continuité inévitable. Nous ne pouvions en fait que nous réjouir de cette frustration ; car il y a une connectivité évidente entre ces sujets, ces concepts devrai-je dire, et j'utilise ce terme à dessein. Responsabilités solidaires, résilience écologique, éthique, développement impliquent des angles de vue multiples comme l'illustration magnifique de ce qu'est ce colloque, une approche transdisciplinaire d'un problème, marque de fabrique d'Espace et milieux. Ces termes se renvoient, se réfléchissent se répondent et laissent, donnent, c'est ce qui peut nous interroger aussi, une place centrale à l'homme. Se pose dès lors la question du positionnement de cet humain : est-il, doit-il être individuel ou collectif ? Et qu'est-ce que ce collectif ? A la base, la réflexion puis l'action doivent-elles être anthropocentrées ou doivent-elles systématiquement intégrer le réseau et les interactions, les connexions multiples qu'il sous-tend ? Comment considérer « le tout » dans une dimension spatiale et temporelle, à différentes échelles, dans le temps court écologique, et dans le temps long évolutif.

Je voudrai donner un exemple, qui tient de l'histoire des sciences et bien sûr de la biologie. Georges Cuvier, en plus d'être un habile politicien, ce qui est parfaitement dans notre propos, était d'abord un éminent naturaliste du début du 19eme siècle, du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il avait des théories scientifiques intéressantes qui peuvent nous interpeler si nous les regardons avec l'œil averti de l'écologiste et dans le contexte des concepts cités plus haut. Cuvier avait posé « la loi de subordination ou de corrélation des organes ». Pour lui, dans un organisme animal, les organes agissent et réagissent les uns sur les autres, et coopèrent à une action commune; chaque partie d'un animal pouvant être déterminée par chaque autre et toutes par une seule ; il comparait ainsi les êtres vivants en prenant comme critère leur organisation interne. Les organismes étant des entités fonctionnelles : un changement dans une partie entraînait la destruction de cette délicate balance. Si on suit le principe de subordination des organes, non dans le sens hiérarchique mais dans celui de dépendance, chaque changement dans l'anatomie d'un organisme devait

le rendre incapable de survivre ; on comprend bien qu'il ne peut y avoir de mutation qui changerait un organe sans automatiquement entraîner la disparition de l'organisme tout entier ; donc, il ne peut y avoir d'évolution, ce qui, dans notre contexte écologique empêcherait toute idée même de résilience écologique. Il y a dans cette théorie la notion bien évidente d'équilibre fragile dans le fonctionnement d'une entité mais aussi de solidarité, de coopération, entre les organes et donc entre les composantes qui sont reliées entre elles.

On voit bien que selon Cuvier, du point de vue biologique, l'organisme est une entité autonome dont la solidarité interne permet un fonctionnement optimal. Le contact avec d'autres êtres vivants, des organismes qui peuvent eux-mêmes être solidaires entre eux, est nécessaire mais entraine parfois de la dépendance, de l'interdépendance. Dans la loi de Cuvier, (le fait que l'entier était défini par chaque partie et chaque partie par le tout impliquant qu'il n'y a pas d'évolution possible, l'ensemble disparaissait), ce sont les liens extrêmes, la solidarité ultime qui est mise en évidence. Ne profite-ton pas de l'élasticité réelle des liens ou de ce qu'on décide comme étant à géométrie variable. Ce n'est pas seulement l'approche systémique, l'approche globale qui est ici en question mais aussi la nécessité à la fois de concevoir et d'intégrer dans la réflexion (et dans l'action) les liens et de les rendre robustes, de leur donner un cadre, des limites. La loi de Cuvier pourrait être transposée, entre autres, à la structure des parcs nationaux et au terme de solidarités écologiques. Apparu en 2006 ce concept se base sur la définition de zones d'adhésion possibles, périphériques par essence au cœur du parc. Si l'on considère les limites d'un parc marin en y ajoutant des aires adjacentes continentales, la continuité écologique entre milieu aquatique et milieu terrestre doit être prise en compte : ce ne sont plus deux entités et deux objets différents malgré leur nature (caractéristiques) évidemment distincte. On assure au moins symboliquement la solidarité des milieux. Je m'interroge cependant en tant que biologiste sur la prise en compte des activités humaines. N'est-ce pas, alors justement, distordre cette solidarité « naturelle »?

Quelles sont les coopérations réelles, imposées?

Quels sont les outils qui permettent à l'heure actuelle de privilégier la solidarité humaine à la solidarité écologique sensu lato, c'est-à-dire là où l'homme et ses besoins ne sont plus justement l'échelle de référence ?

En quoi, alors, est-on dans la solidarité écologique ?

Y a-t-il perte de l'équilibre et nécessaire sacrifice de l'une ou l'autre partie ? C'est là un choix qui est directement au cœur du sujet de notre colloque d'aujourd'hui qui, n'en doutons pas, apportera certes, moultes réflexions mais aussi interrogations pour le colloque 2013.

Territoires Ecologiques

Bertrand Alliot
I.R. Université Paris - Est

L'impossible éthique environnementale

L'apparition des arguments éthiques pour plaider la cause de l'environnement vient sans doute directement de l'échec des arguments économiques. Ces derniers mettent toujours en valeur l'utilité de la nature qui sert directement à justifier sa préservation. Aldo Léopold, l'un des pionniers de l'éthique de l'environnement, donne un exemple très simple d'argument économique dans son fameux livre *Almanach d'un comté des sables* :

> *« Au début du siècle, on pensait que les oiseaux chanteurs étaient en voie de disparition. Les ornithologues se sont aussitôt précipités en arguant de façon peu convaincante que nous serions bientôt dévorés par les insectes si les oiseaux n'étaient plus là pour limiter leur nombre. L'argument devait être économique pour être entendu. »*[1]

Ce genre d'arguments a beaucoup été utilisé et l'est encore aujourd'hui. Pourtant, il est souvent inefficace. C'est, en tout cas, ce que pensait Léopold et qui l'avait conduit à explorer « la voie éthique ». Selon lui, il fallait dépasser les arguments utilitaristes pour investir le champ éthique au risque de ne voir jamais progresser la préservation de la nature. Au-delà de Léopold, il s'agit en fait d'un comportement écologiste classique. Une fois que l'on a épuisé les arguments économiques et que l'on constate qu'ils fonctionnent mal, on se dit alors que l'éthique peut apporter des réponses. Il est certain que depuis l'apparition du souci écologique, il existe un va-et-vient constant entre la voie économique et la voie éthique.

Il ne s'agit pas ici d'essayer de trouver laquelle de ces deux voies est la plus efficace ou la plus inefficace. Je souhaiterais simplement exposer deux obstacles majeurs au développement d'une éthique de l'environnement et expliquer pourquoi les réflexions éthiques n'ont guère eu d'écho au-delà des penseurs qui les ont proposées. Je ne veux

1 Léopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, p.266

pas dire que ces auteurs n'aient pas été lus ou que leurs idées n'aient pas été débattues, bien au contraire. Je veux simplement signifier que les éthiques de l'environnement ont fait long feu ; qu'elles n'ont pas été reprises dans la « société » et qu'elles n'ont empêché aucune entreprise destructrice.

Le premier obstacle est que de véritables considérations éthiques ne peuvent naître que d'une rencontre avec la limite. Or, la facilité de la vie quotidienne actuelle empêche le développement de toute éthique sérieuse. La limite est connue, certes, mais par l'intermédiaire de l'esprit et de l'intelligence et non par l'intermédiaire des « corps ». Or, j'essaierai d'expliquer que l'éthique ne peut naître que lorsqu'un corps se fatigue au contact d'un monde qui lui résiste.

Le second obstacle est que les sociétés actuelles sont probablement prisonnières d'un « processus vital » qui consiste à satisfaire des besoins et que même lorsque ceux-ci sont superflus (caractère de la société de consommation), ils peuvent être qualifiés de « vitaux ». Nous serions donc prisonniers d'une forme de nécessité excluant par nature toute question éthique. La « retenue éthique » s'efface en effet toujours devant ce qui est nécessaire à la propagation de la vie.

La place de l'éthique dans un monde sans limite

Léopold et l'éthique de la chasse

Pour bien comprendre le premier obstacle au déploiement de l'éthique, j'aimerais évoquer l'expérience d'Aldo Léopold. Celui-ci a essayé de décrire, dans *Almanach d'un comté des sables*, ce que pourrait être une éthique de la terre. Dans un chapitre, il compare celle-ci à l'éthique de la chasse et c'est ce passage qui va particulièrement m'intéresser. Chez les pionniers américains, l'éthique de la chasse, nous dit-il, peut-être résumée par deux formules : « chasser léger » et « une cartouche un cerf »[2]. Mais, point important, il précise que cette éthique était conditionnée par la nécessité. Le pionnier devait chasser léger parce qu'il n'y avait pas d'infrastructures de transport, parce qu'il manquait d'argent, etc. Au départ, l'éthique de la chasse avait donc été « imposée » et les chasseurs avaient fait de « nécessité vertu »[2]. Ensuite ces idées sont entrées dans le cadre d'un « code de bonne conduite, une forme d'autocensure en matière de chasse…»[2]. Mais, pour Léopold, l' « accessoirisme » est venu tout bouleverser. Le chasseur s'est vu affublé de plus en plus d'accessoires qui ont facilité la pratique de son

2 *Ibid. p.228*

« sport favori ». Ainsi, s'est-il mis à chasser plus confortablement et plus facilement. Léopold détecte ici une sérieuse dérive car il est obligé de constater que cette tendance à la « mécanisation » provoque un affaiblissement de la « retenue éthique »[3] : les chasseurs ont tendance à devenir ce qu'on nomme aujourd'hui vulgairement des « viandards ».

Cet exemple nous éclaire car il montre que les valeurs morales ou éthiques sont générées à partir d'expériences concrètes, d'expériences vécues et non pensées. Elles naissent et se nourrissent d'une confrontation avec la résistance du monde dont la plus sûre caractéristique est d'être marquée par la limite. Cette limite, parce qu'inaliénable, impose la modération, la sobriété, le respect, les valeurs morales. Sans confrontation au réel, sans vie dans le monde, sans expérience de la limite, la tendance est à l'excès, à l'exagération, à l'explosion de l'éthique. C'est cette conscience constamment présente de la finitude du monde et de l'homme qui impose une discipline, une vie morale. Seule donc compte la confrontation quasi physique avec la réalité du monde.

Cette réalité est incontestablement connue de Léopold puisqu'il pense que l'émergence d'une éthique de la terre peut être le fruit d'une évolution biologique c'est-à-dire d'un processus qui se produit au sein d'un environnement où s'affrontent des forces physiques. Léopold nomme l'émergence de considération morale sur la nature, « la séquence éthique ». Il s'agit d'une extension de l'éthique due à « un processus d'évolution écologique ». « Une éthique, écologiquement parlant, est une limite imposée à la liberté d'agir dans la lutte pour l'existence »[4] dit Léopold. Il ajoute que « d'un point de vue philosophique, une éthique distingue entre des formes sociales et asociales de conduite » et que « la politique et l'économie sont des symbioses avancées où la compétition primitive du chacun pour soi a été remplacée, en partie, par des mécanismes de coopération pourvus d'un contenu éthique ».

Dans ce passage, Léopold considère donc l'apparition de l'éthique comme un processus naturel répondant à une nécessité écologique. C'est une référence claire à la thèse exposée par Darwin dans *La descendance de l'Homme*[5]. Dans cet ouvrage, le naturaliste anglais présente les facultés intellectuelles et morales de l'être humain comme le résultat d'un processus classique d'adaptation. Au cours de l'histoire naturelle, la nécessité de survivre a obligé l'homme à mettre son « instinct » au service du groupe

3 *Ibid. p.231*

4 *Ibid. p.256*

5 Darwin, Charles, « *La descendance de l'Homme* »

ou de la tribu puis à étendre sa « sympathie » aux membres de la nation toute entière[6]. Le sens moral est donc le pur produit de la sélection naturelle, de l'instinct de conservation de l'animal humain. Il n'est donc pas le fruit de la raison comme l'ont pensé certains auteurs qui voyaient en elle l'origine de la vertu[7].

Léopold adopte donc cette vision « évolutionniste » et considère logiquement l'extension de l'éthique à la terre ou à la communauté biotique comme « une possibilité de l'évolution »[8]. L'homme, les plantes, le sol, l'eau constituent une communauté dans laquelle des phénomènes de coopération et de compétition se produisent[9]. Une *land ethic* peut émerger parce que les hommes dépendent d'un écosystème et que celui-ci, pour que leur survie soit assurée, doit être conservé. C'est pourquoi l'extension de l'éthique n'est pas simplement une possibilité, mais aussi une « nécessité écologique »[8]. Il considère même que le mouvement écologique de son époque est le signe avant-coureur d'un futur élargissement de l'éthique à la terre[8].

Vie active et vie contemplative

Léopold est donc conscient que les considérations morales ou éthiques ne sont pas des productions spontanées de la raison. Elles doivent émerger « naturellement » du théâtre du quotidien ou de ce que Hannah Arendt appelait la *vita activa*. La *vita activa*, ou vie active, est « la vie humaine en tant qu'activement engagée à faire quelque chose »[10]. La philosophe la décompose en trois parties : le *travail*, l'*œuvre* et l'*action*. Le travail est cette action nécessaire pour satisfaire son métabolisme, autrement dit pour rester en vie. L'œuvre est ce qui est fait de main d'homme, constructions, édifices et autres objets artificiels destinés à servir et à durer. Enfin, l'action correspond à l'activité qui met les hommes en relation, la politique. Pour le dire simplement, la *vita activa* est le quotidien de l'homme, lorsque son action est déterminée par la nécessité.

Cette vie active s'oppose à ce qu'Hannah Arendt nomme la vie contemplative qui commence précisément lorsque l'être humain s'est débarrassé des nécessités vitales. La

6 *Ibid. p.128-132*

7 Voir Callicott, John Baird, « In defense of land ethic », p.78. Callicott explique par exemple que Platon et Aristote considéraient la raison comme l'origine de la vertu. Beaucoup d'auteurs ont exprimé les mêmes idées avant l'époque de Darwin.

8 Léopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, p.257

9 Callicott, John Baird, « *In defense of land ethic* », p.82-83

10 Arendt, Hannah, « *Condition de l'homme moderne* », p.60

vie contemplative s'épanouit dans le repos absolu et s'oppose au non-repos de la vie active. La vie contemplative est la vie du philosophe, de l'artiste, de celui qui contemple le monde sans autres soucis. Et c'est à ce moment là qu'il est capable de voir le monde ou la nature de deux manières : soit par l'œil de la science qui va essayer de décrire et de comprendre, soit par l'œil de l'artiste qui va s'émerveiller de la beauté du monde.

Si l'on étudie les propos de Léopold à la lumière des deux catégories exposées par Arendt, on en déduit que l'éthique ne peut naître qu'au sein de la *vita activa*. On doit donc en quelque sorte se contenter d'observer les phénomènes naturels dans lequel l'homme est « engagé » et attendre patiemment qu'une nouvelle forme d'éthique apparaisse. Les espoirs de Léopold reposent sur le fait que cette éthique devrait en toute logique s'imposer. Tout changement affectant une société en termes d'organisation de l'économie – de la manière de « vivre » – est accompagné d'une évolution de la morale car celle-ci est une « réponse adaptative ». Pourtant, depuis le temps de Léopold, malgré tous les évènements qui ont plaidé en la faveur de l'élargissement de l'éthique, on ne peut dire que celui-ci ait eu lieu.

Un monde sans limite

La vie quotidienne doit donc éprouver des limites pour qu'il y ait un phénomène adaptatif. Dans un monde qui n'aurait aucune limite, de règles imposées par la nature, il n'y aurait de place pour aucune morale. L'apparition des sociétés d'abondance pose, dans ce cadre-là, un problème évident puisqu'elle efface un nombre important de limites qui se dressaient autrefois en permanence devant l'homme. Les sociétés développées sont caractérisées par un effacement des limites. La vie quotidienne y est extrêmement facilitée. Mais, nous devons insister sur un point central : le problème n'est pas que l'homme des sociétés d'abondance n'ait pas conscience, à un moment où à un autre de sa vie, des limites qui encadrent l'existence et qui s'imposeront *in fine*. Le problème vient du fait que les limites lui sont le plus souvent connues par l'intermédiaire de son intelligence d'être raisonnable et pensant et non par l'intermédiaire de son corps d'animal « souffrant » de la limite. C'est l'être contemplatif qui les perçoit et non pas celui de la vie active.

C'est l'un des points primordiaux que les partisans de l'éthique environnementale semblent sous-estimer. Les démarches éthiques sont presque systématiquement basées sur l'expérience de la communion avec l'environnement naturel ou sur les données

fournies par une science, en l'occurrence l'écologie. En d'autres termes, elles « partent » de la *vita contemplativa* et non de la *vita activa*. Les instants de communion ressentis par l'artiste qui donnent le sentiment d'appartenir à un ensemble plus vaste, ou les informations fournies par l'écologie sur l'interaction entre les êtres et les choses naissent au sein de la vie contemplative, c'est-à-dire lorsque la marche de la vie s'est arrêtée, lorsque l'homme a rompu avec la dimension du quotidien. Cette expérience contemplative ne peut servir à modifier le cours de la vie active car elle a lieu après une rupture avec l'existence quotidienne.

Des éthiques mal construites

Le passage d'un des livres d'Arne Naess illustre parfaitement le « défaut de construction » des éthiques de l'environnement et notamment celles qui sont liées au courant de l'écologie profonde. Arne Naess raconte qu'un jour, il observait dans une flaque d'eau *Eutreptiella gymnastica* – un microorganisme – et qu'à mesure que l'eau s'évaporait, il avait ressenti la nécessité de sauver l'animal, non parce qu'il lui trouvait une quelconque utilité mais juste pour la valeur qu'il portait « en-soi ». Relater cette expérience, bien que, dit-il, elle puisse paraître ridicule, lui permettait d'exprimer certains aspects de ce qu'était pour lui une écosophie[11]. Mais, comment pourrait-on imaginer qu'une telle expérience puisse sous-tendre toute une éthique qui doit se déployer dans la vie réelle, qui doit pouvoir peser dans le sein même de la vie quotidienne ? Et bien, il nous semble que Naess dévoile ici sans le vouloir le schéma qui a été le plus souvent suivi par les tenants de l'éthique environnementale. Ceux-ci ont décliné des « propositions » à partir d'une expérience contemplative fondatrice. C'est pourquoi l'écosophie de Naess n'a aucune chance d'avoir le plus petit impact car elle ne peut être adoptée que par des individus s'étant retiré de l'économie du monde même si c'est pour un court instant.

L'éthique de la responsabilité d'Hans Jonas et la philosophie de Michel Serres, qui peuvent être considérées comme une forme d'éthique, souffrent du même genre de problème, même si, pour Jonas en tout cas, leur point de départ n'est pas une expérience contemplative à proprement parler. L'éthique de la responsabilité est une

11 Naess, Arne, « *Life's philosophy, reason and feeling in a deeper world* », , p.106

« éthique de l'avenir » qui postule que « l'humanité soit »[12] et que donc l'être vaut mieux que le non-être. Mais, cet « axiome ontologique »[13] est une spéculation, une « affirmation gratuite ». Elle ne répond à aucune exigence du quotidien, de l'ici et du maintenant. La responsabilité ne s'organise autour d'aucune nécessité du quotidien mais sur le seul postulat que la permanence du monde humain est préférable. La philosophie de Michel Serres ne fonctionne pas davantage parce qu'elle n'apporte pas plus de réponses à la nécessité. Michel Serres veut faire émerger un *contrat naturel*[14] à l'image du contrat social. L'organisation des sociétés actuelles ne peut donner de réponses que de court terme alors que les problèmes écologiques nécessitent des réponses de long terme[15]. Seule la science, dit-il, peut nous inscrire dans ce temps long. Le gouvernant doit se faire « physicien »[16] et proposer ce contrat naturel, contrat « de symbiose et de réciprocité »[17] avec la nature. Le contrat naturel est donc conçu par l'intermédiaire d'un raisonnement spéculatif, il naît au sein de la *vita contemplativa*. Or, son illustre prédécesseur, le contrat social, n'a jamais été souhaité – et c'est pour cette raison qu'il reste ignoré par l'homme du quotidien qui l'applique sans le savoir. Rousseau décrit l'émergence de ce contrat comme la réponse donnée à une nécessité « faisant pression » sur l'être humain. Le pacte social surgit spontanément ; en l'établissant, l'homme ne songe pas au temps long mais à l'alternative qui se présente à lui ici et maintenant : l'évolution ou la mort[18]. L'instinct de conservation commande tout. Le Léviathan de Hobbes exprime la même idée : l'exacerbation des passions et les lois du désir individuel menant à la ruine, les hommes se mettent spontanément sous l'autorité d'une loi commune.

12 Folscheid, Dominique, « *Une éthique pour notre temps ? Le principe responsabilité selon Hans Jonas* » in *Ethique* n°9, éditions Universitaires, Paris, 1993, p.30

13 *Ibid.*, p.31

14 Serres, Michel, « *Le contrat naturel* »

15 *Ibid.*, p.54

16 *Ibid.*, p.75

17 *Ibid.*, p.67

18 « Je suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent, par leur résistance, sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut subsister ; et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être », Rousseau, Jean-Jacques, « *Du contrat social* », Messidor/éditions sociales, Paris, 271 p., 1987, chapitre IV, livre I, p.97

Pour résumer la première raison majeure qui s'oppose à l'élargissement de l'éthique, disons qu'une retenue éthique ne peut émerger qu'au sein d'une existence qui se « risque » dans le monde. Sans validation dans l'expérience, dans l'existence risquée, toute construction intellectuelle censée redéfinir les fondements d'une morale reste en son état originel de construction intellectuelle, incapable de se fondre dans l'existence vécue et d'y avoir un quelconque impact.

Le processus vital

Le phénomène de la ville

Le deuxième obstacle s'opposant à l'apparition d'une véritable éthique environnementale est lié, lui aussi, à un phénomène vital. Le problème actuel est que la société planétaire interconnectée est en effet tout entière organisée pour satisfaire un besoin vital : celui de la ville. La ville est une recréation artificielle de l'abondance, d'un lieu où il est aisé de survivre. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de malheurs ou d'inégalités, mais que les êtres humains vivent avec une relative facilité : l'eau coule au robinet, la gestion des déchets est déléguée à des instances publiques, il y fait jour même la nuit, les denrées alimentaires sont en abondance et facilement disponibles. L'être humain s'est débarrassé de la nécessité de labourer ; il n'est plus l'esclave de la terre et il a acquis du temps libre.

Le phénomène le plus marquant du XXième siècle n'est ainsi sans doute pas les conflits armés, mais cette extraordinaire migration des paysans vers les villes qui s'explique par un désir inconditionné de bien-être matériel. Le problème est que ce lieu de l'abondance doit être sans cesse entretenu, au risque, un jour, de tomber en ruine. Pour ce faire, il faut organiser un transfert de matière et d'énergie quotidien de la nature (comme réservoir de ressources) vers la cité à entretenir et perfectionner. C'est ce transfert qui conditionne le confort matériel, mais qui, dans le même temps, est responsable de la destruction de l'environnement.

La nécessité rend licite l'illicite

La destruction de l'environnement est une entreprise qui consiste à satisfaire un besoin vital, celui d'un organisme, la ville, qui doit s'alimenter pour survivre. Evidemment, bien des efforts sont déployés actuellement, pour l'amélioration des

techniques, grâce à la recherche publique par exemple, pour que cet organisme consomme moins d'énergie et de matière. Les êtres humains finiront d'ailleurs peut-être par trouver une solution pour rendre sobre leur cité tout en jouissant d'un confort inégalé. Pour le moment, il n'en est rien bien sûr, parce que, à mesure que la cité se perfectionne ou s'agrandit, la dégradation de l'environnement continue de plus belle. En attendant les améliorations techniques, l'éthique y peut-elle quelque chose ?

Et bien, dans ce contexte, il est à craindre que l'éthique ne puisse, encore une fois, rien à l'affaire. En effet, la « retenue éthique » ne peut faire rempart à une destruction lorsqu'un phénomène vital est en jeu. Imaginons un individu d'une religion prohibant la consommation de porc qui ne disposerait plus que de cette viande pour survivre. Assurément, il finirait par s'en nourrir et les ablutions et autres prières servant à expier la faute ne changeraient rien au résultat final. De même, dans les traditions qui pratiquent le jeûne, les entorses aux « règlements » sont tolérées pour les personnes à la santé fragile. Les considérations morales ou religieuses, semblables aux considérations éthiques, ont tendance à s'effacer devant la force vitale. Elles sont comme suspendues, mises à l'index le temps nécessaire à la vie de reprendre des forces. Paolo Fedeli rapporte qu'à Rome, au début du premier siècle avant J.C., les nécessités de la construction avaient « diminué le nombre et l'étendue des bois sacrés » alors que ces lieux de cultes étaient censés être inviolables. La pression exercée par les « marchands » et les « nomades » gravitant autour de la ville de Rome avait fini par faire disparaître les bois sacrés ou par les réduire à leur plus simple expression : un seul arbre « vénéré et sanctifié » persistait[19].

Dans le même ordre d'idée, la tradition chrétienne légitime la suspension des interdits lorsqu'il s'agit de satisfaire les besoins vitaux. Dans les Évangiles, en réponse aux Pharisiens qui s'étonnent que les disciples arrachent des épis un jour de sabbat, Jésus affirme qu'il n'est pas de faute lorsqu'un homme a faim[20]. De même, il n'y a pas de mal à opérer la guérison d'une personne blessée ou malade un jour de Sabbat car il est permis « de sauver une vie plutôt que de la tuer »[21]. « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat »[22], il n'y a donc pas de règles qui ne puissent être enfreintes. Dans certaines circonstances bien particulières, s'affranchir de certains

19 Fedeli, Paolo, « *Ecologie antique, milieux et modes de vie dans le monde romain* », p.92

20 « *La Bible de Jérusalem* », Mt 12,1 ; Mc 2, 23 ; Lc 6, 1

21 *Ibid.,* Mc 3, 4

22 *Ibid.,* Mc 2.27

principes ou de certaines règles devant être respectés en temps normal est possible et même souhaitable. Parmi ces circonstances, il y a celles qui imposent à l'homme d'agir pour sa propre survie. Dans de telles circonstances, les règles faites par les hommes eux-mêmes sont secondaires par rapport à celles qui sont imposées par la nature, celles qui permettent au principe vital de se perpétuer.

Finalement, la nécessité a le pouvoir de rendre licite l'illicite. Elle n'est soumise à aucune loi[23] ce que d'ailleurs, les écologistes eux-mêmes reconnaissent. George Sessions et Arne Naess ont ainsi affirmé que les dégradations de l'environnement étaient éthiquement acceptables dès l'instant où elles étaient faites pour satisfaire des besoins vitaux[24]. Dans leur esprit, « besoins vitaux » signifiaient « nécessaires pour survivre ». Pour eux, il est des besoins qui ne sont pas vitaux et au nom desquels il est éthiquement condamnable de dégrader l'environnement. Ils nomment ces besoins « périphériques », « excessifs » ou « non vitaux »[24]. Le problème, affirment-ils, est que les sociétés contemporaines ne sont plus capables de distinguer ces deux types de besoins, vitaux et superflus.

Cependant, la question importante ici n'est pas : est-ce éthiquement juste ou injuste ? Mais plutôt, est-ce éthiquement efficace ? Et si non, ce qui semble être le cas, pourquoi ? Sans doute parce que les acteurs économiques font toujours face à des besoins vitaux quand bien même ceux-ci peuvent être qualifiés de « périphériques » ou de « superflus ». En d'autres termes, même les besoins superflus sont vitaux. D'abord, non pas parce que la mort s'ensuivrait s'ils n'étaient pas satisfaits, mais parce que leur satisfaction est inscrite dans un processus de type vital. Toute demande doit être potentiellement satisfaite. Ensuite, parce que la demande à satisfaire n'émane pas d'un individu, mais de la ville dans son ensemble. Le besoin est celui du super-organisme ville. Les ressources qui sont ponctionnées dans la nature n'ont pas de destinataires particuliers ou éventuellement identifiables : le bûcheron coupe son bois sans connaître sa future affectation. On ne peut donc différencier des besoins vitaux et des besoins superflus. On ne peut répondre qu'à une demande. Par ailleurs, le besoin global auquel répondent les acteurs économiques, agrégation de besoins vitaux et superflus plus petits, est lui-même vital pour l'organisme global. Sans l'apport quotidien de matière, le monde de l'artifice est condamné à disparaître rapidement. S'il n'est plus nourri, le super

23 Voir par exemple à ce sujet Agamben, Giorgio, « *Etat d'exception* », éditions du Seuil, Paris, 151 p., p.44-45

24 Nash, Roderick Frazier, « The rights of Nature, A History of Environmental Ethics », p.147

organisme dépérit, puis meurt. Il s'agit donc toujours, *in fine*, de satisfaire un besoin vital.

Ces exemples nous aident à comprendre pourquoi les considérations éthiques ont du mal à s'imposer aux acteurs économiques qui exploitent les richesses naturelles. C'est parce qu'ils sont pris à l'intérieur d'une vaste entreprise qui consiste à satisfaire la vie. On ne peut comprendre le caractère systématique et incontrôlable de la destruction de la nature et de l'environnement si l'on n'a pas conscience que les agents destructeurs sont prisonniers d'un processus vital face auquel aucune éthique ou aucune morale ne peut s'ériger efficacement.

Conclusion

Pour les deux raisons exposées ici, il nous semble peu probable que la « voie éthique » puisse apporter une réponse à la crise écologique que nous sommes en train de vivre. Nous parlons bien sûr d'une réponse efficace et durable. Evidemment, des démarches éthiques peuvent s'imposer çà et là, comme celles qui sont issues de la mise en place de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Mais, il faut reconnaître qu'elles sont à l'origine de progrès mineurs. Non qu'il ne faille pas des efforts parfois significatifs pour les mettre en place, mais force est de reconnaître que l'impact sur la dégradation de l'environnement est encore marginal.

Bibliographie

Arendt, Hannah, « Condition de l'homme moderne », Calmann-Lévy, collection Pocket, Paris, 406 p., 1983

Callicott, John Baird, « In defense of land ethic », State University of New York, 1989

Darwin, Charles, « La descendance de l'Homme », préface de Pierre Thuillier, éditions Complexe, Paris, 363 p.

Fedeli, Paolo, « Ecologie antique, milieux et modes de vie dans le monde romain », Infolio éditions, Gollion, 254 p., 2005

Folscheid, Dominique, « Une éthique pour notre temps ? Le principe responsabilité selon Hans Jonas » in *Ethique* n°9, éditions Universitaires, Paris, 1993

Jonas, Hans, « Le principe responsabilité », Champs Flammarion, Paris, 470 p., 1990
Léopold, Aldo, « Almanach d'un comté des sables », GF Flammarion, 289 p., 2000
Naess, Arne, « Life's philosophy, reason and feeling in a deeper world », The university of Georgia Press, Athens and London, 2002
Nash, Roderick Frazier, « The rights of Nature, A History of Envionmental Ethics », The University of Wisconsin Press, Madison Wisconsin, 290 p.,1989
Rousseau, Jean-Jacques, « Du contrat social », Messidor/éditions sociales, Paris, 271 p., 1987
Serres, Michel, « Le contrat naturel », Flammarion, Paris, 191 p., 1992

DEBATS

Intervenant 1

Merci beaucoup. Heu juste … quelques petits mots. D'abord, il ne faut pas oublier qu'en Californie on peut pas tirer les chasses d'eau. Donc, euh … cette soi-disant abondance dont vous parlez, dans le monde occidental, ou bien les bourgeois, les sociétés de marché, c'est pas du tout réglé. On voit des limites, même dans les quartiers business, au cœur des civilisations occidentales, au cœur des civilisations bourgeoises, euh … Afrique, Bengladesh faut oublier parce que, là, on voit les limites chaque jour ; on est dans une situation de « scarcity » totale, c'est-à-dire que le propos que le monde c'est l'abondance est pas tout à fait vrai. On voit des limites, des limites du capitalisme (…) on voit des limites qui s'explosent dans les guerres. On voit des limites chaque jour dans la mort de l'autre, on voit les limites … on est toujours en dialogue avec les finitudes de notre civilisation, avec les finitudes de nous-mêmes.

Donc, moi, je suis pas d'accord qu'on est dans un monde d'infinité totale ; ça c'est le « *loose* » du capitalisme. Donc cela, d'un côté on a une infinité du marché, et sur l'autre côté on a cette rencontre avec les finitudes. Et c'est là que je pense que le cœur de l'éthique pourrait être placé, dans cette rencontre avec une limite qui pousse à arriver dans le monde et réglemente une limite du capitalisme même. Donc je me demande si vous avez sur-estimé

l'abondance totale et le fait que ça annule les possibilités de l'éthique qu'on nous met face à la limite de nos corps, de nos sociétés, de nos civilisations. Bien entendu …hum … qu'on existe dans une société, à part que l'éthique en fait, où est l'éthique c'est quelque chose de premier ordre donc alors les limites s'imposent là aussi. Donc voilà … je voulais savoir …

B. Alliot

Ecoutez euh … je suis d'accord avec vous qu'il y a des sociétés qui ressentent d'avantage les limites que nous, d'accord ? Mais les sociétés qui ressentent des limites sont des sociétés qui sont dans des états de développement relativement faible, et qui ont un impact relativement aussi faible sur l'environnement. Aujourd'hui …heu… l'aspiration des sociétés, de toute société, est de rejoindre le niveau de vie qui existe aujourd'hui en Occident, pas qu'en Occident d'ailleurs, hein ! Beaucoup d'autres endroits, et il y a une aspiration ! Le phénomène le plus marquant du XXème siècle est à mon avis cette incroyable migration des paysans vers les villes …euh … à mon avis, c'est pas les guerres le plus important ; mais, c'est cette immense migration qui continue encore aujourd'hui et qui est donc cet aspirateur qui va vers le pays où on ne travaille plus. Parce qu'on ne travaille plus aujourd'hui, hein ? Ou alors c'est une parodie de travail.

Travailler dans son premier sens, celui d'Anna Arendt qui est le « labor », labourer la terre. On ne travaille plus aujourd'hui. Et la plupart d'entre nous, la plupart des sociétés occidentales, et un grand nombre de personnes qui parle d'éthique, je le dis, vivent dans un monde, je suis désolé, sans limite. Nous le …hum… nous connaissons les limites ; évidemment qu'elles sont là les limites ; mais nous ne les ressentons pas au quotidien. Et c'est ça qui est important, c'est que l'animal humain ne les ressent pas, je suis désolé. Aujourd'hui, si vous êtes assis comme ça, c'est que, aujourd'hui, des esclaves énergétiques ou des machines travaillent pour vous, pour vous nourrir à midi, etc. … on est tous dans ce phénomène-là. Voilà, on a une vie extrêmement simple, extrêmement facile, hein ? Vous allez au supermarché, vous prenez une pomme ; qu'est-ce qu'on fait automatiquement ?

On va remettre une pomme à l'endroit où vous l'avez prise. Y a cette abondance incroyable de biens et de services. Tout ça ne va peut-être pas durer, mais je crois qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde sans limite, et un monde sans limite est un monde où il ne peut pas y avoir de place pour l'éthique ou la morale, hein ?

Intervenant 2

Merci, Bertrand, pour cette …euh… chatouillerie très stimulante …euh … à moi, elle pose deux questions : la première c'est que, disons, je suis par tempérament fondamentalement optimiste, ce qui me fait aussi réagir beaucoup …hum… parce que j'ai espoir dans quelque chose que je dirais moins mauvais ou de mieux que ce que je connais aujourd'hui. Or, si je t'entends bien, eh bien, finalement il n'y a rien à faire. On est complètement pris dans une mécanique, qu'on explique d'une manière ou d'une autre, mais qui finalement fait que moi … je suis un peu comme Don Quichotte : je brasse du vent, je dirais : je me fais plaisir, je me masturbe, mais ça ne sert à rien.

Bon, ça c'est une première chose. Deuxième chose qui me chatouille un petit peu, euh … je préfère l'hédonisme, la jouissance etc., et si j'entends bien ton propos, je dis bien si j'entends bien ton propos, euh … t'as une proposition qui est profondément masochiste dans la mesure où on a besoin de limites ; on a besoin de contraintes ; il faut qu'on soit emmerdé en quelque sorte, pour arriver à bouger, pour arriver à évoluer. Alors ton propos me chatouille beaucoup si tu veux sur ces deux orientations. Le pessimisme d'un côté, le masochisme de l'autre, et qui sont tout à fait à l'envers profond personnel, qui anime ma vie et la façon dont je fonctionne ne serait-ce qu'avec vous aujourd'hui. Euh… finalement, ma retraite arrive je sais très bien, je vais avoir le temps de pouvoir en jouir complètement mais tranquille dans mon coin ; c'est plus la peine que je me fatigue.

B.Alliot

Ça, c'est la sagesse de l'âge …

(rires dans la salle)

A mon avis, mais bon … je vois que j'ai pas l'auditoire pour moi. Maintenant … mais alors, alors faut-il ne rien faire comme tu dis ? …heu … je pense qu'on a besoin de se bercer d'illusions aussi sinon on s'ennuierait, n'est-ce pas ? ...heu … il faut bien trouver des excuses pour se retrouver et pour manger ensemble un bon repas. Heu … je ne dis pas qu'il ne faut rien faire, je dis que nous allons agir et nous agissons seulement par nécessité. C'est pour ça que l'être humain n'est pas très différent des animaux : c'est qu'il réagit à des situations hein ? On voit que, de plus en plus hum… pourquoi il y a de plus en plus de recherches sur les énergies nouvelles etc. aujourd'hui ? Ça fait combien de temps qu'on sait qu'un jour il n'y aura plus de pétrole et de … etc. ? C'est parce que là il y a un resserrement de la nécessité, on le sent de plus en plus : le pétrole est de plus en plus cher etc. … Et donc

on ne réagit souvent pas par anticipation, malheureusement, mais par adaptation hein ? L'homme est un animal qui s'adapte également. Et donc évidemment qu'on peut agir et qu'on va agir ! Et on agit : la recherche sur le domaine de l'environnement actuellement est extrêmement abondante. C'est incroyable le nombre de cerveaux qui réfléchissent sur comment s'en sortir, hein ? Parce qu'on est pris, on n'est poussé par une forme de nécessité. Je dis simplement qu'en fait on peut agir, mais malheureusement pas par anticipation. Alors sur le masochisme finalement, et le fait qu'on soit confronté à plus de limites, en fait là aussi on ne va pas se mettre des limites artificielles. Tant qu'on pourra jouir d'un monde dans lequel il est facile de vivre, on le fera évidemment.

Mais je ne peux pas m'empêcher de sourire quand je vois certaines choses sur les environnementalistes. Je voudrais juste évoquer, ça m'a fait penser à ça ta réflexion, l'éducation en environnement. Qu'est-ce que l'éducation à l'environnement aujourd'hui ? C'est de l'instruction essentiellement, on éduque les enfants à bien trier ses déchets etc. Alors, tout ça est bien sympathique évidemment ; mais globalement, ça ne change pas grand-chose, vous voyez que les sociétés les plus éduquées, et même au développement durable, sont évidemment les sociétés qui polluent le plus, puisque ce sont les plus avancées. Alors ça ne veut pas dire que l'éducation produit de la pollution, mais il se trouve qu'on constate : plus l'Homme est éduqué et plus il pollue.

Pourquoi ? Parce que l'éducation se met en place dans une société qui est déjà évoluée, à un certain niveau de vie, donc qui pollue plus que les autres. Mais pour revenir sur les questions d'environnement, c'est bien gentil, mais moi je proposerai une nouvelle éducation à l'environnement, si tu veux, qui serait à mon avis beaucoup plus efficace. Qui serait effectivement l'expérience de la limite, qu'on aille mettre les adolescents ou les étudiants « Espace et Milieux » dans les champs, faire du labour, ou à chaque fois qu'on mange de la viande, qu'on propose à la personne d'élever l'animal, de le mettre à mort, de le dépouiller et enfin de le manger. Et c'est ainsi qu'on connait véritablement les limites du monde et, évidemment, on ne va pas avoir le même respect pour la viande si on aura élevé l'animal, si on aura été obligé de le tuer et si on a été obligé de le dépecer.

Voici un monde dans lequel il y a des limites, un monde qui nous résiste. C'est ça dont nous avons besoin. Alors je ne crois pas qu'on va être masochistes comme ça et je ne le souhaite pas d'une certaine manière. Mais enfin, je trouve que l'éducation à

l'environnement parfois, oui, effectivement, me fait un peu sourire. Je ne dis pas que c'est inutile, évidemment, il faut éduquer les enfants à trier ses déchets etc.

Intervenant 3

Pour commenter sur ce débat, deux choses me frappent : je crois qu'il y a un certain nombre de fausses oppositions qui sont en train de se créer dans le débat. Peut-être, étant de tempérament foncièrement pessimiste, je vois les choses différemment de Gilles ; mais, il est frappant que je retrouve finalement la même conclusion ; donc, je ne suis pas sûr que la question de tempérament soit fondamentale.

Tout d'abord, s'agissant du débat sur les limites, je crois que, sans jeu de mots ou avec un jeu de mots, vous avez évacué un petit peu vite l'objection de Romi qui ne portait pas sur le Bangladesh mais sur la Californie. Et du coup la différence est celle entre des limites qui sont externes à l'action humaine, d'où la remarque de Gilles sur le masochisme, et des limites qui sont internes à des systèmes qui promettent tout, mais, ne donnent pas tout. En d'autres termes quand on a une chasse d'eau dont on n'a pas le droit de se servir, on est confronté non pas à une limite externe de la même nature que chasser sans route pour acheminer son 4X4 à l'orée de la forêt, mais à une limite qui est interne à un système et le vrai débat, il est là-dessus.

Il n'est pas sur la présence ou l'absence de limites mais sur la manière par laquelle ces limites sont internalisées ou externalisées. Et du coup, j'ai peur qu'on s'enferme, ici, dans une perspective sur l'éthique qui est foncièrement héroïque. C'est celle que vous défendez finalement. Il faut être un héros pour être éthique. Or, c'est la position de George Orwell aussi qui regrette qu'aujourd'hui chacun ne fabrique pas ses propres meubles et qui s'acharne à le faire lui-même, même s'il n'en était guère capable et qui regrette que, finalement, ce soit de plus en plus facile de conduire une automobile. Il a prévu quelque part à quel point elles se conduiraient bientôt toute seules alors que, il n'y a pas si longtemps, dit-il dans un de ses essais, il fallait pour conduire une automobile à peu près autant de "*skill and nerve*" en anglais, je ne sais pas comment on traduirait ça en français, de capacité et de force nerveuse que pour chevaucher un cheval.

La difficulté bien sûr c'est que l'héroïsme de l'éthique suppose un monde qui est doublement vide. Vide au sens où il y a du vide, des espaces inoccupés, donc, le héros est avant tout un explorateur, et deuxièmement, vide des capacités techniques par lequel le monde est équipé. Et, du coup, si on crée cette opposition entre une éthique qui est fondamentalement celle du héros et de l'explorateur, ce sont vos exemples, mais je crois

qu'ils ont un sens beaucoup plus profond que les seuls exemples que vous avez pris, et un monde confortable et facile, on se retrouve dans une impasse, pure et simple, qui est l'impasse d'Orwell, mais, qui est tout autant l'impasse d'Heideger. Si nous ne sommes pas capables d'imaginer une éthique pour le monde dans lequel nous vivons, alors nous ne pourrons que déplorer. Alors la question c'est : pouvons-nous faire plus ou mieux que déplorer ? Ou est-ce que seul aujourd'hui un dieu peut nous sauver ?

B.Alliot

Peut-être.

Intervenant 3

Donc on est bien ramené à Heideger.

B.Alliot

Je ne vous avais pas finalement posé une question ; mais c'était plus une réflexion. Moi, je ne crois qu'à la nécessité ; je suis un peu basique comme garçon. Je ne crois pas à l'émergence d'une éthique particulière. Il y a peut-être des limites en Californie ; mais, en quoi l'éthique est concernée là ? Il y a des limites qui s'imposent et on remarque une adaptation des sociétés face à ces limites qui commencent à entrer dans le théâtre du quotidien. Il faut espérer que ça se passe ainsi. Peut-être que seul un dieu peut nous sauver. La matière demeure et la forme se perd, que peut-on faire?

Intervenant 3

Déplorer.

B.Alliot

Déplorer ou agir au quotidien. Moi j'agis aussi ; je suis comme Gilles, je suis administrateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux ; j'aime beaucoup les oiseaux, vous voyez. J'essaie de les protéger, je suis aussi d'une certaine façon dans l'action ; mais, je suis capable de relativiser mon action.

Jean-Noël Roulleau

Responsable Appui Environnemental et social, Agence française de développement

Responsabilité Sociétale et Ethique à l'AFD

1. L'Agence Française de Développement : une institution au service du développement durable

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement lutte contre la pauvreté, soutient la croissance économique et participe à la valorisation des biens publics mondiaux dans les pays en développement, les pays émergents et l'Outre-mer. Elle agit sous le contrôle et en étroite collaboration avec ses ministères de tutelle.

Grâce à la large gamme d'instruments financiers qu'elle a su développer et enrichir, l'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux très divers. Elle intervient ainsi dans cinq continents et dans l'Outre-mer.

Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire (OMD). Ces objectifs de développement prioritaires ont été définis en 2000 par les Nations unies, visant à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015.

L'AFD contribue également à la préservation des biens publics mondiaux et peut répondre à des situations de crise.

2. La politique RSE du Groupe et sa transcription opérationnelle

Le Conseil d'Administration de l'AFD a adopté en 2007 une politique Responsabilité Sociale et Environnementale qui fixe les grandes orientations au niveau des stratégies, des opérations et du fonctionnement interne. Cette politique s'accompagne de documents de référence :

- Politique de transparence ;
- Démarche de maîtrise des risques E&S des opérations ;
- Engagements d'écoresponsabilité.

La démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux des opérations financées par l'AFD vise à :

- Maîtriser les risques techniques : risques naturels, risques liés aux activités humaines, risques de santé publique ;
- Améliorer l'efficacité et la qualité des opérations : consommation de ressources naturelles, empreinte écologique, rentabilité ;
- Identifier les coûts E&S afférents : pour les financer correctement ;
- Gérer les risques financiers, légaux et réputationnels : pollution, troubles sociaux, "acceptation sociale des opérations".

Cette démarche s'applique à l'ensemble des financements du Groupe. Les risques potentiels environnementaux et sociaux sont estimés dès l'identification de l'opération ; les évaluations environnementales et sociales, dont l'ampleur est adaptée au risque potentiel, débouchent sur la production et la validation d'un Plan de Gestion Environnemental et Social. Les recommandations de ce Plan de Gestion sont intégrées dans les conventions de financements et font partie des engagements pris par le maître d'ouvrage de l'opération.

3. La Charte d'Ethique

Il s'agit d'un ensemble de règles de conduite considérées comme bonnes (en général), prises dans le contexte d'une collectivité, comme l'entreprise.

Depuis 2004, le Groupe AFD s'est doté d'une Charte d'Ethique, dans laquelle sont consignés les engagements du Groupe, au service de sa mission et de son ambition.

Les principes fondamentaux de la Charte d'Ethique Professionnelle sont :

- Respect des personnes ;
- Souci de l'impartialité ;
- Ouverture et transparence ;
- Respect de la confidentialité ;
- Souci de l'impact environnemental / social.

4. Conclusion

Selon son nouveau Plan d'Orientation Stratégique, l'AFD se fixe comme objectif de devenir un acteur de référence par la recherche des meilleurs standards dans ses divers métiers.

L'Agence souhaite se fixer des exigences nouvelles pour s'adapter à son changement de dimension comme aux évolutions du contexte dans lequel elle intervient, notamment en renforçant son dispositif d'éthique et sa politique RSE.

Autour de cet objectif, les démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale, et celle de l'Ethique, se rejoignent et se complètent.

Pour un établissement comme l'AFD, il s'agit d'une double considération :

- une démarche interne à l'organisme : démarche RSE interne et comportement éthique des agents ;
- une démarche opérationnelle : dans les financements, elle vise à introduire les éléments de ces démarches, par le renforcement de pratiques existantes.

DEBATS

Marianne Cohen :

J'avais une question à vous poser parce que vous avez beaucoup parlé donc de cette responsabilité sociale et environnementale. Vous avez cité un certain nombre d'indicateurs,

et vous n'avez pas fait référence finalement à la notion d'équité, et je me demandais justement , en relation avec cette mise en relation entre éthique et développement, comment est-ce que vous intégriez ces enjeux liés à l'équité qui peuvent éventuellement être basculés par vos actions de développement.

J.-N. Roulleau :

L'équité en fait, c'est une notion qu'on essaye de toucher au travers des processus d'évaluation de nos opérateurs […] on essaye […] en fait, il y a deux volets qui sont un petit peu compliqués pour nous.

Il y a à chaque fois nos objectifs qu'on poursuit dans nos financements et dans les types de projets qu'on cherche à financer il y a l'équité qui apparaît, qui est un des facteurs qu'on essaye de poursuivre. Et puis il y a aussi la partie sur laquelle, nous, on travaille, dans notre division, qui est l'évaluation. Et donc qui est que, au travers cette partie évaluation sociale qui est mise en œuvre et qui est un petit peu originale par rapport au, comme je l'ai dit, par rapport aux dispositifs d'évaluation qu'on connaît en Europe et dans d'autres pays, qui est un des critères qu'on essaye d'analyser dans nos évaluations sociales, de savoir comment on […] les bénéfices apportés par le projet se répartissent au sein des populations, et en particulier d'apporter une attention particulière aux populations les plus vulnérables et donc de de voir si, au travers de la mise en œuvre des projets qu'on finance effectivement, on peut orienter et prendre en compte cette question d'équité.

Je prends juste un exemple, parce que je reviens du Cameroun sur lequel on est en train de finir l'évaluation du projet de barrage. On a essayé d'orienter les financements du projet, et notamment sur toute la partie du plan de gestion environnementale et sociale qui accompagnent ce projet , l'objectif est de mettre en place un barrage, une usine hydroélectrique et des lignes de transmission pour rejoindre le réseau électrique et donc il y a tout un programme de gestion environnementale et sociale dont un des objectifs est de faire revenir une partie des bénéfices, qui est pour l'ensemble du pays, aux populations directement impactés par le projet. Et donc le premier objectif est évidemment, c'est qu'elles bénéficient des électrifications puisque malheureusement, bien souvent dans un certain nombre de projets, les gens qui sont à proximité d'une usine électrique voient passer les lignes électriques au-dessus de leurs maisons, et elles, continuent à s'éclairer à la bougie, et donc au moins qu'elles aient l'électricité. Et puis, qu'à partir de là, qu'elles aient aussi des infrastructures sanitaires, des écoles, des routes. Et donc les bénéfices du projet puissent

aussi être amenés aux populations locales. Je vous ai vu acquiescer quand on parle d'électrification, de gens qui voient passer des lignes à haute tension à partir d'un pylône haute tension, donc il y a un certain nombre d'activités connexes à mettre en œuvre, et donc c'est pas si simple que ça.

Et voilà, c'est un exemple de ce qu'on essaye de faire.

Romi Mukherjee

Juste deux petites questions.

Tout d'abord, on a vu le mot d'intégration dans beaucoup des slides de votre présentation. Je voudrais juste savoir ce que veut dire « Intégration » dans ce contexte.

On voit le mot plusieurs fois. Bien entendu le mot intégration c'est un mot compliqué, particulièrement quand on parle de développement notamment en Afrique etc. Donc est-ce qu'on parle d'intégration au niveau des infrastructures ou intégration sociale, intégration économique, ou est-ce que le mot signifie quelque chose de plus complexe ?

Deuxièmement, ils appellent, bien entendu l'Agence « Française » de Développement. Il y a quoi de français dans cette agence ? C'est-à-dire, c'est quoi le rapport entre l'histoire de la politique française par rapport au reste du monde et l'Agence Française de Développement ? C'est quoi le rapport entre les politiques mondiales de la France et l'Agence Française de Développement ? Et on suppose qu'il y a paradigme du développement qui est particulièrement français n'est-ce pas ? Donc y a-t-il un paradigme du développement qui est américaine qui est différente de la vôtre ? Et donc, y a-t-il une sorte de concurrence entre les développements nationaux partout dans les pays ? Je pense surtout quand on voit ces phrases comme ça aux archéologues du dix-neuvième siècle qui ont pris le territoire : « c'est mon territoire » ; « ça c'est celui de l'archéologie française, ça c'est l'archéologie allemande » etc. Et y a-t-il une sorte de concurrence dans le monde du développement qui est un peu pareil ?

J.-N. Roulleau :

D'accord. Première question sur l'intégration. Je n'avais pas noté que je l'avais dit aussi souvent. Ce qu'on essaye d'obtenir en fait c'est que la démarche d'évaluation environnementale et sociale dont on est porteur, ce ne soit pas quelque chose qui vienne se greffer sur la démarche de financement des opérations parce que c'est […] le côté le plus caricatural c'est que le chef de projet ou le maître d'ouvrage développe un projet :« puis voilà

je fais un nouvel infrastructure » ; « j'ai décidé de faire ci, faire ça » et puis « ah mince il faut que je fasse une évaluation donc je prends un consultant, je fais vite un petit rapport, je le donne au bailleur de fond et il est content. Il a son évaluation et après on continue comme si de rien n'était ».

Donc c'est dans ce sens-là qu'on essaye, nous, d'être présents, comme vous avez pu le voir, sur le site du projet dès l'identification et dès le début avec cette espèce de grille un peu simple de classification A B C. Evidemment derrière on essaye d'aller un petit peu plus loin, mais que dès[…] au plus tôt dans la conception du projet, on ait intégré la démarche. Et puis on essaye de remonter y compris dans les évaluations des programmes, des politiques, voire des évaluations de nos stratégies d'intervention. Ce qui est difficile et on le voit bien y compris au niveau européen sur les évaluations des plans politiques et programmes.

Aujourd'hui, on ne va pas très loin. Et donc c'est sur ce concept là que je parle d'intégration, c'est à dire que ça fasse partie du processus d'évaluation comme l'évaluation financière, comme l'évaluation des retours économiques etc, et que ça devienne quelque chose de naturel. Et c'est dans ce sens là que je parle d'intégration.

Sur la deuxième question sur la partie française [...] d'abord, beaucoup de pays de l'OCDE ont des agences bilatérales de développement qui sont à la fois […] parce qu'effectivement, chaque agence a ses propres stratégies qui correspondent à une culture, à aussi une influence diplomatique du pays qu'il va avoir avec des pays dans lesquels il intervient, et donc l'AFD, comme je l'ai dit est l'opérateur pivot de la politique de coopération du gouvernement français, mais n'est pas le seul. Le gouvernement français met aussi beaucoup d'argent du contribuable français dans des agences multilatérales […]à la banque mondiale, dans les banques régionales de développement, la banque asiatique de développement, africaine de développement, inter-américaine de développement, mais aussi beaucoup d'argent à l'Europe qui a elle-même des outils, des agences de développement multilatérales de développement, à la banque européenne d'investissement. Nous ne sommes que la partie bilatérale le la coopération française.

Et puis, à côté de ça, dans les politiques d'influence de la France, y'a tout ce qui est le réseau des écoles françaises, la culture, l'éducation etc, et y compris des bourses pour que des étudiants à l'étrangers viennent étudier en France.

Donc en fait, nous sommes effectivement une agence française puisqu'en fait elle est l'agence du gouvernement française mais qui intervient au sein d'agences multilatérales qui sont par ailleurs co-financés par le gouvernement français et d'autres co-financements.

Oui, il y a quelques fois un peu de concurrence. J'ai eu la chance de passer quatre ans dans une agence locale dans un des pays d'intervention de l'AFD, et c'est vrai que quelques fois on essaye de financer des projets avant les autres. Ce qui est plus, d'ailleurs, une question de communication. On aime bien montrer qu'on a fait le meilleur projet etc. Mais y'a aussi, tout un processus d'harmonisation des pratiques, parce que quelques fois, quand on se met à la place du pays récipiendaire de l'offre, chaque agence a ses propres procédures, et donc pour peu qu'on soit dans un projet sur lequel il y a un co-financement, c'est un casse-tête pour le maître d'ouvrage parce qu'il doit produire tel rapport pour tel bailleur de fond, tel rapport pour tel bailleur de fond etc, donc on essaye de mutualiser. Et en particulier entre la coopération allemande, la coopération française, et la banque européenne d'investissement, on est en train de mettre en place un dispositif de reconnaissance mutuelle de nos procédures qui fera que, quand on intervient en co-financement, il n'y aura qu'une seule des trois agences qui fera toutes les procédures d'évaluation et pas seulement environnementale et sociale, mais aussi financier, juridique etc, pour faciliter la vie du maître d'ouvrage qui reçoit ces financements. Donc c'est vrai que, il faut reconnaître que localement il peut y avoir un petit peu de compétition mais il y a quand-même tout un processus d'harmonisation et de complémentarité des agences multilatérales avec des moyens beaucoup plus importants (qui?) ont la possibilité d'agir sur des politiques sectorielles dans ces pays d'intervention alors que les agences bilatérales interviennent plus à l'échelle du niveau des projets et de mise en œuvre de ces politiques sectorielles.

Gilles Benest

Si j'ai bien compris ce que vous avez raconté, l'intervention de l'Agence Française de Développement, c'est surtout un soutien pour les investissements.

Ma question à partir de là, elle est double :

Quel suivi vous arrivez à mettre en œuvre sur l'efficacité des soutiens que la France a apporté par votre intermédiaire et ce qui me fait vous poser cette question c'est l'expérience que nous avons eu, nous, à Espace et Milieux au Maroc qui est une des zones dans lesquelles vous intervenez beaucoup. Nous avons eu la chance de travailler sur un petit village qui est au bord d'un des grands barrages, le deuxième en taille du pays, construit par les français, dans les années cinquante, donc c'est pratiquement une antiquité aujourd'hui. Et il se trouve que ce barrage est en train de changer complètement d'efficacité et d'utilité.

Première chose, les habitants qui sont restés au bord du lac de retenue n'ont pas eu le droit d'utiliser l'eau de ce barrage, ce qui, au regard de l'intégration et retombées de l'équité dont parlait Marianne Cohen tout à l'heure nous chatouille un petit peu. C'était dans les années cinquante ; cela étant, ça dure encore. Deuxième chose, l'eau qui a été récupérée dans ce barrage a été faite en utilité pour développer des agricultures industrielles dans la plaine à proximité. Et donc, là encore, pour bénéficier ou profiter à une petite partie de la population. Donc quelques uns dont les maisons ont été engloutis, mais proportionnellement très peu nombreux.

Troisième chose, ce barrage n'est absolument pas entretenu ; ce barrage n'est pas entreneu et vous savez parfaitement que techniquement, les particules portés par l'eau sédimentent dans le barrage. Aujourd'hui, celui-ci a perdu plus de la moitié de son volume d'eau tout simplement parce qu'il n'a pas été régulièrement […] etc etc. Et vous voyez toute l'importance du suivi.

Et ce barrage aujourd'hui est en train de se tourner non plus vers de l'irrigation mais vers du tourisme, ce qui pose encore d'autres problèmes.

L'importance du suivi, comment est-ce que vous le prenez ?

Et la question qui est liée à celle-là, notamment parce que ça a des effets à très long termes […]

Vous avez beaucoup parlé de Rio. Rio c'est quand même essentiellement la biodiversité et un développement durable sans prise en compte de la biodiversité et pas seulement l'environnement […] Comment est-ce que vous prenez en compte la biodiversité dans toutes vos pratiques ?

J.N. Roulleau

Oui c'est vrai, on a une activité qui est principalement tournée vers les investissements. Il faut savoir que jusqu'à très récemment (moins de 10 ans) toute la partie développement humain, n'était pas dans le champ d'intervention de l'AFD. C'était le ministère des affaires étrangères qui, en direct, portait ces interventions-là. Ce sont donc des activités que l'on a récupéré relativement récemment. C'est que quand on parle de développement économique on est plutôt portés sur les investissements, d'autant plus que c'est un dispositif relativement lourd et que par conséquent on peut difficilement porter des toutes petites opérations à quelques centaines de milliers d'euro et donc forcément on

s'oriente plutôt vers les infrastructures ; la diapositive que j'ai présenté sur la répartition des financements, effectivement, montre bien qu'on est plutôt sur les infrastructures.

En termes d'efficacité, on a essayé de développer depuis un peu plus de 10 ans, des indicateurs d'impact et donc suit aujourd'hui, quand on fait des projets d'eau potable, le nombre de personnes qui sont connectés au réseau d'eau potable ou qui ont accès à une borde d'eau potable dans un rayon limité ; qui sont connectés à l'électricité, qui ont accès à l'éducation etc. Donc il y a une approche par les indicateurs de résultat plus que par le montant financier mis en œuvre ou le kilomètre de réseau électrique qu'on a pu financer. On est une des agence, une des seules agences, à avoir un réseau local aussi étendu et le fait d'avoir plus de 700 personnes dans le réseau local (à la fois des expatriés et des agents locaux), nous permet d'avoir une présence locale et un suivi beaucoup plus efficace ou en tout cas beaucoup plus poussé que des agences de développement qui y vont, ponctuellement, par des missions depuis le siège. Et on a aussi une procédure d'évaluation, une fois que le projet est fini, à la fois des évaluations systématiques pour savoir si ce qu'on a souhaité mettre en place est effectivement mis en place (ça c'est une évaluation qui est faite assez rapidement à la fin du projet) et puis on a une division d'évaluation qui, elle, prend des projets sur une thématique et qui prend des projets 4 à 5 ans après la fin du projet pour voir ce qu'il reste de ce projet, et qui est un processus d'apprentissage et d'évolution permanente au vue de ce qui s'est fait dans les opérations.

Sur le suivi et qu'est-ce qui peut accompagner notamment les infrastructures ça fait partie des évaluations. Les évaluations ne portent pas uniquement sur la qualité du béton qu'on va mettre en œuvre et savoir si toutes les études d'ingénierie ont bien été mises en place, mais aussi quel est le dispositif institutionnel qui est mis en place pour assurer la durabilité de l'infrastructure et qui font quelque soit l'objet de conditionnalité à nos financements où on accepte de financer telle infrastructure à condition qu'il y ait telle structure mise en place, à condition qu'il y ait tel dispositif de suivi ou de surveillance, à condition que tel ministère prenne en charge tel volet de mise en œuvre du projet ou des mesures d'accompagnement. Pour revenir à l'exemple que je citais du barrage au Cameroun, qui est porté par un organisme public (electricity developpement of Cameroun) il n'y a pas moins de 6 ou 7 ministères qui sont associés au projet (les forêts, l'aménagement du territoire, la gendarmerie, l'eau et l'énergie, etc.) qui ont chacun leur responsabilité dans l'accompagnement du projet de barrage qui est porté par un établissement public camerounais. Par contre ce que vous citez sur le barrage dont vous parlez, qui est un sujet que je connais bien puisque dans les 4 ans que j'ai passé en agence c'était justement au

Maroc, ça pose effectivement la question de nos moyens d'intervention. Il faut rappeler qu'on est une banque de développement, on est un organisme financier et on ne fait que financer des opérations qui sont mises en œuvre par des maîtrises d'ouvrage publiques et donc sous la responsabilité d'un gouvernement local. Donc on porte une responsabilité et on met en œuvre des conditions d'intervention qui vont plus loin que ce que fait une banque classique. Pour prendre un exemple trivial, si vous faites un emprunt à votre banque pour vous acheter une voiture elle ne va pas se soucier de savoir si vous faites des excès de vitesse avec ou pas. En fait nous on s'engage sur ces questions-là, mais par contre nous on n'a pas la possibilité d'aller tenir la main du gouvernement marocain pour lui dire il faut mettre un programme de limitation de l'érosion dans la retenue. On essaye de le faire dans les projets qu'on finance. Aujourd'hui quand on finance un barrage les populations locales bénéficient du projet. On fait en sorte qu'au minimum, l'impact qu'elles reçoivent soit compensé mais aussi qu'elles puissent avoir un partage des bénéfices apporté par l'ouvrage. C'est vrai que dans ce qui à été fait dans les années 50, voire même dans les années plus récentes, y a des exemples assez négatifs. Mais tous les défauts que vous avez identifiés sur ce projet de barrage, on essaye de les régler. Ce n'est pas toujours simple quand on prend l'exemple du Laos qui a pour ambition de devenir la pile électrique de la péninsule indo chinoise et qui développe un nombre de barrages assez considérable, nous avons participé au financement d'un barrage célèbre qui est le barrage de Nam tum de qui a été extrêmement décrié par un certain nombre d'ONG internationales mais pour lesquelles les bailleurs de fonds ont souhaité que ce soit un exemple de gestion des impacts environnementaux et sociaux sur un barrage et qui était extrêmement lourd et compliqué à mettre en œuvre, y compris pour le gouvernement laotien et qui a coté de ça met en place un autre barrage en allant chercher une entreprise d'un pays riverain que je ne citerai pas, et qui vient financer et construire un barrage et qui dit au gouvernement laotien «pour les populations locales, vous allez me débarrasser tout ça », et hop on prend un camion militaire et on va pousser tous ces gens, et là il n'y a personne qui vient embêter le gouvernement laotien, les ONG n'ont aucune prise. Donc il y a un petit peu deux poids deux mesures, quand on veut faire bien on est abondamment critiqué et quand ça se fait en catimini avec un pays riverain, il n'y a pas de soucis. Voilà donc ça fait partie aussi des limites de nos interventions malgré toute la bonne volonté de mise en œuvre il y a des choses qu'on ne sait pas régler ou qu'il faut régler par d'autres interventions. Moi personnellement quand j'étais au Maroc, j'aurai bien aimé aider le gouvernement à mettre en place un programme de limitation de l'érosion et de restauration des sols. Le gouvernement n'avait pas la volonté de mettre en œuvre ce programme et

n'était pas prêt à s'endetter pour la mise en œuvre de ce programme, donc c'était un petit peu limité.

Pour la dernière question sur la question de biodiversité on a à la fois des financements directement affectés à des opérations liées à la biodiversité soit par le financement d'aires protégées, au Maroc particulièrement, on avait un projet de mise en place d'un parc national, c'est le cas au Mozambique, c'est le cas au Kenya. Il y a quelques pays dans lesquels on finance des opérations directement liées à la préservation de la biodiversité. On est en train d'instruire un projet de financement au Mexique sur la mise en œuvre de la politique de protection de la biodiversité. Et puis il y a tout ce que j'ai décrit dans les évaluations environnementales de nos projets, il y a un volet biodiversité, et qu'on essaye d'étendre (ce n'est pas très facile) aux questions de services rendus par les éco systèmes. On se heurte souvent malheureusement au fait que dans les pays dans lesquels on intervient les connaissances initiales sont très limitées et que s'il fallait faire des inventaires écologiques des aires d'intervention de nos projets, il nous faudrait 10 ans, 15 ans avant de poser la première pierre et donc on se heurte à une connaissance initiale assez limitée qu'on essaye de résoudre au travers d'interventions soit de consultants y compris de laboratoires universitaires, mais il y a évidemment un décalage entre le pas de temps de la recherche (puisqu'il s'agit de recherche et de connaissance du patrimoine écologique) et de mise en œuvre des infrastructures où les gouvernements sont toujours pressés, et une fois qu'ils ont pris la décision de construire quelque chose sont toujours pressés de construire. Donc voilà, on essaye de jouer sur ces deux volets puisqu'il y a pas mal de sites dans lesquels on développe nos projets où dès qu'on essaye d'envoyer un ornithologue ou un spécialiste des papillons, il va découvrir des nouvelles espèces parce qu'on est dans des territoires totalement vierges.

Territoires
Ecologiques

John CROWLEY

Team leader for Global Environmental Change in the UNESCO Division of Ethics, Science and Societ[25]

Éthique et pratique du développement

Qu'est-ce qui vaut comme « éthique », surtout si elle doit être dite, par l'intermédiaire du développement, « durable » ?

Une double interrogation est nécessaire à cet égard. Il ne s'agit ni de se demander où nous en sommes et quoi faire à la lumière de valeurs que chacun partagerait ; ni de réfléchir à des valeurs sous le signe d'un constat partagé sur l'état du monde et sur sa marche. Comme Edgard Morin, notamment, l'a bien souligné, la question du développement nous confronte à l'*ambivalence*.

Ensuite, dans cette double interrogation, face à cette ambivalence, il importe de résister à la tentation de la prédication. Le problème n'est pas que je dise ou que nous disions – fût-ce unanimement – ce qu'est le « développement », afin d'en convaincre les autres – voire de les contraindre[26] . Il s'agit plutôt d'élaborer un monde commun, au sens très classique de la philosophie politique, mais aussi au sens plus nouveau de l'interdépendance planétaire. Du coup, la manière de faire fait partie intégrante de la tâche elle-même. Pas d'éthique sans réflexion critique sur l'éthique. Pas de développement sans réflexion critique sur le développement.

25 Les opinions exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et ne doivent pas être considérées comme exprimant une position officielle de l'UNESCO sur les questions traitées.

26 La référence à la contrainte peut apparaître excessive. Pourtant, un certain nombre de scientifiques convaincus de la gravité des menaces qui pèsent sur l'humanité et l'incapacité des processus politiques actuels à y répondre en concluent que c'est le principe démocratique en tant que tel qui constitue une impasse. Comme James Lovelock, par exemple, ils en appellent à une suspension des règles démocratiques au nom de la sauvegarde d'un intérêt supérieur. Pour autant que le développement durable exigerait des transformations fondamentales des comportements et des institutions, il serait donc légitime de les imposer.

Ces préalables étant posés, essayons d'être plus précis sur les problèmes qui se posent, en ayant à l'esprit les enjeux internationaux très concrets : du changement climatique, de la biodiversité, du développement durable, du développement tout court, à l'approche de l'échéance de 2015, essentielle pour le cadrage futur de l'action de la communauté internationale.

Envisagée en termes sociologiques, l'éthique peut se lire de deux manières au moins, dont l'articulation est au fondement même de la sociologie, de Hegel à Durkheim en passant par Marx, Tocqueville, Mill et Comte. D'une part, l'éthique est affaire d'*identité*, entendue comme capacité construite de se reconnaître (et d'être reconnu) à travers la réflexion sur soi. D'autre part, l'éthique nomme la *conscience subjective* de la solidarité inscrite objectivement dans l'interdépendance. Ainsi, la matière de l'éthique est constituée par les trois plans de l'identité, de la solidarité et de leurs relations.

Sur le plan de l'identité, se pose la question : que dois-je faire pour être ce que je dois être, pour me conformer à mon statut ou à mon destin, pour devenir ce que je suis ? Les différences entre ces formulations ne sont évidemment pas sans importance. En particulier, une éthique du « souci de soi », qui envisage l'identité comme un projet, se distingue nettement d'une éthique de la conformité, pour laquelle le statut ou le destin seraient donnés, la démarche éthique étant celle de la recherche de la convenance ou de la bienséance. La notion nietzschéenne de « style », dont Baudelaire fut un précurseur, représente une manière, parmi d'autres, de surmonter cette opposition en fusionnant la contrainte externe de la conformité avec la contrainte interne du souci de soi.

Sur le plan de la solidarité, se posent des questions assez différentes, entre les formulations desquelles les écarts sont à nouveau significatifs : que dois-je faire pour rendre justice à ce que je reçois d'autrui, à ce qui n'existe que parce que nous y œuvrons ensemble, délibérément ou sans en être conscients ?

Enfin, identité et solidarité ne sont pas indépendantes l'une de l'autre – sauf peut-être dans une certaine perspective existentialiste romanesque. Elles entretiennent des relations complexes qui résultent de la possibilité (mais quand, comment et avec quelles conséquences ?) que l'autonomie morale et l'interdépendance puissent entrer en conflit.

Ces considérations, certes très vagues et très générales, font émerger trois problèmes importants qui portent directement sur la question du développement durable.

Tout d'abord, nous héritons d'un cadre de pensée où l'articulation entre identité et solidarité est assurée par la réciprocité de la reconnaissance. Cela s'applique mal à l'interdépendance entre humains et non-humains, surtout quand le non-humain prend la forme de systèmes abstraits comme la biodiversité ou le climat. Un tel cadre de pensée s'applique également avec difficulté à l'interdépendance entre humains qui ne partagent pas le même temps – qu'ils puissent s'individualiser, comme les morts, ou seulement se saisir comme agrégat, telles les générations futures.

Ensuite, à travers la dimension identitaire de l'éthique, on voit à quel point la notion de développement mobilise un arrière-plan organiciste mal maîtrisé. Cet arrière-plan passe par une métaphore très traditionnelle, et suppose une ontologie qui ne l'est pas moins. La métaphore, c'est celle du gland et du chêne, qui exprime la relation – nécessaire, interne – entre des processus qui s'inscrivent dans le temps pour former une seule dynamique : celle de la croissance comme réalisation du potentiel. Le chêne est déjà dans le gland – pourtant, le gland n'est en rien un chêne en miniature. Les transformations qualitatives et quantitatives se corrèlent et s'articulent ainsi autour de l'identité de l'être qui, peu à peu, se développe. C'est parce que l'unité des différents processus de transformation est donnée par l'être qui en est le sujet que cette métaphore fonde une ontologie – fondamentalement aristotélicienne, mais influente bien au-delà des héritiers explicites d'Aristote – dans laquelle les êtres se développent et, surtout, se définissent essentiellement par leur manière spécifique de se développer. Michel Foucault a bien montré comment, au tournant des 18e et 19e siècles, l'espace des sciences que nous disons aujourd'hui « humaines » s'est recomposé autour d'un vitalisme ontologique qui est précisément celle du développement, dont le reflet dans l'économie politique, puis dans l'ensemble des disciplines qui en sont issues, constitue l'impensé de nos réflexions contemporaines[27] . Afin de pouvoir apprécier la pertinence de l'idée de développement pour la saisie des problèmes qu'elle est censée éclairer, encore faudrait-il la mettre en question, c'est-à-dire penser ces impensés.

Enfin, la notion essentielle de responsabilité, qui représente un élément constitutif de l'éthique sans l'épuiser en rien, s'applique mal au type de dynamiques sociales et

27 Michel Foucault, *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966.

écologiques systémiques dans lesquelles s'enchâssent les défis du développement durable. En effet, ni la responsabilité causale – tu répareras ce que tu as cassé –, ni le principe d'assistance – tu feras ce que tu peux pour aider, même si tu n'as rien fait pour provoquer le problème – ne s'accommodent aisément des interdépendances distendues, dispersées qui caractérisent notre monde.

Repenser le développement de manière éthique, repenser l'éthique à la lumière des enjeux du développement – voilà donc ce qui est requis aujourd'hui. Le problème est évidemment vaste. Pour le simplifier un peu, je m'appuierai sur la définition canonique donnée en 1987 par le rapport Brundtland, qui disait, en substance : « un développement durable, c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans nuire à la capacité qu'auront les générations futures de répondre à leurs besoins ».

Il est frappant que, si l'on retire le mot « développement », le sens de la définition n'en est absolument pas modifié. C'est exclusivement l'adjectif « durable » qu'il s'agit de préciser, comme si le « développement » en tant que tel était indifférent aux qualificatifs qu'on peut lui associer. De cette observation, et de la place centrale donnée à la « satisfaction des besoins », on peut tirer, au premier abord, deux conclusions assez différentes.

D'une part, on pourrait imaginer que le mot « développement » ne soit qu'un synonyme commode – parce que politiquement consensuel – de la satisfaction des besoins. Nous aurions ainsi rompu avec l'ensemble de l'impensé que je viens d'évoquer. Le développement ne serait ainsi plus le déploiement dans le temps d'un ensemble de processus technico-économiques, avec leurs corrélats sociaux, politiques et culturels, qui exprimerait le potentiel de l'humanité en général, et de chaque société particulière en son sein. Le développement, au contraire, ne serait plus qu'une réponse – nécessaire – à l'écart entre besoins et satisfaction qui caractériserait aujourd'hui certaines sociétés. L'horizon du développement, en d'autres termes, en serait la pleine réalisation pour tous.

Il ne fait aucun doute que cette vision est actuellement présente – et même influente – dans le débat public. Le problème, c'est que ceux qui souscrivent à une telle conceptualisation de la durabilité comme satisfaction des besoins, dans les limites des contraintes imposées par les « systèmes de survie » planétaires, n'utilisent justement pas le

vocabulaire du « développement ». Ils sont au contraire hostiles à l'expression « développement durable », dont ils font volontiers un oxymore. Pour tous les partisans, selon des modalités d'ailleurs assez différentes, de la « décroissance », il faut rompre avec le développementalisme pour assurer la durabilité. À leurs yeux, l'impensé du développement est tellement puissant que, une fois qu'on l'a rendu explicite, le terme n'est plus disponible pour un autre usage.

Bien entendu, nul n'est propriétaire du sens d'un mot. On peut toujours proposer que « développement » fonctionne désormais comme un simple synonyme du processus conduisant progressivement à une pleine satisfaction des besoins, ce processus n'étant pas le déploiement ontologique d'un potentiel mais l'expression pratique, et contingent, d'un ensemble de choix. Peut-être même donne-t-on ainsi un sens plus précis, et davantage compatible avec le souci de la durabilité, au « droit au développement » que celui qui prévaut jusqu'à présent dans les discussions internationales. Il n'empêche qu'un tel programme terminologique n'a pour l'instant guère de point d'appui.

Il paraît donc plus plausible de conclure que, dans le rapport Brundtland, la référence au développement est d'ordre analytique et non seulement terminologique. Le développement – redéfini – ne serait pas un synonyme de la satisfaction progressive des besoins. De manière conforme à son usage traditionnel, le développement serait au contraire un modèle spécifique de satisfaction des besoins.

En d'autres termes, l'idée du développement durable se dédouble. D'une part, c'est par le développement – envisagé comme déploiement et en particulier comme diffusion du « progrès », notamment mais non exclusivement technique – que les besoins de tous seront progressivement satisfaits. D'autre part, à condition que ce développement-là soit sensible aux limites que lui imposent les systèmes planétaires, ainsi qu'à ses propres limites internes, il peut effectivement assurer de manière pérenne la satisfaction des besoins de tous. Le second point constitue bien entendu un pari sur la possibilité pratique d'un développement qui soit durable. Il n'est clair qu'il n'y a aujourd'hui aucun consensus à cet égard. Cette interprétation possible du développement demande au minimum à être soigneusement interrogée.

En outre, la question des besoins et de leur rapport au développement ne peut pas s'envisager de manière purement externe. Ce n'est pas seulement que le développement ne soit pas autonome par rapport au cadre écosystémique : cela, c'est l'acquis de la notion de développement « durable ». Surtout, la nature de l'homme n'est pas davantage autonome par rapport à ce cadre écosystémique. C'est cela, en substance, l'« anthropocène », considéré à la fois comme une hypothèse scientifique et comme un horizon éthique : l'émergence d'une planète « autopoïétique », consciente d'elle-même, de manière en tout cas partielle, par la médiation de la conscience humaine.

Ainsi, on notera que la question éthique ne s'impose pas de l'extérieur à la réflexion critique sur le développement. Elle en est, au contraire, une dimension constitutive.

D'où une série complexe de questions. Qu'est-ce qu'un « besoin », avec ce que cela implique de droit prioritaire à la satisfaction ? Comment tenir compte de la diversité légitime des valeurs et des situations, ainsi que de l'indétermination des besoins futurs ? Comment interagir avec des entités (concrètes ou abstraites) qui ne peuvent s'exprimer en leur propre nom ? Selon quel critère arbitrer entre des besoins concurrents sous condition de ressources ?

Sans avoir de réponse à proposer à ces questions, sur lesquelles l'UNESCO se penche avec beaucoup d'attention, j'aimerais élaborer quelques idées sur la manière de les poser. Ce n'est pas un enjeu subalterne. À certains égards, pour l'instant, c'est peut-être l'essentiel.

Les questions qui nous occupent ici sont inséparablement épistémiques, conceptuelles, politiques et éthiques. Elles sont notamment caractérisées par l'incertitude et par l'indétermination, face auxquelles il faut s'affranchir de toute idée du développement durable comme d'un ensemble de problèmes à résoudre. Il s'agit, au contraire, d'un ensemble de conditions avec lesquelles il faut apprendre, concrètement, à vivre.

Cette configuration suppose que nous prenions nos responsabilités, communes mais différenciées, face à des valeurs plurielles et à des connaissances incomplètes – y compris les responsabilités, qui sont au cœur du travail de l'UNESCO, de renforcer nos connaissances et de rechercher, là où c'est possible, des valeurs communes.

Marx a dit que l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle est capable de résoudre. Nous ne pouvons plus nous permettre ce luxe…

Une éthique de ce qu'il ne faudrait peut-être plus appeler le développement durable suppose, en substance, d'organiser (et de penser) l'imbrication de l'inquiétude et de la solidarité, en tant que caractéristiques réelles de la situation à laquelle nous sommes confrontés. Ces caractéristiques en dictent pas une position particulière, mais ouvrent l'espace d'un débat, qui suppose dialogue et expérimentation à des niveaux politiques et sociaux très divers – et qui ne s'emboîtent pas aisément.

Tout cela peut paraître très banal. Pourtant, ce n'est pas ainsi que d'organise aujourd'hui la communauté internationale. On pourrait imaginer que la conférence de Rio soit l'occasion de changer la donne – mais force est de constater que nous n'en prenons pas le chemin.

En partant de ces éléments conceptuels, je voudrais maintenant en souligner la dimension pratique en faisant référence aux deux axes qui pour l'instant structurent la conférence de Rio : l'« économie verte » et l'éventuelle création d'une organisation mondiale de l'environnement.

Il est clair que nous avons à choisir nos systèmes énergétiques, de transport, agricoles ou alimentaires. Encore faut-il préciser qui « nous » sommes, quelles sont les options entre lesquelles nous avons à choisir, comment « choisir », selon quels critères et quels processus – en sachant évidemment que ces « systèmes » sont à la fois l'objet de notre préoccupation et un ensemble de contraintes qui encadrent non seulement nos choix mais aussi nos réflexions.

La vision d'une économie verte nous dit assez clairement que nous sommes des consommateurs, producteurs, régulateurs… qui avons à optimiser un ensemble de choix portant, pour aller vite, sur la fiscalité, le commerce international et les technologies. Les choix requis sont donc ceux d'un système cohérent d'incitations à être « vert » – cette couleur qualifiant une « économie » qui n'est en elle-même ni durable ni incompatible avec la durabilité. De manière logique, le cadre institutionnel requis est donc celui d'une

autonomisation de l'environnement – considéré comme un secteur qui, comme la santé, le travail, la météo ou les télécommunications, mérite une agence qui lui soit dédiée.

Qu'y aurait-il à redire à cette vision technico-économique et sectorielle du développement durable ?

Au vu des considérations éthiques qui précèdent, le problème est assez simple – et profondément éthique :

- l'identité ne saurait se réduire à l'autonomie du choix ;
- la solidarité ne saurait se réduire à la réciprocité des droits (que ceux-ci se déclinent entre droits de l'Homme et droits de propriété) ;
- les relations entre les êtres ne se réduisent pas à l'interdépendance systémique, aussi importante et structurante soit celle-ci pour les questions du développement durable.

À ces considérations, s'ajoute un point qui est, peut-être, le plus important : le développement ne se confond pas avec la croissance. Et ce n'est pas uniquement qu'il s'agisse d'éviter un développementalisme purement quantitatif ou économiste. La question est en réalité ontologique. Nous n'avons aucune raison, ni conceptuel, ni empirique, d'envisager le développement comme croissance interne d'un être donné d'avance. En effet, les socio-écosystèmes ne sont pas des organismes – fût-ce par métaphore. Ce ne sont d'ailleurs pas davantage des mécanismes, puisqu'ils ont une conscience d'eux-mêmes par la médiation de la conscience humaine. Ce sont donc des objets scientifiques, éthiques, esthétiques et politiques – l'enjeu à la fois conceptuel et pratique étant d'articuler ces différentes dimensions.

Il en résulte, dans la perspective planétaire qui est nécessairement celle du développement durable, que le « monde commun » évoqué précédemment n'est pas à trouver – il est à construire. Il doit s'arracher de l'incertitude, du conflit, de l'urgence – sans les nier, mais en les gérant tant bien que mal. Le monde commun est lui-même, comme les socio-écosystèmes dont il rend compte, un horizon scientifique, éthique, esthétique et politique.

DEBATS

Intervenant

Au début de votre exposé, vous avez rappelé la définition du « développement durable » tirée du rapport « Brundtland ». Vous avez fini par conclure que le mot « développement » pouvait être enlevé puisqu'on parle surtout d'une capacité à satisfaire les besoins. Je me posais la question de savoir si finalement derrière cette formulation du rapport Brundtland, il n'y a pas aussi une intégration dans cette question-là de l'expansion démographique de l'espèce humaine parce que voilà : quelle peut être la place aussi de cette question démographique ? Et à ce moment-là est-ce que la prise en compte de ces enjeux démographiques ne remet pas aussi au premier plan l'analyse de la notion de développement ? »

J.Crowley

Je réponds au fur et à mesure. Si bien sûr et il ne vous aura pas échappé que la démographie est l'une des grandes zones d'ombre, l'un des angles morts de la discussion internationale. C'est un sujet que finalement ; il y a un consensus à ne pas aborder.

Dans les années 70 comme vous le savez la position officielle de la communauté internationale a été : la croissance démographique ne peut être qu'une bonne chose. Lors de la conférence de Bucarest en 1974, on s'est vite aperçu que c'était un peu plus compliqué que cela, mais on n'a jamais formellement adopté une position inverse. Toutes suggestions selon laquelle l'espèce humaine ferait partie intégrante du problème se heurterait à des obstacles, aujourd'hui, infranchissables. Je ne dis pas que tel serait le cas ou non ; mais le fait même de poser le problème comme cela se heurterait à la conjonction. Tout d'abord d'un certain nombre de schémas religieux par exemple, ensuite à la perspective philosophique, humaniste, au sens le plus large qui domine dans la réflexion, notamment européenne et qui conduit à l'idée sur laquelle presque par définition , …

Ce n'est pas qu'on dise encore que la planète ou la nature ou que sais-je, serait au service de l'homme mais en tous cas l'idée sur laquelle, on donnerait une valeur intrinsèque à la nature indépendamment de la présence humaine est une idée qui est encore très largement considérée comme profondément problématique. Et puis enfin les pays en développement à croissance démographique rapide considèreraient que toute information internationale selon laquelle la croissance de la population serait en tant que telle un

problème serait dirigée contre eux, ce qui serait vrai d'ailleurs, et donc bloquerait la prise en compte de ce facteur. Du coup, il est vrai qu'il y a d'une certaine manière, comme on dit en anglais « un éléphant dans la pièce » qui est la population. Si vous regardez, le document actuel de négociation pour Rio, la population n'est mentionnée qu'une fois, comme un horizon menaçant qui exige de nous des efforts.

Á savoir que nous serons d'ici une cinquantaine d'années 10 milliards et qu'il faudra donc rendre possible la coexistence de 10 milliards d'humains avec les systèmes planétaires de survie dont ils dépendent. C'est la seule mention. Il est frappant à cet égard que ne figure pas l'un des phénomènes les plus frappants des quinze dernières années, à savoir la transformation radicale des perspectives démographiques à l'échelle du siècle. Ce sont deux milliards et demi de personnes ! D'unités de compte qui ont disparues du pic de population prévue d'après les prévisions consensuelles des Nations Unies elles-mêmes ! C'est l'une des transformations les plus spectaculaires, bien plus spectaculaire que les panneaux solaires ou les quelques avancées en matières de capture et de stockage du carbone qui modifient fondamentalement la perspective et les enjeux du développement durable à l'échelle du siècle et dont personne ne parle. Alors, je ne veux pas dire par là qu'il faudrait en se félicitant que le pic de population ait considérablement diminué ! Appeler à aller plus loin dans le même sens ou que sais-je ! Ça c'est un autre sujet. Mais ce qui est frappant c'est que comme l'éléphant dans la pièce, dans l'image de langue anglaise ce soit le sujet essentiel, omniprésent, dont personne ne parle. Et qu'on se donne beaucoup de mal à ne pas voir. (Je suis d'accord avec vous). »

Intervenant

Deux questions, la première très générale. Vous avez beaucoup insisté sur l'importance du savoir et de la responsabilité induite. Nous sommes ici sur les trois organisateurs : deux universités, parmi les plus prestigieuses au monde qui sont là pour développer ce savoir. Je vais reprendre mon expression de ce matin, suite à l'exposé de Bertrand. Est-ce qu'il n'y a pas un certain masochisme à développer ce savoir qui accroit notre responsabilité face à un certain nombre de problèmes, de situations, de complications, sur lesquels finalement on a très peu de prise. On est dans une situation qui est quand même sacrement embarrassante pour nous qui sommes là, chargés d'accroître ces connaissances. Cela ne peut pas ne pas me rappeler une phrase, « heureux les simples d'esprit …». Ça c'est ma première question.

Ma deuxième question est beaucoup plus terre à terre, plus pragmatique, vous avez évoqué la demande de certains et jusqu'à une appropriation individuelle de la création de l'instauration d'un organisme international, mondial, chargé de l'environnement. Nous sommes en France, en ce moment dans une période politique cyclique, néanmoins particulière quand on est dedans et certains des candidats sont tout à fait promoteurs, demandeurs depuis d'ailleurs de très longues années d'une telle institution . Ils deviendront peut-être en position d'influer la politique internationale en l'occurrence, mais la question que je me pose est : qu'est-ce que c'est que cette institution-là ? N'y-a-t-il pas quand même déjà des organismes qui existent ? Dans votre maison il y a le PNU (d), l'Unesco, votre service en particulier autant que je sache, le S de UNESCO c'est quand même la science. On vient de créer il y a quelques mois l'IPBES qui est là aussi pour ça. Quelle est la place, quelle pourrait être la place de ce nouvel organisme par rapport à cette existant ? Va-t-il les remplacer ? Va-t-il s'y ajouter ? Va-t-il simplement les coordonner ? Ce qui m'intéresse, ce sont les aspects fonctionnels et l'efficacité qu'il peut y avoir par derrière, ce n'est pas le lieu du siège social, ni les modes de financements... »

J.Crowley

Ce sont deux très bonnes questions à des niveaux évidemment très différents. C'est vrai que, insister sur la responsabilité que produit le savoir peut paraitre un petit peu déprimant. Cependant, il me semble, malgré le pessimisme de tempérament que je revendiquais tout à l'heure que ce n'est pas une vision pessimiste ni masochiste. C'est juste une reconnaissance de la nature du savoir tel que nous le comprenons depuis que le positivisme du 19ème siècle s'est effondré pour de bonnes raisons à travers un certain nombre de révolutions scientifiques notamment physiques dans les 25 ou 30 premières années du 20eme siècle. Que dit le positivisme ? Il dit en substance que l'horizon du savoir c'est la connaissance complète et donc la maîtrise des systèmes qui en sont l'objet et que les catégories par lesquelles nous saisissons le monde sont dictées par la structure ontologique de ce monde. Ces deux hypothèses étant assez différentes, ces deux postulats étant assez différents mais supposés liés c'est précisément ça le positivisme nous avons abandonné pour de très bonnes raisons, notamment, peut-être d'abord en physique puis progressivement dans toutes les sciences.

Ces deux horizons comme étant fondamentalement non scientifiques. Ce sont en fait des horizons théologiques « laïcisés». Il n'y a aucune garantie que la progression des connaissances scientifiques conduisent à la compréhension complète de quoi que ce soit. L'image qui est parlante à cet égard mais ça n'est qu'une image, est celle d'un ballon qu'on gonflerait. Si nos connaissances sont le volume du ballon qu'on gonfle, alors notre ignorance c'est-à-dire la surface de contact entre ce ballon et son extérieur croit à mesure que croit le volume. Alors certes un peu moins vite, comme racine de 3 sur 2 mais croit tout de même indéfiniment à mesure qu'augmente notre savoir. L'ignorance en d'autres termes devient un aspect de la connaissance et il me semble que la science de la complexité nous invite à prendre très au sérieux, non pas cette métaphore qui n'est qu'une vague image, mais ce qu'il y a derrière. L'idée selon laquelle l'horizon de la connaissance n'est pas la compréhension exhaustive ni la maîtrise parce que la progression du savoir nous montre aussi les limites de ce que nous savons, non pas au sens philosophique néo-kantien qui avait présidé à la synthèse positiviste type 19ème siècle, avant Einstein, même au-delà, en philosophie… Mais pour des raisons qui sont inhérentes à la structure même du savoir. Et non pas à ses limites. Du coup, reconnaître que en sachant plus nous ne saurons jamais tout, c'est simplement rendre compte des phénomènes qu'il s'agit de savoir. La responsabilité est liée entre autre chose à cette incomplétude des systèmes du savoir. Quand nous avons une connaissance complète et exhaustive d'un phénomène, la notion de responsabilité devient relativement simple, c'est un peu comme la distinction entre la prévention et la précaution, puisque la connaissance exhaustive donne la maîtrise, la responsabilité est celle d'assurer la maîtrise au service des valeurs que par ailleurs on adopterait comme étant celle qui va présider à la maîtrise du système. C'est cette possibilité de conjoindre, connaissance, responsabilité, maîtrise, qui nous échappe face à des systèmes comme le système planétaire dans son ensemble. Je ne suis pas sûr qu'il faille le déplorer.

Maintenant, sur les enjeux institutionnels de Rio plus 20, la difficulté me semble-t-il c'est qu'il y a trois ordres de problèmes à résoudre, et du coup, la création d'une organisation mondiale de l'environnement apparaît un petit peu comme une solution à la recherche d'un problème. Le problème étant un peu plus complexe que le type de problème qui permettrait une solution unique. Le premier problème qui se pose est celui de la coordination interne au système des Nations-Unies, d'une question transversale l'environnement qui potentiellement concerne à peu près toutes les agences. L'idée selon

laquelle les questions environnementales sont mal coordonnées parce que personne en particulier n'en est propriétaire est une idée que beaucoup d'Etats ont en tête. On peut le comprendre. Du coup l'idée de renforcer la coordination par le programme des Nations-Unies pour l'environnement, de l'action des différentes agences qui ont des compétences environnementales, c'est à dire à peu près toutes (l'OMS, l'AFAO, l'OMM, l'UNESCO, toutes ces agences ont une dimension environnementales inhérentes a leur mandat) est une idée relativement évidente à un certain niveau, mais dont les implications sont loin d'être claires. Il n'est pas du tout certain que la création d'une nouvelle organisation, d'une nouvelle agence, c'est à dire la transformation du PNU en agence, change quoi que ce soit au problème de la coordination interne au système des Nations Unies. Cela étant le premier niveau de réflexion.

Deuxième niveau qui à certains égards est beaucoup plus important. La gouvernance environnementale ne passe que très partiellement par des agences des Nations Unies. Une bonne partie des accords environnementaux internationaux, sur le plan juridique, sont gérés par des mécanismes qui sont en dehors du système des Nations Unies à proprement parler. C'est le cas par exemple de la convention sur le climat, qui est gérée par un secrétariat qui préside à des mécanismes de mise en œuvre qui ont été délibérément maintenus en dehors des mécanismes institutionnels des Nations Unies. Les Etats partie à la convention tiennent à avoir la maîtrise directe, pas simplement du processus de négociation, ça c'est normal, mais aussi du processus de mise en œuvre des décisions. Le fond d'adaptation par exemple créé sous l'égide de la convention, n'est pas administré par le PNU ou par l'UNESCO ou par l'OMM, ou par la banque mondiale. C'est administré par un organisme ad hoc accueilli par le gouvernement allemand pour le compte de la conférence des parties de la convention. C'est un mécanisme tout à fait particulier. La convention sur la diversité biologique également a un secrétariat qui est hors agence. Du coup, la question de la gouvernance environnementale c'est celle aussi de la coordination entre les instruments juridiques. Question qui dépasse de loin la coordination entre le travail des agences fond et programme du système des Nations Unies. Dans le document actuel de négociation, il est proposé, (mais c'est proposé comme une variante il y a plusieurs options) que s'il y avait création d'une agence ou d'une organisation mondiale de l'environnement, il est proposé que celle-ci ait des fonctions de coordination des conventions en matière d'environnement. On peut s'interroger sur la vraisemblance de l'acceptation par les états les plus puissants d'un tel dispositif. Toujours est-il que c'est un enjeu qui n'a rien à voir avec la coordination entre agences. Et puis 3ème

niveau, c'est la question de la coordination politique ; de l'action des Etats eux-mêmes, y compris en dehors du droit international, avec la proposition qui est faite également dans le document de négociation, de création d'un conseil du développement durable qui aurait un statut un petit peu parallèle à celui du conseil de sécurité. À la place de l'actuelle commission du développement durable qui n'a eu à peu près aucun impact sur les débats internationaux sur la question dont elle est censée être charger. Et là, la question, qui n'a plus rien avoir avec la création d'une organisation, ou d'une agence est celle de la manière par laquelle les Etats entre eux règlent les affaires d'intérêt commun. Et la tension est relativement simple. Est-ce que ça doit être dans les Nations Unies ou est-ce que ça doit être en dehors, et si c'est en dehors ça sera le G20. Est-ce que l'on veut un G20 environnement ou un conseil du développement durable. Et l'enjeu à cet égard est en dernière analyse très simple, c'est de savoir si les États-Unis ou la Chine sont prêt à négocier sur des questions environnementales, avec les Îles Tonga et le Malawi. On a beaucoup de raisons de penser que la réponse est non. Les grands Etats qui comme ils le disent eux-mêmes représentent 80% de la population de la richesse mondiale et des émissions de gaz à effet de serre, ont plutôt envie de discuter entre eux. Et du coup par rapport à cette question-là qui est une question essentielle pour la gouvernance internationale, la question de la création, de l'absence de création d'une agence spécialisée est totalement hors sujet. Donc je n'ai pas de réponse particulière, vous voyez à travers mes propos que je ne suis pas très favorable à la création d'une agence spécialisée, dont je ne vois pas l'apport possible à l'efficacité de la gouvernance internationale, je ne vous cache pas que c'est la position officielle de l'UNESCO également. Mais indépendamment de cela et en mettant de côté ma position institutionnelle et mon avis personnel il faudrait pour répondre à la question de l'opportunité politique d'une telle mesure, au minimum répondre aux trois niveaux que je viens d'indiquer, à la question à quoi ça servirait, et il n'est pas certain qu'on puisse résoudre les trois problèmes par une seule innovation institutionnelle , la preuve en est d'ailleurs , la possibilité qu'on crée à la fois une agence spécialisée et un conseil du développement durable. »

Intervenant

Je voulais revenir sur la question du savoir et de la responsabilité puisque vous avez dit que, du savoir naissait la responsabilité, c'est un peu l'idée que défendait Hans Jonas finalement et pour citer un autre auteur Michel Serre dans le Contrat Naturel qui dit que seule la Science peut nous inscrire dans le temps long puisque nous sommes dans le court terme, mais la Science, elle, c'est justement là le savoir. Elle a le savoir et elle peut nous

inscrire dans le temps long ; et le gouvernement, disait-il, doit se faire physicien. Mais justement, comment ce savoir abstrait peut avoir un impact sur la vie quotidienne ? Très souvent, toutes les catastrophes qui ont eu lieu dans le monde ont été prévues, parce qu'il y avait des gens qui savaient. Comme par exemple la grande inondation aux Pays Bas de 1956. Elle avait été prévue, et les Pays Bas ont agi après la catastrophe. De même que la catastrophe Dustbowl aux Etats Unis, ces nuages de poussières dus à l'intensification des pratiques agricoles, avait été prévue. En général toutes les catastrophes sont prévues et Hollywood le montre très bien dans ses films catastrophes, y a toujours un mec qui a tout compris avant les autres et qui n'arrive pas à se faire entendre. Et ce mec là en général c'est un scientifique. Et quand la catastrophe arrive, il arrive dans le bureau du président des Etats unis, et tout le monde lui ouvre les portes bien sûr alors qu'avant il n'arrivait pas à se faire entendre.

Donc ma question c'est, j'allais dire, ça marche toujours comme ça finalement : le savoir abstrait n'arrive pas à faire agir celui qu'on peut appeler l'homme du quotidien. Alors comment et pourquoi ça changerait aujourd'hui et prouvez moi que ça puisse marcher, que du savoir nait de la responsabilité et donc de l'action ; parce qu'il ne faut pas que la protection de la nature ou de l'environnement comme disait Léopold se résume à des courriers en tête pieu et une éloquence de congrès. On a des idées, mais, voilà ! Prouvez-moi que ça peut marcher!

J.Crowley

Ça je ne peux pas le prouver, mais je peux illustrer la possibilité. Je crois que le scénario d'Hollywood est le pire point de départ, parce que justement le scénario d'Hollywood est celui d'une vision héroïque et prophétique du savoir et ça, ça ne marche pas.

Les prophètes ont vocation à être lapidés. La plupart des prophètes meurent du fait qu'on ne les écoute pas. Hobbes dirait, tant mieux parce qu'il n'y a rien de plus dangereux.

Intervenant

Le bouc émissaire !

J.Crowley

Pas exactement, c'est pas tout à fait la même chose. Le problème du prophète c'est que son discours est auto-validant. Soit on y croit soit on n'y croit pas. Mais il n'y a pas de

discours extérieur au discours prophétique permettant de l'apprécier. Et dans tous les films de catastrophe d'Hollywood c'est précisément ça le point de départ. Le prophète, Pierce Brosman dans le pic de Dante, Jeff Calblum dans Independance Day, Denis Quaid dans the Day After Tomorrow, bref, c'est le même rôle à chaque fois, c'est le même scénario. D'ailleurs quand ça marche une fois autant le réutiliser à chaque fois ça parait logique. Il n'a, pour fonder son point de vue, qu'une intuition. Parce qu'il est seul, il est dans la position stricte du prophète et donc la condition pour que ça marche c'est institutionnalisation, banalisation, médiation. C'est-à-dire qu'il faut inscrire le savoir dans la connaissance sociale et pas dans le statut prophétique du savant héroïque. Et donc c'est vraiment le contre modèle par rapport à celui d'Hollywood. Pour le meilleur et pour le pire il me semble que le modèle du GIEC est intéressant à cet égard. Parce que le GIEC, c'est institutionnalisé, c'est routinisé et c'est médiatisé.

Intervenant

Oui mais ça ne marche pas! Quelle est l'action concrète, si on regarde les gaz à effet de serre, si on regarde les chiffres, ça ne marche pas ! Quel est l'impact sur la vie quotidienne.

J.Crowley

Non, attention il y a deux choses différentes. Là, je parle de la connexion entre responsabilité et savoir. Après l'action, c'est une médiation supplémentaire. La meilleure preuve du succès du GIEC c'est l'investissement gigantesque des lobbies énergétiques dans la production du contre savoir pour discréditer le GIEC. On mesure exactement la puissance de cette institutionnalisation de la science dans le débat public par l'investissement financier tangible consacré à le contrer. On a tendance, parfois à croire, que la relative montée du négationnisme dans l'opinion publique des différents pays témoignerait de l'échec de cette volonté d'institutionnaliser la science comme facteur informant le débat public.

En fait c'est l'inverse ! C'est vraiment l'inverse ! Qu'on soit incapables ensuite d'utiliser cette responsabilité reconnue, y compris par des instruments juridiques contraignants pour agir, c'est un problème qui je crois doit se poser à un niveau un petit peu différent de celui de la politique internationale. Mais le principe selon lequel du savoir résulte la responsabilité s'est inscrit dans l'article 3 de la convention cadre dès 1992, bien avant qu'on ait d'ailleurs des connaissances très solides sur la question. Ça c'est le succès.

L'échec ensuite, c'est au niveau de l'action. Mais l'échec n'est pas, me semble-t-il, au niveau de l'usage de la science dans le débat public. À condition que cette science, encore une fois, soit institutionnalisée, banalisée et médiatisée. En revanche la démarche prophétique ne marche pas.

Est-ce que toutes les catastrophes sont prévues ? Oui et non ! D'une part il y a un certain nombre de catastrophes qui clairement ne l'ont pas été y compris les catastrophes moins ponctuelles qui se déploient sur un temps plus long. On n'avait pas prévu par exemple, avant les années 1950, l'impact sanitaire du tabac. Pour ne prendre qu'un exemple assez banal. Ensuite, une fois qu'on l'a reconnu, il a fallu longtemps pour faire bouger les comportements etc., face à des lobbies extraordinairement puissants dont là aussi l'investissement financier est une sorte d'indice détourné du succès de la médiation scientifique dans le débat public. Mais le problème c'est aussi toutes les catastrophes annoncées qui n'ont pas eu lieu. C'est le problème de l'enfant qui crie au loup. Nous avons tant annoncé de catastrophes, le meilleur exemple étant celui du rapport MEDOZ de la raréfaction des matières premières. Prévision qui était quantifiée, précise et très visible et qui s'est révélée totalement fausse.

Intervenant

Ou Malthus ?

J.Crowley

Malthus c'est un peu différent parce qu'il n'avait aucune preuve empirique de ce qu'il avançait. Il a eu plus d'importance par ceux qui l'ont contredit que par son impact direct. Nul ne parlerait aujourd'hui de Malthus si Ricardo ne l'avait pas ridiculisé, alors que le club de Rome a eu un impact énorme sur les débats de l'époque : la politique énergétique du président Carter a été en gros dictée par le club de Rome. Or 20 ans après on s'est rendus compte que toutes les matières premières et pas seulement le pétrole coutaient moins cher en 1992 qu'en 1972. En revanche, on sait aussi qu'aujourd'hui, on est en train, sur un certain nombre de matières (dont le pétrole n'est sans doute pas la plus importante à court terme) de toucher à des limites de disponibilité qui vont produire des changements d'ordre de grandeur dans les prix. Et de manière pérenne. C'est le cas des métaux comme le cuivre ou le zinc par exemple. L'uranium aussi.

C’est ce qui rend factice l’idée d’une relance massive du nucléaire ; c’est le fait que l’uranium est une matière beaucoup trop rare pour qu’on puisse postuler sur sa disponibilité au prix actuel avec une généralisation de l’énergie nucléaire avec les technologies actuelles.

Mais, chaque erreur tend à annuler trois ou quatre succès dans le débat public. C’est toute la difficulté. Et donc les catastrophes qui n’ont pas eu lieu pèsent en général plus lourd que celles qui ont eu lieu me semble-t-il. Mais ça c’est une question de sociologie du débat public qui ne porte pas, je crois, directement sur la question éthique de la relation entre savoir et responsabilité qui a été également très largement scénarisée par Hollywood et par la télévision. Vous connaissez peut être ce feuilleton dont la trame même est l’histoire d’un personnage qui tous les matins reçoit le journal du lendemain et qui du coup se sent obligé d’empêcher au moins une des catastrophes annoncées pour le lendemain soit ce qu’il lui faut pour que le journal qu’il a reçu soit invalidé. Ramené à une échelle un peu romanesque de série télévisée, c’est un peu ça le problème. Quand on ne sait pas, c’est une chose, mais quand on sait et qu’on ne fait rien… d’où le fait, pour redevenir philosophe un instant, que Nietzche qui avait très bien compris cette relation a consacré une bonne partie de sa philosophie à chercher à en sortir puisque l’éthique nietzschéenne c’est une éthique de l’irresponsabilité.

Et l’irresponsabilité nécessite une forme d’ignorance et d’amnésie. D’où tous les écrits de Nietzche sur la nécessité d’oublier pour rester vigoureux et sain. Le caractère maladif de la mémoire. C’est là où Gilles a peut-être un petit peu raison, il y a quelque chose de masochiste dans la connaissance et les simples d’esprit sont peut être effectivement heureux, en ce sens que, savoir, et ne tirer aucune connaissance de ce que l’on sait c’est quelque part contraire à nos intuitions éthiques les plus profondes. Le dernier roman de Steeven King porte entièrement là-dessus. Après il faut choisir. Libre à chacun de préférer être Forrest Gump. L’imbécile heureux. Mais je ne crois pas qu’on puisse dans un monde où la connaissance scientifique est quelque chose dont nous avons à être fiers, vraiment aspirer à retrouver l’imbécilité heureuse de Forrest Gump. »

CHICAGO

Speranta DUMITRU

Maitresse de conférences en Science politique, CNRS et Université Paris Descartes

Migration comme développement : une approche par les capabilités

L'auteur n'a malheureusement pas été en mesure de fournir une version écrite de son exposé

DEBATS

Une participante

Moi je voulais plutôt revenir sur la notion de capabilité que vous avez présentée au début. Et surtout sur le problème, finalement, de la souveraineté des Etats qui souvent, justement, verrouillent ces capabilités. Je pensais, beaucoup, aux peuples nomades qui sont souvent très mal perçus par le gouvernement central de leur pays et que l'on essaye de sédentariser, souvent, pour mieux les contrôler. Vous parliez, justement, de libertés de choix et de vivre finalement comme on l'entend, et à la limite je me demandais quel était le rôle du PNUD à ce niveau-là. Est-ce qu'un travail est fait au niveau des autorités gouvernementales pour essayer de faire changer les mentalités et permettre à ces peuples de vivre comme ils l'entendent et de ne pas forcément les forcer à se sédentariser pour arranger un peu les gens concernés, voilà.

Speranta DUMITRU

Merci pour cette question. D'abord je pense que dans le rapport du développement humain que j'ai cité de 2009, on a une conception de la mobilité qui ne vise pas que les populations nomades. D'une certaine manière, ce que cette conception de la mobilité veut dire c'est que nous sommes tous mobiles. Le droit de pouvoir changer de résidence, de choisir la vie que l'on veut mener fait partie de la mobilité. Je pense que si on regarde dans la salle il n'y a peut-être pas beaucoup de personnes qui sont nés à Paris qui ne viennent pas d'une autre région. Donc le fait aujourd'hui d'aller à Paris, de faire demain des études en Angleterre, de se marier en Afrique ce n'est pas quelque chose de tout à fait étonnant pour nous. Et pour nous d'autant plus car nous avons les possibilités pour le faire. Donc la question des capabilités vise la mobilité de manière un peu plus large et non pas des populations qui sont nomades comme mode de vie, mais c'est aussi un fonctionnement qui est protégé d'autant plus par cette conception. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Laure BONNAUD

Non, je crois que la question ce n'était pas tout à fait ça.

Une participante

Non c'était vraiment pour revenir sur la notion de capabilité au sens large.

Laure BONNAUD

C'est-à-dire que l'on a l'impression qu'il y a une capabilité plus importante pour des populations qui sont, de fait, habituées à voyager, parce que c'est leur mode de vie. Et que l'on a finalement une tendance à les sédentariser alors même que vous vous prônez la mobilité comme un facteur de développement humain. C'est ça ?.

Une participante

Voilà, moi je n'étais pas partie sur la mobilité en soi, mais plus sur la liberté de choix, dont vous avez parlé au tout début de la présentation…

Speranta DUMITRU

Ah oui… donc est-ce que l'ONU fait quelque chose de particulier pour ces populations ?

Une participante

Plus sur la liberté de choix dont vous avez parlé au tout début de la présentation et qui finalement… dont le « pays développé » est plus ou moins bien intégré on va dire, dans beaucoup de pays en développement et émergents il y a énormément de peuples qui ne jouissent pas de cette liberté et finalement je pense que c'est un peu le rôle du genre d'institution que vous représentez, de faire progresser les choses sur ce plan là. Je me trompe peut-être ?

Speranta DUMITRU

Non, non, non, vous avez raison, mais je ne connais pas la réponse et me renseignerai sur la manière dont PNUD prend position sur les pays qui essayent de sédentariser de force.

Une participante

On voit beaucoup le travail des ONG dans ce domaine là mais c'est vrai que finalement souvent les institutions officielles sont assez…sont peu présentes.

Speranta DUMITRU

Merci beaucoup, je vais regarder ça.

Laure BONNAUD

Une autre question ? Un autre commentaire ?

Romi Mukerjee

Juste pour commenter, moi je n'ai jamais été un gros fan de Marta, ni de son concept de capabilité, je vais expliquer pourquoi.

J'ai toujours trouvé la thèse des capabilités très hiérarchique… dont la façon dont elle assume, dans un détournement d'Aristote, je pense, que les capabilités c'est quelque chose qu'on possède, qu'on peut faire fleurir dans son rapport à l'autre, son rapport aux structures sociales, son rapport à une grande architecture institutionnelle. C'est-à-dire que les capabilités ce n'est pas quelque chose qu'on possède, qu'il faut faire fleurir avec l'action, mais ça dépend des rangements institutionnels et d'une société morale qui existe déjà. Donc je pense qu'il faut vraiment compter plus large que les capabilités en temps qu'action. C'est quelque chose qui ne demeure pas dans une bulle. Et, de cette façon-là, j'ai toujours trouvé qu'Amartya Sen était plus libérale qu'elle ne voudrait l'être. Elle n'est pas républicaine, elle n'est pas socialiste parce que la question pour elle c'est sur la personne.

C'est une conception de la personne qui est comme coupée des rangements institutionnels et sociaux. Donc voilà mon premier constat, et puis pour rebondir sur la question qui vient d'être posée, oui il a beaucoup de gens qui ne peuvent pas bouger dans le monde, il y a beaucoup de gens qui ne sont pas mobiles. Les grandes thèses de Gayatri Spivak : le « subaltern cannot speak », le « subaltern cannot move ». Donc qu'est-ce qu'on fait dans ces situations-là ? On parle d'énormes populations de gens qui n'ont pas les capacités de prendre les lignes de fuite, qui n'ont pas les capacités à bouger au-delà juste de leur maison parfois. Grosso modo je voudrais bien vous interroger sur les limites du

concept de capabilité en pensant aux gens qui ne sont pas capables d'avoir des capabilités, vous voyez ?

Juste pour terminer, un petit constat sur les questions de fluidité, de mobilité, c'est intéressant de penser aux migrants comme des captifs, sur un côté captif des migrants, soit au niveau psychologique, soit au niveau de rendre l'espoir etc. et comme un captif de l'Etat en tant qu'une citoyenneté qui n'est jamais complète. Donc il y a une mélancolie dans cette capabilité, une tristesse dans cette capabilité, que je pense, il faut adresser. Et finalement, juste pour terminer, les mobilités comme une capabilité mettent en cause, un petit peu je pense, l'Etat-nation et la citoyenneté comme quelque chose qui est lié à la question de l'Etat-nation. Donc est-ce qu'on est déjà en train de penser un Etat-nation mondial et cosmopolite ou l'Etat-nation n'existe plus ?

Speranta DUMITRU

Merci beaucoup, c'est vraiment très intéressant comme suggestion.

Pour commencer non, l'Etat-nation…on n'a pas besoin de tout démolir pour… L'Etat-nation a commencé avant de contrôler ses frontières. Le contrôle des frontières est distinct de l'Etat-nation, donc les limites et les barrières aux frontières sont autre chose que l'Etat-nation. Un Etat peu s'organiser et peu organiser et gérer son territoire sans pour autant empêcher l'entrée et la sortie de ses citoyens, comme ça a été le cas en fait, si on regarde l'histoire, avant la première guerre mondiale. Les grandes migrations, au 19ème et bien avant, se faisaient sans avoir un contrôle aux frontières, donc le contrôle aux frontières et l'Etat-nation ne sont pas liés.

Puisqu'on parle d'Etat et des institutions, des arrangements institutionnels qui rendent possibles d'après vous les capabilités, c'est votre critique à Marta Nussbaum, je pense qu'elle serait d'accord, je pense qu'elle dirait que justement c'est pour cela que l'on doit modifier les arrangements institutionnels pour augmenter la gammes des choix qui sont ouvertes aux personnes et je pense que votre suggestion pour le droit des femmes, pour la migrations des femmes est très importante parce qu'à la fois Nussbaum et Robeyns travaillent sur le genre et les capabilités des femmes. C'est pour ça que pour elle la mobilité est importante, parce que pour les femmes, pouvoir sortir de la maison, aller travailler, aller dans l'espace public, ce déplacer comme on veut, avoir un passeport parce que dans certains pays les femmes sont mises sur le passeport de leur mari ou de leur père, c'est très important. Donc on reconnaît la mobilité, lorsqu'il s'agit de la mobilité interne, comme une capabilité fondamentale pour les femmes.

Romi Mukerjee

Comme vous l'avez dit, il faut détruire une coutume misogyne qui existe peut-être depuis des millions d'années. Il y a beaucoup de travail à faire là-dessus.

Laure BONNAUD

Je suis tout à fait d'accord mais il va falloir qu'on arrête et qu'on passe à l'interlocuteur suivant.

Territoires
Ecologiques

Joachim LEMERI

Joachim LEMERI
Direction du développement durable, Eiffage

Entre l'éthique et le développement, la voie de la conduite du changement dans une entreprise

Bonjour à tous,

Avant de commencer, permettez-moi de vous dire que mon intervention ne se situe pas sur le plan théorique ou philosophique : mon propos vise à faire part de notre expérience concrète dans une entreprise, et n'a pas la prétention de théoriser les choses.

Veuillez également excuser par avance les éventuelles approximations que je pourrai être amené à formuler sur certaines notions.

Enfin, mes propos, que je pense les plus fidèles possible par rapport à la réalité n'ont pas pour but de vanter les mérites d'Eiffage.

En premier lieu, je voulais vous montrer cette photo qui illustre l'ingénierie humaine, la technicité par excellence, ou plutôt l'excellence de la technicité, bref le progrès, le développement. C'est un ouvrage réalisé par mon entreprise -le plus haut viaduc à haubans au monde, le viaduc de Millau – et je puis pour vous dire qu'il illustre parfaitement le référentiel de valeurs qui prévaut dans une entreprise de BTP comme la nôtre, à savoir la technique.

Donc première vision des choses : le développement, c'est d'abord et avant tout la technique, l'ingénierie, et pas forcément l'économie, chez nous.

Question : est-ce un problème ?

Car, quand on y pense, outre l'homme *Homo sapiens sapiens*, il existe bien des espèces ingénieuses sur terre. L'exemple du Castor est intéressant. Est-ce qu'il se pose des questions d'ordre moral lorsqu'il construit des barrages sur des cours d'eau créant ainsi des retenues et générant des embâcles ? Est-ce que ses impacts sur les écoulements naturels le contrarient ? peut-être pas. En tout cas, ce n'est pas problématique dans l'ordre naturel des choses.

Alors de quoi parle-t-on en somme ? Tel qu'est libellé le thème du colloque, je me dis qu'il n'y a rien d'évident dans l'éthique. J'y vois surtout, pardonnez-moi si je vous choque, une facilité intellectuelle de l'ordre du politiquement correct. Par la juxtaposition des termes, c'est facile de créer une opposition entre éthique et développement… Cette opposition ne me convient pas.

Alors justement, on parle d'éthique. Derrière ce vocable, je n'y vois pas la morale, au sens commun. Ce serait plutôt, dans le domaine environnemental – puisque nos activités impactent fortement l'environnement, un positionnement, un re-positionnement des valeurs environnementales et sociales, par rapport aux autres valeurs importantes qui ont cours, les valeurs techniques, économiques et financières.

C'est donc une notion d'équilibre, de balance qui nous intéresse dans notre quotidien.

L'expérience que j'ai et que j'aimerai vous faire partager se situe là.

Une entreprise comme la mienne (vous l'avez compris, nous avons des activités de travaux publics, de bâtiments, d'immobilier, de maintenance industrielle et électrique, d'exploitation autoroutière, etc.), dispose d'une « entité » dédiée au développement durable.

Ce titre de développement durable, c'est comme un costume mal taillé : je ne sais pas en quoi il est durable notre développement, et je ne me sens pas forcément le garant, le conservateur de la durabilité de notre développement, sous-entendu notre modèle économique.

Et pourtant ce serait facile de ne se contenter que des labels, ou des chartes consacrés qui pullulent partout : le problème est réglé, puisque ce sont autant de balises qui nous assurent sur la voie du développement durable ! suivez-les et tout ira bien !

D'ailleurs, on dit souvent que le développement durable doit s'infiltrer partout, dans tous les métiers, et donc que l'entité « développement durable » dans l'entreprise doit s'effacer à terme, puisque devenue intégrée et transversale. Personnellement – et ça n'engage que moi – je ne suis pas totalement de cet avis, et ai tendance à considérer que c'est un métier à part entière, que j'intitule plus volontiers « conduite du changement ».

Si je reviens à la notion de développement durable, que doit-on penser du mot « durable » ? Est-ce le développement que l'on voudrait éthique ? En effet, la question n'est pas de se demander s'il est durable ce développement… c'est un leurre : le développement dit « durable » est une illusion ! Il s'agit en fait de se demander si notre développement – au sens d'une progression, d'un essor, principalement économique – est responsable, en vertu des principes de précaution et de responsabilité. Responsable au sens passif (être responsable de son action, c'est assez culpabilisant comme approche, et peu constructif), et surtout responsable dans l'évolution, c'est-à-dire se développer en responsabilité, ce qui est une vision plus pro-active des choses. Enfin, responsable des autres aussi, sous-entendu que c'est d'autrui que vient l'impératif de responsabilité.

Par rapport à l'environnement, cela revient à se demander en permanence si le développement que l'on conduit accroît la dégradation de cet environnement, notamment en diffusant l'idée du gaspillage de quelque chose d'illimité, parce que le développement – souhaitable au plan économique – est illimité, lui !

En somme, pour résumé, notre mission serait de soumettre à l'examen et à la critique un certain modèle de notre développement.

Alors, voilà où nous en sommes : dans mon entreprise, le développement durable n'est pas seulement une fonction support au service des opérationnels, c'est réellement un métier car c'est un moteur, une dynamique, dans l'entreprise, un moteur qui permet de conduire le changement visant à repositionner les valeurs de la prise en compte de l'environnement dans les activités de l'entreprise.

Vaste tâche…

Alors, avant de vous présenter quelques exemples manifestes de cette voie médiane qui se situe entre l'éthique et le développement, quelques mots sur la structuration globale de la conduite du changement dans mon entreprise, énoncée de manière plus ou moins chronologique :

- Au début, il y a un/des fait(s) déclencheur(s) : réglementaire (on songe à la loi Nouvelle régulation économique de 2001) ou scientifique (émergences des enjeux liés aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité,…) : cela génère la conformité réglementaire et la prise en compte des enjeux à travers des engagements et certaines actions « corporate ». C'est le lot quotidien de n'importe quelle direction du DD

- Ensuite, l'anticipation des contraintes que posent précisément tous ces nouveaux enjeux : il s'agit pour nous de trouver les solutions pour s'adapter, pour adapter nos métiers et le développement de l'entreprise. Chez Eiffage, depuis maintenant plus de 4 ans, un programme de R&D interne et de prospective en aménagement urbain durable – intitulé PHOSPHORE (accessible sur l'Internet) – relève de ce travail d'anticipation. Il s'agit d'imaginer les solutions pour la ville de demain dans un contexte de forte tension climatique générant une taxe carbone et eau de nature punitive (1 000 € / t de carbone) et conduisant nos activités à ne plus être rentables. On voit bien le positionnement éthique de ce genre de démarche.

- Mais cela reste un travail « en chambre » si je puis dire, déconnecter de l'opérationnel, du développement au sens de business quotidien (= l'exploitation, les résultats qui rentrent dans le compte d'exploitation). D'où l'étape supérieure : depuis maintenant plus de 3 ans, chez Eiffage, le développement durable contribue directement à l'opérationnel. D'abord en se concentrant sur les gros projets du groupe (grandes infrastructures, grands équipements / aménagements) à travers le pilotage de réponses à des appels d'offres. Cela conduit à définir une stratégie générique en phase avec les engagements du Groupe, et qui permet de leur donner corps. Cela permet surtout de réinterroger les pratiques et de tirer vers le haut les équipes et les projets. Le but étant de faire tâche d'huile, on dit chez nous « démultiplier », « déployer » dans la hiérarchie.

- Enfin, dernière disposition, le « verrouillage », en amont comme en aval du développement de projet, c'est-à-dire le fait de donner du sens à ces actions corporate et opérationnelles, en ajustant en amont les ambitions à travers une revue des risques DD,

voire en se réservant le droit d'empêcher certains développement – j'y reviendrai ; et en contrôlant en aval la tenue et le respect de nos engagements. L'idée est de vérifier si le positionnement éthique de notre développement – à travers quelques projets clés aujourd'hui – est bel et bien respecté et valide. C'est quelque chose de récent chez nous et que nous entendons assumer de plus en plus vous l'avez compris, conduite du changement oblige !

Ce travail-là, c'est une grande partie de nos travaux aujourd'hui, et l'un de nos « clients » internes principaux, c'est d'ailleurs la « direction du développement des concessions ». Je ne dirai pas que notre fonction incarne l'éthique… ce serait m'avoir mal compris. Je ne sais pas ce qu'est l'éthique d'ailleurs, au sens de « la morale », mais ce que je sais, c'est que nous essayons de rendre compatible notre développement, qu'il s'agisse des appels d'offres pour prendre de nouvelles commandes, ou qu'il s'agisse de projets en cours de développement, avec un positionnement global de l'entreprise qui place les valeurs du respect de l'environnement à un haut niveau.

Pour illustrer ce propos un peu formaté « entreprise », je vous propose quelques exemples clés.

Par respect du devoir de confidentialité, je ne citerai pas les noms de certains projets que je vais expliquer, veuillez donc m'excuser pour les précautions et circonvolutions oratoires que je prends. Mais sachez que ce sont de vrais projets que nous traitons. Quelques personnes ici dans la salle pourront je crois en attester.

Tout d'abord, pour illustrer la dimension opérationnelle de notre métier :

Voilà plus de 3 ans que nous travaillons sur des projets de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse. Et l'an dernier, après 2 ans d'appels d'offres, mon Groupe a remporté l'un d'entre eux. Il s'agit du plus grand projet qu'il n'a jamais gagné (ça représente un marché de 3,3 G€), et je dois vous avouer que j'ai été le premier surpris lorsque le Client a lui-même jugé utile de préciser à plusieurs reprises que nous avions été certes les plus compétitifs (les moins chers) mais surtout les mieux disants, en particulier sur le plan de la plus-value environnementale et DD.

Notre mobilisation sur ce projet nous a permis de maintenir de très fortes exigences et ambitions en la matière qu'il s'agit à présent de concrétiser ; ce à quoi nous nous attachons, nous étions encore il y a 3 jours au Conseil National de Protection de la Nature pour transformer l'essai.

Voilà ce qu'il me semblait important de vous dire : alors que nous n'avons aucune mission opérationnelle stricto sensu, nous accompagnons quotidiennement les équipes opérationnelles pour tenir la barre en matière de responsabilité environnementale et de DD, barre que nous avons voulu haute, souvent au-delà de la seule réglementation. Tout n'est pas facile, c'est une lutte de tous les jours parfois, mais l'essentiel est de maintenir la trajectoire !

Deuxième exemple pour illustrer ce que j'appelais le « verrouillage » : régulièrement nous sommes chargés de donner notre avis sur un projet pour lequel le Groupe ou l'une de ses entités souhaiterait s'engager. La demande peut venir de la Direction Générale, des équipes commerciales et techniques, voire même de parties prenantes externes à l'entreprise. Notre rôle est alors d'identifier et d'évaluer les enjeux et les risques liés à l'opération pour donner un positionnement au regard des engagements pris. 3 projets très importants sont actuellement en cours d'analyse sur mon bureau, 2 autoroutes et l'aménagement d'un nouveau quartier urbain. Il y a 1 an et-demi, nous avons effectué une mission de cartographie des risques sur un projet autoroutier en Afrique de l'Ouest, financé en partie par la Banque mondiale, très attentive aux pratiques respectueuses des populations et de l'environnement.

Notre rôle est d'alerter sur les éventuels risques environnementaux ou DD. Nous n'en sommes pas encore à donner ou pas le « licence to operate », mais l'idée est là, et nous ne nous privons pas de signaler éventuellement les marchés les plus risqués pour lesquels nous ne recommandons pas de nous positionner, au risque de ne pas faire de chiffre d'affaires. Bien sûr, cela ne concerne pas les 80 % de l'activité du Groupe qui est essentiellement constituée de petits projets, mais concerne plutôt les gros projets, emblématiques et engageant le Groupe en plus haut lieu.

Dernier exemple, nous organisons également en interne un système d'alerte – officieux – sur les pratiques risquées ou limites qui peuvent survenir en exploitation. C'est un système encore peu répandu, car nous n'avons pas les prérogatives d'une direction des risques (ou direction de l'audit interne) mais il nous arrive régulièrement de se saisir d'un dossier, et de se positionner sur les risques encourus par l'entreprise, pas seulement les risques judiciaires, également les risques d'atteinte à l'image de l'entreprise, et de renommée, sujets particulièrement stratégiques dans une entreprise comme la nôtre cotée en bourse et engagée dans un processus de concertation avec des parties prenantes.

Voilà les quelques exemples tirés de notre expérience. Pour nous, le développement durable vise à introduire de nouvelles valeurs pour opérer un changement éthique. Le nouveau positionnement éthique du développement de l'entreprise s'enrichit ainsi de nouvelles valeurs, celles qui visent à protéger les ressources et l'environnement, à limiter l'impact de nos activités,…

DEBATS

Laure Bonnaud

Merci d'avoir respecté le temps, y a-t-il des questions ou des commentaires dans la salle ?

Intervenant 1 :

Question qui porte sur un point spécifique mais qui est aussi en lien avec ce que Joachim a dit. Vous avez dit qu'aujourd'hui il y a une prolifération de labels, d'écochartes, plus ou moins vérifiés et plus ou moins vérifiables. Ce sont ces auto-

attributions de labels qui font qu'aujourd'hui l'évaluation de la réalité de la qualité de développement durable par quelqu'un d'extérieur est assez peu crédible. Quand je dis assez peu crédible, je ne vise pas l'entreprise. Autant il est possible d'évaluer l'impact environnemental de vos travaux, autant la décision de la création d'une autoroute ou d'une ligne LGV, échappe un peu aux entreprises. Finalement les enjeux relatifs au développement durable dépassent simplement la réalisation de l'infrastructure.

Moi j'ai été élu pendant un certain temps de la région île de France, j'ai pas mal travaillé sur les indicateurs de développement durable comme l'IDH. A ce sujet, il y a deux problèmes que je voudrais soulever. Il y a d'une part une multitude d'auto labels ou de quasi auto labels et d'autre part des évaluations environnementales de plus ou moins bonnes qualités. J'en ai vu sortir qui sont bidons et même de structures où je travaillais. En fait il existe un phénomène malheureux, certaines structures ou personnes ne sont pas capables de réaliser une évaluation correcte pour des questions de technique ou de compétence et plutôt que dire qu'elles en sont incapables, elles se fourvoient en émettant un avis erroné. Ca veut dire qu'il est nécessaire de travailler, autant la technique que les mentalités pour améliorer notre approche.

Mais par ailleurs j'ai aussi vu le côté collectivité et élus qui attendent des résultats et une lecture efficace du développement durable. Leur espoir c'est la création d'un indicateur de développement durable unique, d'un simple chiffre. Pour l'instant on a coupé la poire en deux : il y a un indicateur de développement durable et un indicateur composite, l'IDH. Mais l'IDH, c'est aussi la métaphore de la soupe, on met ensemble des poireaux avec des carottes en espérant derrière on obtiendra un résultat à peu près cohérent. Il y a quelques années, j'étais moi aussi dans l'attente de la création d'indicateurs simples mais maintenant je commence à en sortir en me disant : « mais la simplicité n'existe plus aujourd'hui !

Il vaut mieux avoir des indicateurs à peu près fiables, quitte à en avoir une dizaine, parce qu'en fonction de ce qu'on regarde et des acteurs qu'on interroge, les indicateurs ne sont pas complètement fiables. Je prends un exemple : la consommation d'eau potable dans les indicateurs internationaux. Si on prend la grande majorité des pays, le fait de consommer plus d'eau potable, est interprété comme la marque d'une amélioration de la qualité sanitaire de l'eau et le signe d'une amélioration de la qualité de la vie. Au contraire en occident, cette augmentation de la consommation d'eau signifierait plutôt une hausse du gaspillage. En fait le même indicateur passe de la vertu à la non vertu sans qu'on soit en mesure de dire exactement à quel moment.

Au sujet des autoroutes, actuellement on considère que certaines d'entre elles sont en phases avec le développement durable. Bien sûr certaines d'entre elles sont très bien faites, bien mieux que de nombreuses voies ferrées mais de là à les qualifier de développement durable. En île de France, il existe même un projet de circuit de formule 1 qui se décrit comme en adéquation avec le développement durable. Dans ce cas, on peut se demander pourquoi se priver de faire des autoroutes partout si elles sont effectivement en adéquation avec le développement durable ?

Ce que je veux dire c'est qu'il faut accepter l'idée, qu'il n'existe pas une forme unique de développement durable mais plutôt qu'il existe des approches différentes du développement. Il faut savoir vivre avec des palettes d'indicateurs qui illustrent chacun une approche du développement durable et les pondérer en fonction de nos attentes et nos objectifs. En disant par exemple : « voilà sur cet indicateur là on sait qu'on n'est pas bon,

mais sur tous les autres on a de bons résultats. On va donc considérer qu'il faut les privilégier par rapport aux autres

J'ai eu un exemple très récent de cette nécessité de faire des compromis : je m'occupe pas mal aujourd'hui d'agriculture et d'alimentation avec des structures ou des associations qui achètent du foncier. Quand on a des gens qui viennent nous voir en nous disant : « moi je veux être libre de vivre sur mes 3 hectares en me nourrissant et puis point à la ligne parce que voilà j'ai cette liberté et puis c'est cool de se nourrir ! » On répond : « oui mais sauf qu'en ile de France on a 12 millions d'habitants à nourrir et si on partage tout l'espace agricole entre des gens qui ont envie de vivre tranquillement chez eux en se nourrissant eux-mêmes, comment on fait pour nourrir les 11 millions 900 mille autres ?

Donc y a un moment il faut aussi savoir faire des choix.

Joachim Lémeri

Je n'ai pas grand-chose à dire à ce sujet. Juste vous dire que je ne suis pas un spécialiste des indicateurs. On se concentre plus sur un travail d'analyse des choses et de repositionnement des valeurs comme j'ai essayé de vous le dire. On n'a peut-être pas assez de ressources pour suffisamment se concentrer sur les indicateurs, les labels, etc. Ils sont souvent trop simples, je partage votre point de vue, les indicateurs doivent être un peu plus complexes – sans pour autant perdre en transparence - pour appréhender la complexité des choses tout simplement. Je n'ai pas plus de réponses à vous apporter. Ce n'est pas une thématique simple. Je ne travaille pas strictement sur ces sujets d'indicateurs.

Intervenant 2

Oui je voulais vous demander, en fait comment vous replacer cette démarche propre à votre entreprise dans le courant plus général de l'émergence de la notion de responsabilité sociale et environnementale des entreprises qui aujourd'hui est en train de monter un peu en puissance ? Ca fait partie des éléments qui sont aussi pris en compte, justement par beaucoup d'autres entreprises, je me demandais comment vous vous situez par rapport à ça ? Est ce que vous estimez qu'étant donné la spécificité de votre activité et notamment son impact environnemental vous devez vous situer un peu en pointe par rapport à ces questions ? Ces questions c'était pour situer votre implication par rapport à l'ensemble des autres entreprises. Vous avez également mentionné votre implication en termes de recherche et développement, je crois que vous êtes associé à une chaire entreprise-université sur la biodiversité, l'environnement et les grandes infrastructures et je voulais vous demander un peu comment vous positionnez également ces contacts avec le monde de l'université par rapport à l'implication de votre entreprise dans ces enjeux ?

Joachim Lémeri

Alors sur le premier point pour les grandes entreprises cotées en bourse, la RSE [ndlr : responsabilité sociale de l'entreprise] est une dimension obligatoire, elle est prise en compte depuis de nombreuses années, donc c'est quelque chose que l'on gère. C'est la direction que je représente qui la gère, évidemment ça donne un cadre général, il ne s'agit pas de se situer les uns par rapport aux autres. On ne peut pas avoir cette prétention-là, nos métiers sont importants mais il y en a des tas d'autres qui le sont aussi. Moi par rapport au discours que je tenais aujourd'hui c'était évidemment dans le cadre général d'une entreprise responsable qu'on essaye de repositionner les valeurs. En interne, notre chantier est surtout de convaincre les gens, des opérationnels, de changer un certain nombre de choses. Certains se déconnectent de l'opérationnel et du concret et font quand même de la RSE, du moins sur le papier. Pas de problème c'est assez facile, il y a des gens qui sont experts de

ça. Nous tous les ans on sort un rapport annuel, on est en plein dedans en ce moment d'ailleurs, où l'on fait le bilan de toutes les actions que l'on a réalisé ou lancé. Mais attention à ce qu'on dit, car on se fait observer pas des parties prenantes externes, et on se prend au jeu de la concertation. C'est logique que la société civile nous demande une certaine transparence, mais au bout d'un moment on ne peut pas enfiler les années comme ça et puis ne pas se connecter concrètement à l'opérationnel. De toutes les manières ce n'est pas parce qu'on affiche une politique de RSE « qui va bien » en désignant les bonnes actions ou les bonnes manières de gérer la RSE que ça fonctionne bien. Je pense qu'il y a quand même une révolution culturelle à mener. Voilà je suis encore un peu jeune alors j'emploie volontiers le mot de « révolution » parce que ça me plait bien surtout dans nos métiers qui sont assez durs, le bâtiment et les travaux publics ce n'est pas simple. Voilà ça c'était sur le premier point pour la RSE.

Pour le partenariat avec l'université de la Sorbonne, l'idée du programme de recherche que j'ai évoqué est un peu décorrélé de ce partenariat universitaire. C'est un programme de recherche interne quoiqu'aujourd'hui il ait été ouvert. On innove également à ce niveau puisqu'à ma connaissance c'est la première fois, qu'on gère un partenariat public-privé de recherche et développement. « PHOSPHORE » c'est un programme de recherche et développement sur l'aménagement urbain durable, porté conjointement par l'entreprise et la communauté d'agglomération de Grenoble (la « METRO »). On en est à la quatrième session - Phosphore 4 - et pour la première fois dans ce partenariat, on a un partage du financement 50/50 public/privé qui est, je le précise, en concordance avec le code des marchés publics. C'est innovant, ça n'est jamais arrivé, en tout cas tel qu'on a pu l'avoir en retour d'expérience. C'est assez compliqué bien évidemment, et ça heurte un peu la culture française.

Quant au partenariat avec l'université, c'est aussi une question de culture. La réforme sur les universités a permis à cette université (Paris 1 Panthéon – Sorbonne) de s'autonomiser et donc de s'ouvrir à des financements extérieurs. On a jugé utile de se rapprocher de l'université Paris I Panthéon Sorbonne avec qui on avait des relations un peu antérieures, et effectivement de créer la première chaire en partenariat public-privé au sein de la Sorbonne. C'est un programme de formation sur les métiers de l'environnement avec un focus biodiversité en lien avec des métiers opérationnels. L'opérationnel étant les grands projets d'aménagement, que ce soit des infrastructures linéaires mais également des projets d'équipements urbains ou tout simplement l'urbanisation. On en est à la troisième promotion, et la mise en route n'a pas été simple.. Il faut se connaitre, se trouver, il faut trouver les bons rouages ! Voilà ça fonctionne plutôt bien en tout cas, c'est une innovation, et on en est plutôt fier. Merci de l'avoir souligné. Alors ce programme porte pour l'instant essentiellement sur un programme de formation même si une petite part du financement est maintenant dédiée à la recherche, c'est tout juste naissant.

Intervenant 3

Je me demandais pourquoi vous aviez dit que l'éthique et le développement est une sorte d'oxymore ? Et je me demandais si vous n'aviez pas peut-être une façon de penser l'éthique d'une manière absolutiste c'est à dire où on est ou bien éthique ou bien pas du tout ? Je ne veux pas faire la promotion d'Amartya Sen aujourd'hui mais je me sens obligée de le faire. Dans son dernier livre sur « l'idée de justice », il fait justement la différence entre deux façons de penser la justice, ou l'éthique, en disant, qu'il y en a une qui est la voie transcendantale et on est soit juste soit injuste et il y en a une autre qui accepte des degrés. Donc on peut aller mieux ou moins bien, et on a des valeurs différentes. C'est pour ça que l'on a ces problèmes avec les hiérarchies de valeurs et le fait de laisser la liberté aux gens

parce que les valeurs sont différentes et pour certains incommensurables. Donc vous pouvez choisir un chemin éthique et pas un autre et avancer dans le développement.

Joachim Lémeri

Vous mettez le doigt là où il faut. D'abord il y avait une facilité un peu rhétorique de mon exposé qui consistait juste à démontrer que la juxtaposition de ces termes, je la vivais comme une opposition. Et aussi parce que j'ai une déformation d'entreprise, ou les choses sont souvent un peu binaires, et l'entreprise n'est pas un milieu qu'on qualifie volontiers d'éthique. Et fort de cette vision des choses, ou de ce qu'on en dit, je l'ai exposé comme ça. J'aime bien la manière dont vous dites les choses, ça me rassure et ça me contente. Ce que vous évoquiez comme la capacité de choisir pour agir, ça me plait beaucoup, c'est des choses qui me parlent bien.

Laure Bonnaud

Une autre question ?

Intervenant 4

Je travaille dans une entreprise, même si je suis ici à titre personnel, qui fournit des matériaux pour le BTP. Donc on est à la source. Alors, je voudrais réagir sur quelques petites choses que vous avez dites parce que je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, en tout cas, ce n'est pas comme ca qu'on le dit dans mon entreprise. Vous pouvez revenir sur la diapo 3 ? Parce que votre titre : « la voie de la conduite du changement d'une entreprise » ça m'allait bien, et entre l'éthique et le développement, on n'est pas entre, enfin, il y a pleins de choses. Vous avez parlé d'éthique absolu, il se… de transcendantal je suis d'accord avec vous, et aussi je suis d'accord que le monde comme l'a dit Joachim est souvent binaire et on situe souvent les entreprises du mauvais coté. Malheureusement et à tord, parce que l'on est quand même des citoyens, et quelque part on le revendique. Comme l'a dit aussi Mr Vampouille, le développement n'est pas seulement de notre fait, c'est-à-dire que l'on n'a pas beaucoup de poids sur ce développement. Entre autres, l'entreprise dans laquelle je travaille est là pour répondre à une demande de développement d'un territoire, donc, on va fournir des matériaux pour ce développement que l'on n'a pas choisi. On vient simplement répondre au développement du territoire. Il y a le développement du territoire et le développement de l'entreprise, qui après, elle, cherche à se développer, à travers un certain nombre d'actions et un certain nombre de choses qui se passent dans l'entreprise pour le développement aussi de son personnel, comme la formation, comme le bien-être dans l'entreprise, etc…

Alors, ce n'est pas que des paroles. C'est pour ça que la voie, la conduite du changement, le développement durable entre guillemets, ou entre parenthèses, après tout ce que l'on dit aujourd'hui, est un élément de conduite du changement dans l'entreprise et il est intégré, ça, moi, là-dessus je ne suis pas d'accord. Pourquoi ? Comme tout, l'entreprise, surtout depuis une quinzaine d'années, une vingtaine d'années, est devenue très transparente, très fluide, il y a beaucoup d'échanges avec la société civile et l'un et l'autre s'approvisionnent, sont interféconds. Du coup, tout le monde évolue ensemble, et du coup, sans arrêt l'entreprise change. Il n'y a pas que le développement durable qui la fait changer, il y a d'autres choses mais ça en fait partie. Donc il est bien évidemment intégré, à mon avis. C'est comme ça que je le vis dans mon entreprise au quotidien, parce qu'on a des échanges, notamment avec les parties prenantes, et on est obligé, parce qu'on a aussi une approche citoyenne. J'ai envie de dire, on fait notre composte et d'un autre côté on entend des gens nous dire de le faire donc quelque part, on l'intègre aussi dans notre vie quotidienne, et du fait, dans l'entreprise, et du coup, l'entreprise change en permanence.

Dans la partie éthique et développement, dans mon entreprise, je ne sais pas si c'est le cas ailleurs, le texte, j'ai envie de dire, la constitution presque mère de notre entreprise, c'est une charte d'éthique, ça s'appelle comme ça. Après qu'est ce que l'on met dedans ? Moi je le traduirais plutôt quand on lit ce qu'il y a dedans et je l'ai lu en détails. Elle vaut pour tous les pays du monde puisqu'on est un groupe international. C'est pour moi la responsabilité sociale, quand je la lis. Et on est responsable par rapport à quoi ? Par rapport, d'abord, aux actions que l'on va mener, pour répondre au développement des territoires et à la pratique, aux bonnes pratiques, aux pratiques que l'on va mettre en œuvre pour y répondre de la meilleure manière sur le plan environnemental, sur le plan social, dans la conduite de nos projets et dans le plan social dans notre entreprise et à l'extérieur bien évidemment. Et derrière ça, forcément, on est donc responsable, c'est bien le mot qui convient,

Et je souscris ce que disait Joachim, sur la limite de ce mot. Mais on l'est de fait vis-à-vis des populations sur lesquelles on conduit nos projets, parce que l'on a des actions, on a des impacts et quelque part on doit donc maîtriser, conduire nos projets de manière à ce qu'ils soient le moins perturbants possible et les mieux intégrés dans les territoires. Voilà, c'était le commentaire que je voulais faire en complément de cette présentation. Et puis juste une petite question : le cahier des charges du Viaduc de Millau doit rester opérationnel combien de temps, avant d'être éventuellement démoli?

Joachim Lémeri
Je crois que c'est plus de 100 ans.

Laure Bonnaud
Juste avant de passer à la dernière question : ce que je trouve intéressant, c'est en fait, la différence de vos perceptions, qui se traduit même dans la différence de vocabulaire. C'est-à-dire que vous (intervenant 4), vous utilisez dans mon entreprise, « on », c'est-à-dire que vous avez une identification totale à l'entreprise, ce qui explique finalement aussi la différence de perception que vous avez, vous (Joachim Lémeri), par rapport aux impacts humains, quand vous dites qu'il y a un système d'alerte, parce que ça peut avoir un impact quand même sur mon entreprise qui est coté en bourse. Et vous, vous dites parce que ça a un impact concrètement sur les humains, et donc sur nos activités. Donc, là je pense qu'il y a un petit décalage, je pense que la vérité est entre les deux. C'est-à-dire que l'on ne peut pas être en identification complète de son entreprise. Et en même temps, pour le développement de l'entreprise, on est un peu obligé d'y être aussi, donc je trouve que les deux étaient intéressantes. Il y avait une dernière rapide question ?

Intervenant 6
Bonjour. Donc moi, j'aurais voulu savoir, une question un peu plus technique, quel peut être, comme vous êtes physicien, les solutions en fait...

Joachim Lémeri
Géographe

Intervenant 6
…..physicien, géographe, par exemple, si l'on construit, une ligne TGV, dans les montagnes, quels peuvent être les impacts environnementaux que l'on pourrait avoir et les solutions pour y répondre ?

Joachim Lémeri
Ola, il faudrait beaucoup de temps pour dire..

Laure Bonnaud
On a deux minutes

Joachim Lémeri
Ils sont très durs, ils sont monumentaux les impacts, et les solutions pour y répondre, elles, sont d'ordre technique, et souvent extrêmement coûteuses. En montagne, c'est soit du tunnel, soit du viaduc, et pour éviter les choses c'est assez compliqué, parce que la contrainte géométrique d'une ligne à grande vitesse, c'est bien le problème du TGV et de la grande vitesse, c'est qu'elle ne peut pas avoir des angles droits, et tourner dans tous les sens. Donc forcément, on ne peut pas éviter un certain nombre d'endroits, de zones, éventuellement protégées, avec des fortes sensibilités environnementales. Voilà, donc les réponses sont d'ordre technique, ou alors, encore plus en amont, de faire ou de ne pas faire tout simplement un projet. C'est la première des réponses, se poser la question de l'opportunité du projet. Après, c'est une question de technique mais c'est long à développer.

Intervenant 6
Vous arrive t-il de refuser des projets pour des questions environnementales ?

Joachim Lémeri
Je ne suis pas en mesure de refuser des projets, je suis une sorte de « prestataire » pour la maîtrise d'ouvrage, publique en général. Mais la question n'est pas sans intérêt. Comme je vous l'ai dit, on étudie chez nous des projets sur lesquels on se demande si on se positionne, entre autres pour des raisons environnementales. Et là, en l'occurrence, j'ai un dossier sur mon bureau qui concerne une île tropicale, avec un fort projet de développement d'infrastructures, et on s'est posé la question sur ces impacts-là, et de savoir si on va sur ce chantier. Donc, c'est des questions que l'on commence à se poser. C'est tout neuf le fait de constater ça chez nous, le fait que l'on se pose ces questions, que l'on traite en amont, pour moi c'est déjà beaucoup, et c'est aussi ce que j'ai essayé de vous expliquer aujourd'hui.

Romi MUKHERJEE

Romi MUKHERJEE

spécialiste adjoint de programme de la section « Ethique des sciences et technologies », UNESCO

De moyens et de fins : les limites du développement, les limites du capital

"Développement" et "développement soutenable" sont devenus des concepts centraux pour la communauté internationale ; les deux expressions se réfèrent à un ensemble de progrès, un réseau de mécanismes et d'instances géopolitiques qui aspirent à garantir un accès universel aux fruits de la société globale. Cependant, parmi les plus éminents desseins de la modernité et de la postmodernité, le "développement" (au sens large du terme -humain, économique, social, écologique, etc.-) ne signifie pas simplement l'élaboration d'agendas ou de construction d'infrastructures. C'est plutôt une culture, une condition, un discours épistémologique, social et politique dans lequel les questions de bien-être, de biens et de Belle Vie et de facteurs d'évolution des valeurs sont constamment mobilisées par les instances internationales, les gouvernements nationaux et les associations locales et régionales. De plus, quoiqu'un projet soit d'une certaine manière historiquement lié, le développement concerne en premier lieu le futur, l'avenir de la biosphère, l'avenir de la société globale, les générations futures et les possibilités d'une future économie verte équitable. En d'autres termes, le développement est un mouvement holiste et global de transformation sociale qui mobilise et soutient le tissu profond de la vie humaine tel qu'implanté dans un socio-éco-système plus large. Il est facilement considéré comme acquis que tout contrat social opérationnel dépend du fait que ceux qui s'engagent dans un tel contrat font attention à l'Autre et considèrent moralement signifiant un certain degré d'interdépendance et la nécessité de contribuer à la prospérité de l'Autre ce qui pour une part est une contribution à la prospérité du tout.

Ainsi, il y a apparition du "prendre soin" en tant que responsabilité, non seulement à partir de l'aptitude propre de ressentir la souffrance de l'Autre comme étant la sienne, mais aussi à partir d'une réflexion éthique de l'équilibre entre les activités d'intérêt personnel et celles désintéressées, de la mesure des besoins et des critères d'un bien-être personnel et social, et du positionnement personnel le long d'un gradient complexe d'émotions et d'actions permettant de passer du « s'occuper de » *(caring for)* au « préoccuper de »(*caring about)*. Cependant, comme l'histoire contemporaine l'a moult fois montré, d'une part «s'occuper de » et préoccuper de «» l'Autre n'est pas une constante normative ou biologique issue d'une ontogenèse solide et convaincante, d'autre part il est loin d'être clair, aux niveaux de l'intention, des conséquences souhaitées et des résultats, que «s'occuper de » et «préoccuper de l'Autre soint *vraiment* «s'occuper de » et «préoccuper de » l'Autre. En d'autres termes, au delà des invitations théologiques et métaphysiques qui s'articulent à travers des divers impératifs catégoriels, la responsabilité face à la prospérité de l'Autre est toujours influencée par, entre autres : le degré de mauvaise foi, l'intérêt personnel désintéressé, le gouffre entre l'intention et l'incertitude des conséquences, l'abus et la corruption, l'incommensurabilité entre soi-même et l'Autre, et leurs idéaux respectifs, les aspirations, le paternalisme, la condescendance et la domination, l'impossibilité de transformer le soin en un solide principe éthique, et les désagréments à propos de ce qui constitue vraiment la justice, l'égalité et le bien-être en tant que vertus et/ou "biens".

«Prendre soin» ou « *care »* suppose un intermédiaire : c'est ce que chacun donne à et *fait pour* l'Autre. Et si le développement est un don, selon Jacques Derrida, il ne peut

jamais être cohérent dans la mesure où l'acte de «soin» et/ou donner est toujours engendré par un motif et ainsi toujours donne tort aux intentions de l'auteur. Cependant, nous devrions nous rappeler que Derrida a été contesté par Jean-Luc Marion qui a plaidé que dans le «care» de l'Autre il existe quelque chose qui dépasse les limites des buts et motivations, traçant la voie vers une autre économie et une autre éthique28. Dans le cas du développement, cela devrait exiger un glissement vers une économie qui ne ressorte ni du mode de la construction mimétique, ni du mode des bénéfices ou du surplus économique et renforcer une nouvelle éthique du développement pour notre époque contemporaine. En d'autres termes, il ne suffit pas de se sentir simplement concerné par la détresse de l'Autre et d'aspirer à améliorer sa condition. Ce qui compte, c'est *comment* chacun se sent concerné. Au coeur de l'histoire du développement et du rêve de la soutenabilité il y a vraiment une telle politique de « care » Si ces dernières sont traduites en termes interpersonnels ou communicationnels ou plus largement géopolitiques et globaux, le développement concerne d'abord et avant tout l'Autre qui est considéré, dépendant du vocabulaire employé, pas nanti, marginalisé, appauvri, "sous développé", vulnérable ou "derrière" etc..

Ce n'est pas une coïncidence si l'essentiel des termes repose sur une série de dispositifs hiérarchiques qui intègre une série de distinguos temporels, historiques, spatiaux, socio-économiques et subjectifs. Il faut rappeler que le développement qui est moins un objet ou un processus qu'une condition de la modernité, est synchrone de l'idée de progrès et ainsi aussi, comme l'affirme Teodor Shanin, du besoin de neutraliser la diversité culturelle rencontrée dans l'expansion européenne, le besoin concurrent de réprimer les paradigmes cycliques du temps et d'imposer un réseau de histoire-croissance-*telos*, et ainsi de réorienter toute la vie social autour de l'opposition binaire propre/sale, sain/malade, avancé/retardé, raison/folie, lumière/ombre etc.29 Ces oppositions binaires ont soutenu l'évolution de la modernité depuis ses origines durant les Lumières jusqu'à sa crise dans le colonialisme résultant d'une croissance inégale, d'une abjectification[30] psychique et subjective, la frénésie pour des dispositions territoriales et nationales unifiées, l'exploitation sans limite de l'écologie, et un mouvement paradoxal d'aller-retour du barbarisme vers la soi-disant civilisation. Dans un sens plus spécifique, le "développement", en tant que concept singulier et catégorie politique, entre dans l'agenda international vers 1945 en réponse aux besoins d'assistance aux peuples nouvellement décolonisés et d'offre de réparation des dégâts aux infrastructures et à l'économie accrue durant la 2° Guerre mondiale.

En 1956, Walt Rostow a rêvé d'une "croissance auto-soutenable" ; le développement, l'économie et la résilience technique ont été immédiatement soudés dans un rêve de générosité infinie et sans fin et pas un rêve de nouveaux modes d'exploitation et maldistribution. Le rêve de Rostow et le discours plus large du développement des années '50 et '60 étaient déjà infestés par des désaccords internes : telle la métaphore de la croissance organique, le développement humain, social et économique était radicalement anti-naturel dans la mesure où, à l'inverse de la nature, il assumait que son propre socio-éco-système ne devrait jamais devenir mature et entrer en pourriture ou décomposition ; le

28 Sur le débat entre Marion et Derrida, voire: Robyn Horner, *Rethinking God: Marion, Derrida and the Limits of Phenomenology*, New York: Fordham University Press (1995).

29 Todor Shanin, "The Idea of Progress" in ed. Majid Rahnema and Victoria Bawtree, *The Post-Development Reader,* London/New Jersey: Zed Books (1997), pp. 66-68

30 Par "abjectification," je comprends quand quelqu'un se considère comme de lui-même comme un objet.

développement est donc un projet humain dans lequel les acteurs sont supposés et transforme les conditions sociales et naturelles sans peur d'un déclin imminent et de perte.

"Croissance" signifiait aussi libération, bonheur et "Belle Vie", mais il n'a jamais été clair quant à comment atteindre de tels buts à l'encontre du un paysage de la rareté, des transformations de l'environnement et de l'essor écrasant de ce à quoi nous nous référons, alternativement, comme le capitalisme mondial intégré ou l'Empire. Comme il devint rapidement clair d'abord que l'interface entre l'humain et le non-humain oscillait vers une instabilité radicale, en outre que le progrès n'était pas un processus automatique animé par un fantôme bienfaisant mais plutôt un pari, une nouvelle conscience écologique émergea dans les années '70 et '80 parallèlement à une masse de nouvelles gauches ralliées à la cause des décolonisés, des vulnérables et du "Tiers Monde". "L'Autre » s'est invité dans la conscience du courant dominant Occident. Le "Tiers mondisme", tel qu'il était surnommé (souvent péjorativement), était synonyme d'une nouvelle politique de piété qui, d'une part, selon Peter Singer, encourageait les Riches à se sentir obligés envers les moins opulents qu'eux, et d'autre part, célébraient et vénéraient l'altérité à l'Autre qui devint rien de plus qu'un écran pour le masochisme européen ou ce que Pascal Bruckner dénigrait avec son expression «le sanglot de l'homme blanc». Le développement ne devint pas simplement un projet économique stimulé par le système international, mais un concept accaparé par les ONG de base, un nouveau type de bourgeois militants, des boursiers en sciences sociales et autres philosophes politiquement conscients, et les nouveaux professionnels de la charité. En outre, sous les politiques de piété il y avait aussi les promoteurs de la primauté globale des valeurs libérales, qui, selon Fiona Robinson, restent liées à des notions réductrices du bien et du mal qui échouent à engendrer les nécessaires réponses morales pour alléger les souffrances du vrai people pendant qu'il supporte simultanément les valeurs d'indépendance et d'auto-détermination qui servent, non à encourager les « capabilités humaines » (cf. Nussbaum) mais à perpétuer les « cultures de l'indifférence »[31].

Globalement, tandis que les bonnes intentions abondaient, les intermédiaires et bénéficiaires du don évitaient de trahir le degré auquel le développement a été transformé en un baume narcissique, une mode, une réponse aux angoisses face à la naissance d'un désordre global et un dialogue de sourds. Comme on entrait dans le 21° siècle et que les peurs face au changement climatique et la raréfaction des ressources grippaient la communauté globale, le développement n'a pas seulement été formulé aussi en termes de questions, mais devait, comme Wolfgang Sachs l'a notoirement affirmé, être relégué dans les poubelles de l'histoire. Mais, les choses ne sont pas faciles et, derrière les controverses pour et contre le développement, il y a la simple évaluation du développement en tant que paradigme physique, épistémologique et social.

En outre, au delà de « l'utopianisme » et des rêveries d'une parfaite soutenabilité et de « l'apocalypticisme » et des fantasmes de la fin, il y a simplement un peu de réalisme à se demander encore et encore «que doit-il être fait ?» et «quelle est la bonne action ?» Les dites questions sont fondamentalement éthiques par nature. L'éthique est, par dessus et au delà de tout, une science de l'altérité et de la vie avec les autres. Jamais partielle, parmi d'autres choses, comment soi-même et les autres peuvent mutuellement construire une destinée de prospérité commune, renforcer la cohésion sociale et la sécurité sans empiéter sur les libertés et l'autonomie, et négocier la coexistence de voix et conceptions divergentes concernant ce qui constitue le bien et le mal. Et avec le développement comme véritable

31 See Fiona Robinson, *Globalizing Care: Ethics, Feminist Theory, and International Relations*, Boulder, CO: West View Press (1999)

fondement, non seulement de la modernité, mais du projet humain tout court, il est d'autant plus impérieux de construire une éthique du développement solide qui joue le rôle, á la fois, comme un outil critique, un mécanisme herméneutique pour les discours analytiques, une machine d'autocritique et de constante autoréflexion, et, au risque de dramatiser, la conscience de la modernité et ses aspirations.

L'éthique du développement considère les moyens et les fins du projet humain pendant qu'il évolue à travers l'histoire en réfléchissant aux conséquences morales et politiques de tels moyens et buts"32. C'est une discipline explicitement politique si, comme Giorgio Agamben le suggère, la vie politique est définie comme "une vie dirigée vers l'idée d'une forme de vie de bonheur et cohésion...". Ce qui est en effet en jeu dans l'éthique du développement, c'est précisément l'estimation morale de ce qui constitue la théorie et la pratique de ce Bonheur et la frontière du type de vie qu'il engendre. Immédiatement, l'éthicien du développement se trouve en pleine impasse : l'éthique du développement requiert un concept normatif de l'humain, sa fin et son expérience du Bonheur, et une telle notion englobant de la Belle Vie et du type de vie idéal ne se prête pas aisément au paysage global caractérisé, non seulement par l'antihumanisme et le relativisme, mais par l'impossibilité d'atteindre un quelconque accord sur ce qui constitue une "vie", un corps, l'humain et ses "droits". Cependant, tandis que l'éthique du développement peut ne pas se prêter à la construction de principes universels, engageants dans le sens fort du terme, selon David Crocker, il y a un consensus général sur les questions qu'il faudrait poser, parmi lesquelles on trouve :

Qu'est qu'un « bon » développement ?

Devrions nous continuer à utiliser le concept de développement au lieu de celui de "progrès", «croissance économique», «libération» ou «post-développement »?

Quels buts économiques, politiques et culturels essentiels une société ou une communauté politique devrait-elle poursuivre ?

Comment peut-on distinguer le développement du "développmentalisme" ?

Comment les avantages et les dommages du développement devraient-ils être conçus et répartis, et comment les fonctions de développement comprises ?

Quelles sont les vertus et les perversions des acteurs du développement ?

Quels sont les obstacles les plus sérieux aux niveaux local, national et international et les opportunités pour un bon développement ?

Jusqu'à quelle limite, s'il y en a, le scepticisme moral, le relativisme moral, la souveraineté nationale et le réalisme politique défient cette recherche éthique trans-frontière ?

Qui devrait choisir ces questions et selon quelles méthodes ?[33]

Chacune de ces questions constitue un chantier de recherches qui définit les contours de l'éthos de l' éthique du développement, une certaine façon de théoriser la transformation globale qui se déroule sans le principes fermes, par des questions claires et convaincantes qui aspirent à établir un monde commun soutenu par une reconnaissance philosophique, politique et social de notre interdépendance mutuelle et de valeurs partagées, reconnaissant en même temps l'impossibilité ultime d'un tel projet (l'universel apparaît seulement sous un masque concret éphémère et fugace, mais sa fugacité n'exclut pas les

32 Giorgio Agamben, *Means Without Ends: Notes on Politics*, trans. Vincenzo Binette and Cesare Casatino, Minneapolis, University of Minnesota (2000), p. 8

33 David Crocker, Ethics of Global Development: Agency, Capability, and Deliberative Democracy, Cambridge: Cambridge University Press (2008), pp. 35-39

recherches soutenues sur son éventuelle permanence, etc.) Cet éthos éthique, condense les résultats, parmi lesquels :

- *Identité et reconnaissance:* la capacité de reconnaître et d'être reconnu par les autres dans un réseau de désir, « agency » (capacité d'agir), et projet; la problématisation de la maxime Nietzschéenne qui demande que l'on devienne ce que l'on est; le conflit de la reconnaissance en tant que conflit de prestige, dignité et stabilité ontogénique. Quel rapport entre reconnaissance, redistribution et réification ?
- *Solidarité en tant que gravée dans l'inter-dépendance :* comment instituer des rapports de justice et d'équité avec les autres dans mon habitus, qu'est-ce que je reçois d'eux et à quoi je les soumets; quelles sont les limites de ; quelles sont mes obligations à agir de manière auto-déterminée et quels sont mes programmes en tant qu'être humain; quelle solidarité âpres le mort de la sociale, dans un monde de fluidité, de courants et de flux; quelle interdépendance dans une culture d'individualisme et narcissisme atomisé dans lequel la souffrance innocente n'est pas reconnue légitime; suivant Peter Berger et Des Gasper, quelle stratégie de développement et à quels coûts et souffrances; quels « calcul des douleurs » et « calculs des sens »34
- Agôn *entre autonomie et interdépendance :* quel contrat social pour quelle développement; quelles sont les limites d'une interdépendance contractuelle et à quel degré cette liberté est-elle conditionnelle;
- *Discours, dogme, doxa:* comment le langage de développement, de liberté et bien-être cache déjà un agenda idéologique qui sert à apprivoiser les relations hiérarchiques en célébrant la cause de l' "équité". Quel est le droit au développement/non développement; ou comment, selon la question récente de Harri Englund, les idées de liberté handicapent les lutes contre la pauvreté et l'injustice dans les démocraties émergentes– comment la rhétorique des droits, d'égalité et de liberté anéantissent actuellement l'exact possibilité de « agency » et réduit l'existence de vrais conflits sur le terrain ?; exclusion comme la pierre angulaire d'une certaine forme d'universalisme;35

Au sens large, l'éthique du développement est une recherche dans nos valeurs.

Une vie saine et productive n'est pas simplement une vie en "harmonie avec la nature", mais insérée dans les natures mêmes de santé et productivité. Santé et bien-être sont aussi des catégories morales liées aux résultats de valeur. Cette dimension ne peut pas être regroupée avec des notions de développement ordinaire, telles modernisation et industrialisation, révélant que le cœur du développement contient. "Santé" et résilience sont aussi des matrices holistes qui requièrent de fortes notions d'interdépendance et une politico-éthique du « care ». De plus, le "développement" présente une série de choix et la création d'une vulnérabilité socio-éco renforcée doit fonctionner également comme un critère pour les décisions à prendre. «Santé » et Résilience, dans le contexte d'un développement, sont des catégories chargées de valeur. Développement est un concept moral.

Les paradigmes du développement construisent les critères de valeur et comment ils peuvent être utilises pour mesurer leurs résultats pas simplement en termes quantitatifs, mais en termes qualitatifs (bien-être, « biens » et « Belle Vie », ressources insaisissables, distribution équitable, etc.). Baser sur les valeurs signifie aussi transcender sa construction historique, centrée sur l'expérience contingente Occidentale, de façon à créer les

34 Des Gasper, The Ethics of Development, Edinburgh; Edinburgh University Press (2004), p. 15

35 Voire Harri Englund, Prisoners of Freedom: Human Rights and the African Poor , Berkeley, University of California (2006)

mécanismes pour une plus grande auto-détermination, pas seulement entre les sociétés mais aussi à l'intérieur d'elles. En demandant « qui décide pour qui et sur quelles bases ? », une éthique du développement tente d'élaborer des paradigms participatifs qui peuvent potentiellement défaire le développement de ses biais d'exploitation –le développement ayant été souvent pensé en termes d'exploitation des ressources naturelles et des ressources humaines pour accroître la croissance. En outré, une valeur n'est pas nécessairement universelle ou une passerelle dans tous les sens, mais plutôt une catégorie antagonique dans laquelle le pluralisme et la diversité culturelle continuent à se battre pour s'articuler entre elles. Pendant que le « consensus par recoupement » (cf. Rawls) reste une voie pour l'unification des valeurs en conflit, nous devons néanmoins avancer dans l'examen de la question "comment les valeurs culturelles peuvent être mobilisées, plutôt qu'effacées, en permettant des environnements de développement et des socio-éco systèmes résilients et « sains ».

Cependant, aucun de ces domaines peut être suffisamment opposés sans demander d'abord de quoi et qui nous sommes et où nous sommes et devrions aller. Dans son célèbre essai "la fin de l'Homme", Derrida nous rappelle que l'idée de la fin de l'homme est toujours déjà prévue en métaphysique, la pensée de la vérité de l'homme. Ce qu'il est difficile de concevoir aujourd'hui est une fin de l'homme qui n'est pas organisée par une dialectique de vérité et de négativité. La Philosophie, par sa nature exacte contient sa propre fin, un point de maîtrise ou *telos* –penser en fait autant- et c'est la pensée et la philosophie qui pense l'Homme, ainsi l'homme implose avec l'épuisement de la rationalité, des référents stables et l'entreprise philosophique.36 Paradoxalement alors, l'humanisme à venir et la vision de ce que nous sommes et notre rapport au développement (dans tous les sens du terme) apparait comme un espace de négociation constante entre les vestiges de l'humain, actuellement minutieusement décentré et dépourvu de maîtrise, et le non-humain, disons l'animal, le technologique, disons le "naturel" En outré, un tel humanisme du développement éthique aura à construire de nouveaux cadres moraux qui ne dépendent plus des traditions classiques allant de Aristote à Kant et Hegel, tandis que reconnaissant simultanément le besoin de continuer de se battre avec des notions vertueuses telle « capabilité », l'enjeu de la raison transcendantale et de l'impératif catégoriel, et la philosophie de l'histoire et la dialectique dans une période post-dialectique où tous les excès en sont réduits à être de simples spectateurs. Ce que la tradition révèle, cependant, est comment les moyens et les fins forment un ensemble historique de successions de cause et effet, un ensemble interdépendant d'actions, qui court du local à la géopolitique. Repenser les moyens avec ou sans les fins signifie alors un glissement dans notre terrain éthique qui se centrera manifestement sur le fait que le développement a moins à faire avec une production matérielle, une consommation voyante, et un confort qu'avec une révolution de la subjectivité, la conscience et la vie sociale

En d'autres termes, peut-être que l'entreprise de développement et l'éthique que nous aspirons à construire sont condamnées dès leur origine par le fait de leur insistance sur la primauté de la notion de « fin » et leur insistence épistémologique sur un paradigme qui met en avant *telos*. A la fin de l'histoire, à la fin de l'Homme, à la fin du social, et à la fin de la raison, pouvons-nous continuer à compter sur des paradigmes téléologiques qui continuent à ériger des avenirs messianiques ou même « meilleurs » ? Simultanément, comme aucun ré-enchantement ni retour à l'Eden peut être promis à "nous les modernes", est-ce que le développement ne se trouve pas dans un état de lévitation temporelle, bordé par des fins

36 Jacques Derrida, "The Ends of Man," in *Philosophy and Phenomenological Research*, Vol. 30, No. 1. (Sep., 1969), pp. 31-57.

arbitraires et souvent destructrices et un inaccessible passé pré-moderne qui est salué par de la nostalgie et convoité par beaucoup de ceux qui se sentent effondrés par l'avancée de l'histoire.

Pourtant, nous devons encore nous demander : un mode de développement éthique basé sur la génération de capital humain pour les fins de l'humain signifie-t-il nécessairement qu'il ne conspire pas avec un modèle de progrès social techno-scientifique, unilinéaire, euro-dérivative tel qu'appliqué à travers tous les nœuds de la chaine de la globalisation néocoloniale œuvrant via des processus homologues et produisant les mêmes conséquences pour les régions concernées. En d'autres termes et pour faire appel aux arguments de Arturo Escobar, l'éthique du développement presuppose toujours un développement et en tant que tel ne peut jamais être complètement degage de sa position d'outil clef de la modernité qui, pendant des siècles, a integer des autres dans les systèmes d'échanges et d'organisation sociale modernes. A l'affirmation de Crocker "vous avez la responsabilité morale de developer", Escobar, Sachs et Ferguson repndraient unanimement pas si les repercussions du développement, quelle que soit la robustesse de son éthique, sont un désastre écologique, un déplacement de populations locales, pauvreté, l'incapacité de contrôle locaux et une perte irréversible de diversité culturelle et biologique. Contre le consensus autour du fait que le développement est le principe organisateur central de la vie moderne, les post-developpementistes et les anti-developpementistes d'une part réfutent que le développement soit partie intégrante du prolet marxiste, ou de quelque dialectique de la libération que ce soit, et d'une autre part reste méfiants quant à l'exact possibilité de le rendre éthique à la lumière des rélaités de son histoire et force associée.

Ce en quoi le développement oeuvre toujours en faveur pour le post-developpementiste est la realisation du système capitaliste mondial comme constitutif de la modernité, l'adoption d'une perspective mondiale pour expliquer la modernité, en lieu et place d'une vision de la modernité en tant que phenomène intra-européen, l'identification d'une soumission de savoir et cultures de groupes hors du coeur européen comme une dimension nécessaire de la modernité, la perpétuation d'une conception de l'Eurocentrisme en tant que la forme savante de la modernité/colonialité –une représentation hégémonique et un mode de connaissance qui revendique l'universalité pour elle-même.37 Aucune éthique du développement, selon Escobar et autres, serait apte à extraire le développement de ce dispositif. Pour résumer l'argument post-developpementiste, sous une forme vulgaire : le développement est né d'un projet moderne colonial, le post-colonialisme et le globalisme sont nés de manière presque synchrone avec ce dernier devenant une nouvelle forme bienveillante de l'Empire qui pour toutes son attention au pluralisme et au multiculturalisme reste établi sur des formes coloniales d'hégémonie et de hiérarchie qui ont simplement été rendues "soft" et décentralisées.

Tandis que les développementistes alternatifs (i.e. les gauchistes qui continuent à croire dans le potentiel libératoire du développement, tout en restant critiques de ses formes néo-impérialistes) trouvent que l'école post-developpement exagère son cas et s'engage dans des paroles creuses provocantes et radicales. En outre, ils sont aussi critiqués pour tomber précisément dans le piège qu'ils espèrent surmonter, à savoir restant attachés au paradigme Tiers Mondiste qui insite sur l'innocence pastorale et la passivité de l'Autre. Et, bien sûr, comme le soutient Serge Latouche, "même si nous abondonnons le terme "developpement", les problèmes auxquels il fait traditionnellement référence –pauvreté,

37 Arturo Escobar, Territories of Difference, Raleigh-Durham, Duke University Press (2008), pp. 167-168

guerre, déplacement de populations, pollution, et les injustices systémiques et systématiques auxquelles une énorme proportion des populations du globe sont soumises- ne disparaitront pas miraculeusement avec lui."38

Cependant, ce que le débats entre les post-développementistes et les développementistes alternatifs démontre, est comment l'éthique du développement (et l'éthique du non-développement), si elles doivent être accrochées à une politique, 1) refract des schismes importants en lien avec le potentiel libératoire de la globalisation et, en découlant, 2) reflète une masse d'ambivalences en termes de politiques révolutionnaires libératoires, capitalisme, et paradigmes post-fordiens de la souveraineté. Dans un sens large, bien que l'éthique du développement ne peut pas être réduite à un simple paradigme, elle doit clairement se positionner en relation avec les phénomènes et se confronter à la question de savoir si même une éthique du développement est possible si le développement est encore une branche de la modernité et du globalisme en tant qu'Empire. A la suite de ça, elle doit aussi examiner si elle fonctionne simplement comme une morale pansement qui est transposée en une reconfiguration de l'impérialisme et de la souveraineté capitalistique, restant aveugle aux dissonances des multiples modernités et aux désires respectifs pour un développement et post-développement qui s'articulent depuis ses mouvements. De plus, Comme suggéré par Mark Berger, "le lien entre la changeante économie politique globale, l'universalisation et tgransformation du système Etat-nation et des vicissitudes des théories du développement est un domaine d'études important mais négligé."39 L'éthique du développement doit non seulement être "situé", mais aussi être attentif à la façon dont la liberté qu'elle théorise peut être récupérée dans les paradigmes communs, nationaux et post-nationaux de la libération. C'est-à-dire que "liberté" et libération ne sont pas des qualités de l'esprit, mais contextualisées et théorisées dans certaines formations institutionnelles et d'Etat. Cela entraîne, de plus, observant les tensions entre les acteurs locaux et nationaux et repensant l'éthique à partir d'un miasme de'intérêts conflictuels qui bouge en concurrence avec la logique de la désintégration et le désordre et ;'expansion et l'accumulation. L'éthique dud éveloppement doit donc aller au delà des débats méta-théoriques et se ré-ancrer dans une modalité d'exercices fondée sur des trajectoires changeante de la structure de l'État et la promesse, à la Habermas, d'un cosmopolitanisme démocratique global. Et, de là, une éthique du développement doit porter une grande attention à comment le développement est utilisé par un pouvoir d'Etat démocratique qui prédate les marginaux et les exclus de façon à étendre son influence sous l'affichage du soin et de "care".

Pour Crocker cependant, une troisième position peut effectivement *synthétiser* les deux dernières positions : incarnée par les travaux de Sen, Dower, Cortina, and Nussbaum, il existe un compromis de l'éthique du développement qui " devrait construire un consensus trans-culturel sur des buts généraux approprié à toutes les sociétés, parmi lesquels le principe qu'une société devrait être libre de faire ses propres choix de développement parmi une pluralité de normes fondamentales. De plus, ces normes sont suffisamment générales pour exiger une sensibilité aux différences sociétales"."40

Sous ce postulat de Crocker concernant une Troisième Voie Ethique, cependant, il y a une série de paradoxes; la consensus trans-culturel fonctionne souvent comme un baume

38 Serge Latouche, *In the Wake of the Affluent Society: An Exploration of Post-Development.* London: Zed (2005), p. 102

39 Mark R. Berger, Berger M T, *The Battle for Asia: from decolonization to globalization,* London/New York: Routledge (2004), p. 3

40 Ibid., p. 45

rhétorique, un qui atteint un accord au niveau du discours, mais reste ineffectif au niveau de la pratique dans la mesure où il permet un interprétation pluraliste des buts généraux. En outre, et contre beaucoup de Rawlsiens, nous devrions sérieusement nous demander si la tentative d'atteinte d'un consensus trans-culturel constitue un acte éthique en et par lui-même. A la suite de Thomas Friedman, nous devrions aussi nous rappeler que la damnation de la Terre peut ne pas demander une réforme ou une révolution, mais Disneyland, et le soutient de l'éthiciste du développement à la liberté de choix de développement signifie aussi que les sociétés sont aussi libre de choisir leur propre exploitation, libre d'assassiner leurs propres valeurs au profit de celles du marché, et libres de refuser une telle "liberté"." Comme James Ferguson le note dans son étude des repères dans la ceinture zambienne du cuivre, la coupure globale, un moteur clé du projet plus large de "abjectification" dans lequel on devient un déchet et une chose vis-à-vis de soi-même, se porte bien dans les régions exclues comme la Zambie ou "la plupart des Zambiens, rappelons nous le, n'ont jamais passer un appel téléphonique dans toute leur vie". D'un côté, les flux et courants enflammés du globalisme, ne sont pas allés plus avant et délibérément ainsi. De l'autre côté, qui pourrait argumenter contre le désir des mineur de cuivre Zambiens de tomber totalement dans le marché, parodie des styles de vie qui caractérisent les aspects les plus sordides du capitalisme américain, et devenir tatallement "développés" Les spolitiques trans-culturelles ne sont pas stables et le consensus est bien trop souvent dépassé par une absorption volontaire.

Nous devrions toujours être lassés de parler au nom des soi-disant peuples vulnérables et postuler qu'ils sont intrinsèquement opposés au développement –laissant à part le capitalisme même dans ses atours les plus néo-libéraux. Cependant, peut-il y avoir une éthique qui lie (même d'une manière pluraliste) sans qu'une partie parle au nom de l'Autre qui est relié à une "agency" et une altérité. Prêcher la morale est un jeu épineux et en dépit de tous les appels à la contingence des besoins et valeurs, les catégories du bien et du mal continue de renseigner les pensées des éthicistes du développement dont les cauchemards, au bout du compte, peuvent être que les sous-développés, quand ils seront libérés des entraves de leur abjection, ne parleront pas nouveaux types de solitudes ou nouvelles politiques, mais rejoindront simplement le marché. Pourquoi supposer que les "sous-développés" veulent la justice que, par exemple, Sen et Nussbaum ont élaborée – pourquoi supposer que leur "agency" est intrinsèquement libératrice ? Est-ce que ces catégories font même sens dans le contexte global? Face à cet embarras, les éthicistes du développement sont forcés, une fois encore, de revoir les termes de leurs propres discours, leurs origines et leurs participations à des fictions morales à la fois nécessaires et illusoires et refuser de se satisfaire d'appels au dialogue, à l'équité, à "l'agency", et à la liberté, sans une examen précis des biais politiques et satisfaits de ces signifiants. Comme Ferguson a en outre suggéré, l'appareil du développement est bordé par un moteur discursif qui génrère sa propre forme de discours tendencieux, produits des décisions en accord avec une certaine structure du savoir, engendre de véritables effets, et érige une représentation économique et social qui nie la "politique" La question pour Ferguson, est Foucauldienne : que font ces concepts et idées, quels réels effets sociaux ont ils ? Comment de tels effets s'imbriquent ou sont en désaccord avec des processus sociaux plus larges et que constitue la vérité et la fausseté dans l'idéologie du développement ?41 L'éthiciste du développement doit en faire autant et, au lieu d'être convaincu de la noblesse de son entreprise, examiner le degré auquel son discours éthique orchestre de véritables effets et fonctions similaires comme l'appareil conceptuel Foucauldien dont les principes philosophiques *font* quelque chose. En

41 James Ferguson, *The Anti-Politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis: University of Minnesota

d'autres termes, le discours éthique de la démocratie, des "capabilités", et inclusion, pourrait apparaître progressiste seulement en surface, mais pas en fait être aussi contre-hégémonique que ses arbitres aimeraient qu'il soit. Prolongeant cette question de ce que qui constitue un véritable engagement éthique avec le développement est toujours issu d'un débat comme l'est la relation de l'éthiciste dud éveloppement à l'appareil du développement. En bref, l'éthique du développement, si c'est pour oeuvrer pour un vrai changement social et économique, doit réexaminer constamment ses catégories et leurs contextualisations, affiner ses engagements politiques (mettant de côté leur articulation), et échapper à la romantisation et la "safe distance" et forger des alliances fructueuses avec des forces politiques progressistes tout en demandant, comme le note Fergusson, ce qui doit être fait, ce que nous devrions faire, et ce qu'ils devraient faire ?

DEBATS

Participante 1

La première remarque c'est que lorsque tu dis que Denis Goulet est le véritable fondateur de « development ethics », if we are a bit nationalist, it is Louis Lebrun who is a french guy, and Denis Goulet was in France before. La question (et elle est un peu provocatrice) est est-ce que les critiques de gauche de la globalisation que tu cites ne sont pas un peu immorales dans le sens où on s'occupe davantage de la structure du pouvoir global, de comment les choses se passent et non pas de ce qui ce passe avec les gens. De là, quel est ton avis sur les objectifs du millénaire et la manière dont on regarde comment chacun des objectifs est avancé, comment on regarde comment une politique qui donne du regard sur chacun des objectifs des avancées par années. On donne aussi des exemples de bonne pratique et on dit : « cette pratique a marché dans tel coin du monde une telle autre qui n'a rien à voir, ce que je veux dire c'est qu'il n'y a pas une théorie derrière qui permettrai de critiquer la globalisation, l'étendue du pouvoir des nations unies ou de je ne sais pas quelle autre « agency ». Et dernière question , qu'est ce que tu penses des travaux de Ester Dufllo ou Banerjee son co-auteur qui essayent de voir ce qui marche dans le développement , ils essayent de sortir effectivement de l'idéologie de dire on va aller faire de la responsabilisation des gens de manière libérale , on va assister parce que c'est de ça dont ils ont besoin, ça peut paraitre un peu cynique mais ils essayent de faire comme les « try out » tests en médecine ils essayent de voir ce qui marche dans tel ou tel village ils essayent de faire ça scientifiquement sans idéologie.

Romi Mukerjee

Merci beaucoup, d'abord la première question qui est une question très très importante ; il s'agit d'une question sur d'un côté la politique et les politiques publiques, il s'agit d'une opposition entre la révolution radicale et les réformes, c'est-à-dire il s'agit de est-ce qu'on lance une critique très critique des systèmes de modernité et de capitalisme tout court dans un sens assez large, est ce qu'on dit que les problèmes sur le terrain sont systémiques , c'est-à-dire à partir d'une longue durée, des démarches de capitalisme donc il faut commencer là bas et par ces pratiques sur le terrain ou est-ce qu'on dit bon on peut rien faire avec ça. Ca, c'est

l'histoire, pas la peine de citer Marx pour dire le capitalisme c'est mauvais etc. faut travailler avec les gens sur le terrain. Moi je ne suis pas convaincu que l'on puisse faire quelque chose sur le terrain si on n'identifie pas les grandes échelles systémiques qui ont créé les conditions de cette catastrophe. Donc je suis toujours du côté de La politique, mais je ne suis pas convaincu non plus que la politique ne peut pas s'articuler d'une façon pratique. Les politiques publiques la réforme et les grandes critiques systémiques du capitalisme et de la modernité sont interconnectées.

Participante 1
Mais il y a toujours du capitalisme

Romi Mukerjee: oui il y a toujours du capitalisme mais vous voyez le mouvement critique dont je parle quand même. Donc moi (c'est peut être ancienne gauche excusez moi), je refuse de quitter cette critique systémique du capitalisme pour me contenter d'une mystification du terrain, des pratiques, des bonnes pratiques concrètes etc. c'est trop facile de dire « bon moi j'ai fait des choses avec les gens sur le terrain , le capitalisme ça existe, on fait avec » , vous voyez, je pense que c'est une dénégation, « oui je sais il y a la pauvreté mais on peut rien faire pour ça , je fais des choses sur le terrain je cherche les bonnes pratiques ». Donc je ne vais pas attaquer les problèmes d'une façon mais je pense qu'il fat les deux, je pense que leur position, peut être que c'est un peu manichéen et vulgaire mais par contre quand on fait les pratiques sur le terrain il faut jamais oublier que c'est une en fait social, nous sommes impliqués, imbriqués dans une histoire d'une nation il ne faut pas dire, « bon je fais bien avec ces gens des villages donc je fais mon boulot etc. Les précautions sont plus grandes particulièrement si on pense l'avenir et le développement. Voilà quant à la question 2, sur les raisons et objectifs du développement, que je connais très très bien, ils sont impossibles, tout le monde a admis que ces objectifs ne sont jamais remplis, on fait des progrès, mais ils existent comme des flèches rhétoriques qui existent et sont importants de toute façon parce que c'est comme « un surmoi rhéthorique » dans le système.

Participante 1
Les Etats

Romi Mukerjee
Oui tout à fait, mais comme j'ai dit tout à l'heure, ils sont très très généraux, dès fois on dirait, vagues, pleins de non sens. Des fois ils ne ciblent pas les vrais problèmes à mon avis, mais on peut en discuter entre nous si vous voulez. Voilà et la même chose pour Banerjee, je pense que c'est bien ce qu'on fait ces gens là de reforme mais il faut toujours garder un côté critique et théorique je pense, j'ai peur qu'on veuille arrêter avec ça et j'ai peur que si on arrête avec ça, les possibilités des grands mouvements de transformation sociale seront finis et que l'avenir pour l'éthique, ce sera les gens qui cherchent les bonnes pratiques sur le terrain, et qu'on ait plus de mouvement social. Et peut être vous pouvez répondre pour les socialistes déjà, ça c'est un autre débat.

Laure Bonnaud
Deux questions en haut.

Participante 2
My question is going to be in English, on page 10 you said: “we should always be wary of speaking on behalf of so called vulnerable”, my question is: who is “we”? and …

Romi Mukerjee
Those who speak on behalf of the so called vulnerable…

Participante 2
Yes but, it’s sort of complicated question also because, what do you think of French people of American people who are emigrants maybe those from India, or those of sub-Saharan Africa, those of us who emigrate to western countries and then go into development, what, you know, when we say, when you say, we should always be wary, what about those of us who go to development …

Romi Mukerjee
No, non no it’s not like that, I don’t think it has to do with whether you’re an Indian or an sub-Saharan African or French person or American, it’s simply those who speak from a particular position of truth and of absolutism, who claim that they can scent on one level what the other is and what the other needs and that they have their best interests in mind. Now, what I’m trying to say is that we take for granted that the principles that we hold dear are shared by everybody. That we, who are engaged in these kinds of tactics, particularly in the development industry, take for granted that our values are necessarily theirs, and are necessarily good, and it’s not the case and capitalism becomes this way of flattening things and homogenizing things. But what I’m saying is that we need to create, and I don’t want to use the world participatory because it has other complications attached to it but, we need to ask people what they really want. And cut through the ideology and our own ideology and all of discursive mechanisms that are in place, I mean it’s a meant you know, the democratic machine and the developmental machine, the happiness machine, all of these things it’s quite huge and I think we don’t step back and look at the way the discourse creates the reality it a rather positivist sense; and how all of this just moves in autonomous fashion in a way. Or you go the other way and you say “yes I will speak on your behalf because I’m a good Leninist and this is the revolution and this is what you need”. But there are precautions on this as well; I mean there is always something tricky about that. And, you could say, dialogue would help, participation would help, these are ways out. I think we have to first cross a lot of this way of discourse ideology and institutional power that exists, and look at it again historically in some way that’s my only response.

Participante 2
I just meant that sometimes development agencies would hire someone with a background. Like if they were working in India, they would hire someone who maybe

grew up in United States but has some cultural identity in Indian culture and therefore would say this person can better understand ….

Romi Mukerjee:
…which is a terrible assumption. It's pure stupidity.

Participante 2:
OK, well I mean would he…

Romi Mukerjee
I mean it really is. It is actually incredibly racist, you know. People would come to me saying we'll send you to India Romi because you understand Indians better than … It's not actually true. It's firstly not true, right? Secondly the assumption that there would be some kind of solidarity created between me and Indian people because we looked kind of the same and because of our last name that would create better development is false. And it reeks off multicultural communitarism that I find absolutely disgusting. It's not about what you look like, where you're from, what your name is. And it shows just how racially essentialist some many of these organizations actually are in the end. What it's about is what you know. And that's it. right? So, I didn't mean to offend anybody but that kind of things makes me sick you know.

Participante 3
Ce qu'elle a voulu suggéré c'est que parfois y a des personnes qui peuvent être plus proches, que ce soit pour des raisons nationales ou autres.

Romi Mukerjee :
Mais qu'est ce que ça veut dire plus proche ? C'est ça que je me demande !

Participante 3
Des gens qui ont vécu la pauvreté par exemple.

Romi Mukerjee :
Oui mais, la question qui se pose tout de suite c'est, « est ce que moi je peux rentrer dans le rapport de solidarité plus grand avec un Banerjee ou un Mukerjee.

Participante 3
Non mais ce n'est pas seulement…

Laure Bonnaud
Mais ce n'est pas ça qu'elle dit.
Romi Mukerjee
Il faut comprendre les conditions. Je pense que la solidarité, ce n'est pas ... C'est très très facile pour moi d'être solidaire avec d'abord ma génération, ça c'est

très très facile ! Deuxièmement avec les autres Indiens ou… non, absolument pas. La solidarité c'est quelque chose qu'il fait créer, c'est dur, ça n'arrive pas comme ça ! c'est quelque chose qui nécessite un dispositif de recherche, émotionnel, communal, qui …

Laure Bonnaud
oui mais Romi, y a quand même la solidarité de l'expérience, du vécu

Romi Mukerjee
Tout à fait, mais sa question, dès fois elle envoie les indiens des Etats unis en Inde, c'est où la solidarité d'expérience là ? Il n'y en a pas beaucoup hein. Moi je ne sais pas, oui je l'accorde il y a la solidarité d'expérience mais je pense qu'il y a d'autres formes de solidarité qui sont également légitimes…

Laure Bonnaud
Mais elle est multiple la solidarité, on en a déjà parlé depuis ce matin.

Romi Mukerjee
Merci, j'ai répondu à la question.

Laure Bonnaud
Une autre dernière question ?

Laïla Zerouali
Pour revenir à ce que vous disiez tout à l'heure, je suis assez d'accord avec vous sur le fait qu'il faut changer les structures globales, et quand vous dites « what has to be done, what should we do ? » ne pensez-vous pas qu'un des problèmes de fond est le problème d'ingérence ? Du fait que certains états s'immiscent dans les affaires d'autres états. Pour que vous compreniez un peu mieux mon raisonnement je pensais surtout à l'Amérique latine et à l'Afrique. Vous êtes bien placés pour le savoir, les Etats-Unis se sont quand mm évertués pendant un bon nombre de décennies à écraser pas mal de révolutions dans le monde latino-américain. Et pour prendre des exemples plus contemporains on a l'exemple irakien qui est aussi assez probant. Je voulais savoir qu'elle était votre position là-dessus ?

Romi Mukerjee : C'est une question quand même énorme. Ma position sur les Etats-Unis ou…

Laila Zerouali
Non non sur le fait que certains états, souvent représentés par des pays développés, s'immiscent dans les affaires d'états moins développés.

Romi Mukerjee
C'est de la géopolitique, je n'ai pas de position là-dessus. C'est une question compliquée, parce qu'effectivement je pense qu'il y a deux réponses. Prenons un

exemple ensemble si vous voulez. Vous avez un pays en Afrique ou dans les régions arabes, où ils n'ont pas les droits de l'homme (les droits humains) Les mariages forcés, etc. Vous avez deux choix, si vous êtes un pays libéral vous pouvez dire, ça c'est leur culture je m'en fiche, ce n'est pas mon problème, ils n'ont pas les droits humains tant pis. Un jour ils les auront, mais ce n'est pas à moi d'aller là-bas et de les donner. Ou vous pouvez faire une autre stratégie, vous pouvez dire ils n'ont pas les droits humains, c'est quelque chose qui est un crime contre l'humanité tout court et donc moi en tant que pays je suis obligé d'aller là-bas pour les civiliser, pour leur donner les droits humains, à n'importe quel prix. C'est ça le dilemme moral n'est-ce pas ? Et bien entendu avec les Etats-Unis il y a pas mal de facteurs économiques qui jouent derrière, il ne faut pas l'oublier. Il ne s'agit jamais uniquement des droits humain, mais ça, c'est de la géopolitique, je n'ai pas besoin de faire un résumé là dessus….

Et ça c'est une question très importante pour l'avenir de notre monde. Donc est-ce que j'ai une position là-dessus moi je dirais tout simplement que je suis contre la lapidation (rires) des faibles.

Laure Bonnaud

On va arrêter là les questions parce qu'il ne faut pas qu'on occupe trop longtemps l'amphi pour laisser partir les techniciens. La synthèse maintenant. On va remercier nos orateurs.

Territoires Ecologiques

CONTACTS

Unesco :
S. Romi MUKHERJEE / 33-(0)1.45.68.44.24 / s.mukherjee@unesco.org

Université de Chicago. Centre à Paris :
Arnaud COULOMBEL / 33-(0)1.53.94.78.94 / acoulomb@uchicago.edu

Université Paris Diderot Paris 7 :
Gilles BENEST / 33-(0)6.12.12.18.74 et Stéphane ANGLÈS / 33-(0)6.87.30.18.58
espace-milieux@univ-paris-diderot.fr

Infographiste : Max Moly - www.maxmoly.com -